



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

CROIRE

EN



RAPPORT
FINANCIER 2019

attijariwafabank.com

RAPPORT DE GESTION

P.02

**ENVIRONNEMENT
BANCAIRE
ET FINANCIER**



P.04

**GESTION GLOBALE
DES RISQUES**



P.01

**ENVIRONNEMENT
MACRO-ÉCONOMIQUE**



P.03

**ANALYSE DES
RÉSULTATS
DU GROUPE**



P.05

**COMPTES
CONSOLIDÉS**



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P.06

**COMPTES
SOCIAUX**



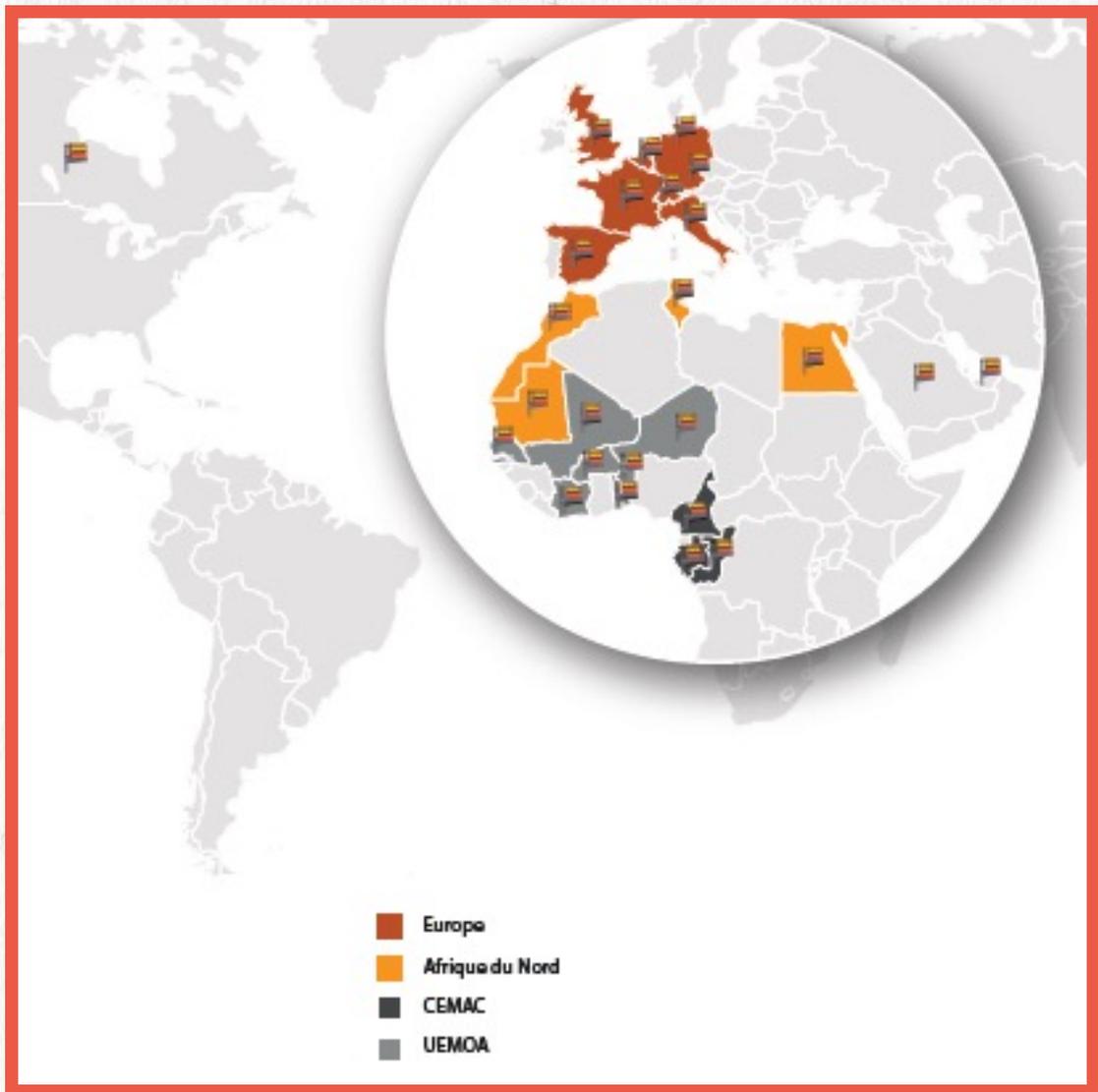
P.07

**NOTRE
DÉMARCHE RSE**



RAPPORT RSE

**ATTIJARIWAFABANK :
UN GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER
A VOCATION INTERNATIONALE**



RAPPORT DE GESTION

P.02

**ENVIRONNEMENT
BANCAIRE
ET FINANCIER**



P.04

**GESTION GLOBALE
DES RISQUES**



P.01

**ENVIRONNEMENT
MACRO-ÉCONOMIQUE**



P.03

**ANALYSE DES
RÉSULTATS
DU GROUPE**





**ENVIRONNEMENT
MACRO-ECONOMIQUE**

MONDE

CROISSANCE DU PIB MONDIAL

Après avoir observé une orientation favorable en 2018, l'activité économique mondiale marque un tassement de son PIB en 2019 à 2,9% contre 3,6% enregistré une année auparavant, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI). Cet essoufflement est notamment dû aux incertitudes qui entourent les échanges commerciaux et à la situation géopolitique de certains pays.

Croissance du PIB	2018	2019 ^E	2020 ^P
Monde	3,6%	2,9%	3,3%
Pays avancés	2,2%	1,7%	1,7%
Zone Euro	1,9%	1,2%	1,3%
France	1,7%	1,3%	1,3%
Allemagne	1,5%	0,5%	1,1%
Espagne	2,4%	2,0%	1,6%
Royaume-Uni	1,3%	1,3%	1,4%
Etats-Unis	2,9%	2,3%	2,0%
Japon	0,3%	1,0%	0,7%
Pays émergents et en développement	4,5%	3,7%	4,4%
Afrique du Nord et Moyen-Orient	1,1%	0,1%	2,7%
Afrique subsaharienne	3,2%	3,3%	3,5%

Source : FMI (janvier 2020)

Dans ce contexte, le cours du baril recule passant d'une moyenne annuelle de 71,05 dollars le baril en 2018 à 64,34 dollars le baril en 2019. Pour leur part, les taux d'inflation

Au niveau des pays avancés, la croissance économique du PIB ralentit s'établissant à 1,7% en 2019 et en 2020^P. Cette atonie concerne la majorité des pays membres.

Pour les pays en développement, le rythme de la croissance économique s'affaiblit pour se situer à 3,9% en 2019 avant de se redresser à 4,6% en 2020^P. Cependant, les perspectives diffèrent sensiblement d'un pays à un autre.

restent faibles aussi bien dans les pays avancés (1,5%) et que dans les économies émergents (4,7%).

AFRIQUE

Selon les dernières projections de la Banque Africaine de Développement, les performances économiques de l'Afrique poursuivent leur redressement avec une croissance du PIB de 4,0% en 2019 et de 4,1% en 2020^P. Cette performance est tirée principalement par l'Afrique de l'Est (+5,9% en 2019 et 6,1% en 2020^P) et par l'Afrique du Nord (4,4% en 2019 et 4,3% en 2020^P) et dans une moindre mesure des autres régions du continent.

Indicateurs économiques en Afrique par région

	PIB (%)		Inflation	
	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P
Afrique	4,0%	4,1%	9,2%	8,1%
Afrique Centrale	3,6%	3,5%	4,7%	4,1%
Afrique de l'Est	5,9%	6,1%	12,5%	11,4%
Afrique du Nord	4,4%	4,3%	9,2%	7,4%
Afrique Australe	2,2%	2,8%	7,1%	6,6%
Afrique de l'Ouest	3,6%	3,6%	9,7%	9,1%

BAD - juin 2019

La présente section décrit les principales évolutions des environnements économiques des pays de présence d'Attijariwafa bank en 2019.

AFRIQUE DU NORD

(DONNÉES 2019)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Tunisie	163 610	11,6	3 565
Mauritanie	1 030 700	4,1	1 287
Libye	1 759 540	6,6	8 852
Egypte	1 001 450	96,6	ND

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En Afrique du Nord, la croissance économique du PIB s'établit à 4,4% en 2019, soit 1,6 point de pourcentage de la croissance de l'Afrique, selon les prévisions de la BAD. Toutefois, elle reste erratique en raison de l'instabilité de la situation économique de la Libye.

En effet, la croissance du PIB en Afrique du Nord a profité de la performance de la croissance de certains pays de la région : Algérie (2,6% en 2019), Tunisie (1,5% en 2019), Egypte (5,5% en 2019) et Maroc (2,6% en 2019). Pour sa part la Libye enregistre un PIB de -19,1% en 2019.

Par ailleurs, le niveau de l'inflation en Afrique du Nord reste élevé (9,2% en 2019 vs. 12,8% en 2018). Toutefois, ce niveau est amené à baisser davantage pour revenir au seuil des 7% d'ici 2020. Cette amélioration est essentiellement due à la baisse des tensions inflationnistes en Libye (4,2% en 2019 vs. 9,3% en 2018 et 8,9% en 2020P) et en Egypte (11,4% en 2019 vs. 14,4% en 2018 et 8,4% en 2020P).

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (%)		Solde courant (%)	
	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P
Tunisie	1,5	2,4	6,6	5,4	-3,7	-2,8	-10,4	-9,4
Mauritanie	6,6	5,9	3,0	3,4	0,0	0,4	-13,7	-20,1
Libye	-19,1	0,0	4,2	8,9	-28,9	-32,3	-0,3	-11,6
Egypte	5,5	5,9	11,4	8,4	-7,6	-7,1	-3,1	-2,8

FMI - novembre 2019

De son côté, le déficit budgétaire de la région s'établit à -4,8% en 2019 contre -6,0% une année auparavant plombé principalement par le niveau élevé du solde budgétaire en Libye [-28,9% en 2019] et dans une moindre mesure par celui de l'Egypte [-7,6% en 2019].

UEMOA

(DONNÉES 2019)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Bénin	112 622	11,9	969
Burkina Faso	274 200	20,0	799
Côte d'Ivoire	322 463	26,3	1 893
Niger	1 267 000	19,9	465
Mali	1 240 192	20,2	858
Sénégal	196 722	17,1	1 145
Togo	56 785	8,1	708

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) réalise une performance soutenue avec un PIB en hausse de 6,4% en 2019 et de 6,5% en 2020P. Cette amélioration de la croissance économique dans l'Union reste principalement portée par les secteurs tertiaire et secondaire et par la demande intérieure.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P
Bénin	6,6	6,7	-0,3	1,0	-2,3	-1,8	-6,1	-5,8
Burkina Faso	6,0	6,0	1,1	1,4	-3,0	-3,0	-5,7	-4,0
Côte d'Ivoire	7,5	7,3	1,0	2,0	-3,0	-3,0	-3,8	-3,8
Niger	6,3	6,0	-1,3	2,2	-4,2	-3,0	-20,0	-22,7
Mali	5,0	5,0	0,2	1,3	-3,0	-3,0	-5,5	-5,5
Sénégal	6,0	6,8	1,0	1,5	-3,0	-3,0	-8,5	-11,1
Togo	5,1	5,3	1,4	2,0	-2,7	-2,1	-6,3	-5,5

FMI, novembre 2019

Pour sa part, le taux d'inflation de la région diminue en 2019 pour s'établir à 0,6% et devrait augmenter à 1,6% en 2020. Cette situation est due à la poursuite de la baisse des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays de l'union. De son côté, le déficit budgétaire de l'UEMOA s'améliore en 2019 se fixant à -3,0%.

Le Comité de Politique Monétaire a décidé, au courant de l'année 2019, de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,5% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

CEMAC

(DONNÉES 2019)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Cameroun	475 440	25,5	1 386
Congo	342 000	4,6	1 772
Gabon	267 667	2,0	8 423

Source : FMI

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) clôture l'année 2019 avec un PIB en amélioration de 2,7% (vs. 1,7% en 2018) et prévoit une croissance de 3,0% en 2020P. Cette reprise en 2019 est principalement attribuable aux bonnes réalisations du secteur pétrolier et du maintien du rythme des activités dans le secteur non pétrolier lesquels contribuent à la croissance économique réelle de la région respectivement de 1,4 point et de 1,9 point.

Pour sa part, le niveau de l'inflation augmente en 2019 avec un taux de 2,5% mais il demeure en dessous de la norme communautaire. Cette hausse des prix s'explique notamment par la vigueur de la demande intérieure, soutenue par la bonne tenue des activités non pétrolières et des recettes budgétaires. En effet, le solde budgétaire s'établit à 0,8% du PIB en 2019.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P	2019 ^E	2020 ^P
Cameroun	4,0	4,2	2,1	2,2	-2,3	-2,1	-3,7	-3,5
Congo	4,0	2,8	1,5	1,8	8,6	8,4	6,8	5,3
Gabon	2,9	3,4	3,0	3,0	1,6	0,9	0,1	0,9

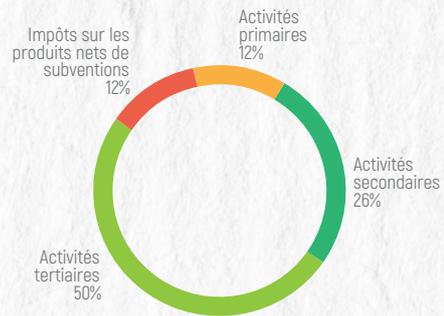
FMI - novembre 2019

Par ailleurs, la banque centrale régionale (BEAC) a décidé de maintenir en 2019 le niveau de son taux directeur à 3,5% et le taux de la facilité de prêt marginal à 6,0%.

MAROC

- Croissance économique en progression de 2,6% en 2019 en lien avec :
 - L'accroissement de 3,3% du PIB non agricole en 2019 sous l'effet de l'amélioration de la valeur ajoutée des activités tertiaires (3,2%) et de la croissance du secteur secondaire (3,6%) ;
 - La baisse de 4,3% de la valeur ajoutée de l'activité agricole en 2019 impactée par le recul de la production céréalière (52 millions de quintaux en 2019 en repli de 50% par rapport à la campagne précédente) ;
 - Quasi-stabilité du taux d'inflation en 2019 à 0,2% et hausse prévue en 2020 à 1,1%.
- Un cadre macro-économique contrasté avec :
 - Une stagnation du déficit budgétaire à -3,7% du PIB en 2019 et en 2020 ;
 - Une baisse de 9,5% du déficit commercial en lien avec un accroissement des exportations plus important que celui des importations ;
 - Une hausse de la dette du Trésor à 66,2% du PIB en 2019 vs. 65,3% du PIB en 2018 : émission par le Maroc d'un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros (maturité : 12 ans, spread : 140 points de base, taux d'intérêt : 1,5%) ;
 - Une croissance maintenue de la consommation finale nationale avec une progression de 3,3% en 2019 et une contribution au PIB de 2,0 points ;
 - L'allègement du déficit courant à 4,8% en 2019 contre 5,9% en 2018 ;
 - et, des réserves en devises couvrant 5 mois d'importations.
- Selon les dernières projections de la Banque Centrale, la croissance devrait s'établir à 3,8% en 2020 et de 3,7% en 2021.

Répartition du PIB en 2018



Croissance économique nationale impactée par des conditions climatiques défavorables

Au titre de l'année 2019, l'économie marocaine enregistre un PIB en amélioration de 2,6%. Cette croissance recouvre une hausse de 3,3% du PIB non-agricole et une baisse de 4,3% de la valeur ajoutée agricole. Cette évolution négative du secteur primaire résulte essentiellement des conditions climatiques défavorables lesquelles ont engendrées une production céréalière de 52 millions de quintaux en baisse de 50% par rapport à la campagne 2018.

Le secteur non-agricole marque, quant à lui, un rythme plus soutenu profitant de l'augmentation de la valeur ajoutée secondaire (3,6%) et de la valeur ajoutée tertiaire (3,2%). La croissance nationale a également été portée, en 2019, par la demande intérieure (3,3%) laquelle a contribué à hauteur de 2 points à l'évolution du PIB au Maroc.

Hausse maîtrisée du déficit commercial

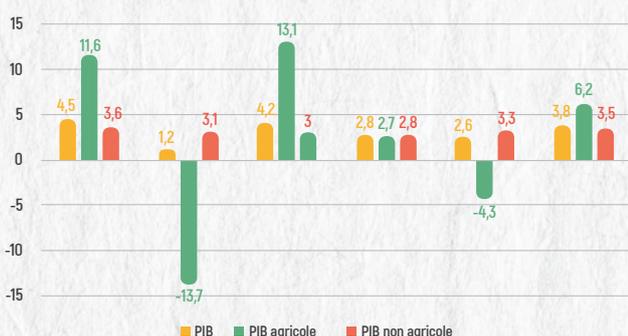
À fin décembre 2019, les échanges extérieurs des biens et services ressortent avec une baisse de 9,5% du déficit commercial. Cette situation résulte de la hausse respective de 4,2% à 421,9 milliards de dirhams des exportations (biens & services) et de 1,2% à 525,8 milliards de dirhams des importations (biens & services).

Évolution trimestrielle du PIB marocain en glissement annuel

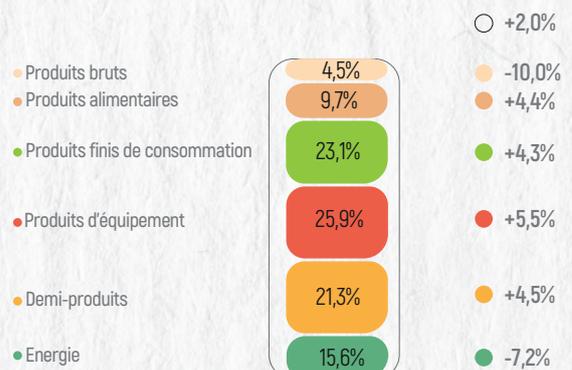
En (%)	2017	2018	T1-19	T2-19	T3-19	2019	2020*
PIB	4,2%	2,8%	3,3%	3,4%	3,1%	2,6%	3,8%
VA agricole	13,1%	2,7%	-4,9%	-0,7%	-2,0%	-4,3%	6,2%
PIB non agricole	3,0%	2,8%	4,3%	3,9%	3,7%	3,3%	3,5%

(*) : Prévisions Source : Ministère des Finances - BAM- HCP (janvier 2020)

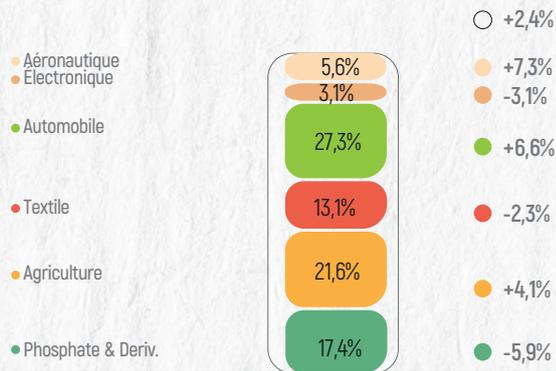
Croissance du PIB 2015-2020^p (en %)



Total importations biens



Total exportations biens



Source : Office des changes

Les réserves internationales nettes s'accroissent de 6,5% pour s'établir à 245,6 milliards de dirhams en décembre 2019, couvrant ainsi 5 mois d'importations de biens et services.

INVESTISSEMENTS DANS L'AUTOMOBILE :

Mise en service de l'usine de Peugeot à Kénitra :

L'usine de Peugeot qui a démarré son activité depuis juin 2019 devra contribuer au renforcement de la capacité de production du Maroc de +100 000 véhicules en 2019 et de +100 000 véhicules avant 2023.

Inauguration d'un nouvel équipementier automobile : le groupe « Hands » :

Le groupe Hands, équipementier automobile coréen, spécialisé dans la fabrication de jantes en aluminium, a inauguré à Tanger, son premier site de production en Afrique, et assurera la création de 1 600 nouveaux emplois.

Ouverture d'une nouvelle usine de SEALYNX INTERNATIONAL :

Après déjà 11 années de présence à TANGER, SEALYNX AUTOMOTIVE MOROCCO, filiale de SEALYNX INTERNATIONAL (Groupe GMD) intensifie sa présence locale avec l'ouverture d'une nouvelle usine de 12 600 m² pour répondre au besoin croissant des constructeurs automobiles implantés localement, au premier rang desquels figurent RENAULT et PSA, deux clients majeurs du groupe GMD.

INVESTISSEMENTS DANS L'AERONAUTIQUE :

Signature d'un contrat d'achat pour l'acquisition de sites Bombardier :

SPIRIT Aerosystems a signé un Purchasing Agreement (contrat d'achat) pour l'acquisition de 3 sites Bombardier de Casablanca, Belfast, et Dallas. L'acquisition devrait être finalisée d'ici le premier semestre 2020.

Le Maroc et SPIRIT Aerosystems ont convenu de mettre en place une équipe commune pour développer un écosystème SPIRIT au Maroc permettant de développer de nouvelles activités aéronautiques et de maximiser l'intégration locale du leader mondial des aérostructures.

Source : Ministère de l'industrie et de l'investissement

Pour leur part, les recettes MRE ont enregistré une quasi-stagnation s'établissant à 64,9 milliards de dirhams. Les flux nets des Investissements Directs à l'Étranger ont reculé, quant à eux, de 46,8% à 18,2 milliards de dirham.

Le déficit du compte courant ressort, quant à lui, à -4,8% du PIB en amélioration par rapport à l'année précédente [-5,9%].

Stagnation du déficit budgétaire :

À fin décembre 2019, le déficit budgétaire s'établit à -46,7 milliards de dirhams contre -40,9 milliards de dirhams, une année auparavant. Cette situation est notamment due à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (6,5 milliards de dirhams contre 31,8 milliards de dirhams).

Rapporté au PIB, le déficit budgétaire se maintient au niveau de -3,7%.

Niveau stable d'inflation

L'économie nationale enregistre en 2019 une évolution très modeste du niveau d'inflation, faisant suite à la baisse des cours des matières premières notamment ceux des produits énergétiques. L'indice des prix à la consommation s'établit, ainsi, à 0,2%.

Hausse de la dette du Trésor

L'encours de la dette intérieure a atteint 593,0 milliards de dirhams, au titre des onze premiers mois de l'année 2019, représentant près de 52% du PIB. De son côté, le stock de la dette extérieure du Trésor s'est établi à 160,0 milliards de dirhams, représentant 14,1% du PIB. Le taux d'endettement du Trésor représente ainsi 66,2% du PIB en 2019.



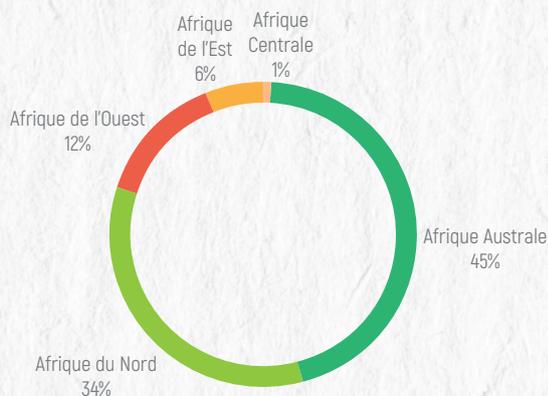
**ENVIRONNEMENT
BANCAIRE ET FINANCIER**

AFRIQUE

Le secteur bancaire africain a connu un essor considérable, durant cette dernière décennie, en termes de taille d'actifs et de rentabilité, de géographie de services bancaires numériques, de cartes, de paiements mobiles, et d'inclusion financière.

Au terme de l'année 2018, le total bilan cumulé des 200 plus grandes banques africaines recule de 7,9% à 1 609 milliards de dollars contre 1 747 milliards de dollars une année auparavant, réparti comme suit :

Répartition du total bilan des 200 premières banques par région



Source : Jeune Afrique HS n° 51

L'Afrique Australe demeure la première région contributrice au total bilan (45%), portée par la performance des banques Sud-Africaines. L'Afrique du Nord confirme son 2ème rang avec 34% du total actif du secteur grâce à la bonne tenue des banques égyptiennes et marocaines. L'Afrique de l'Ouest arrive en troisième position avec une contribution de 14% en hausse de près de 2 points par rapport à 2017.

Pour sa part, l'Afrique Centrale représente 1,1% du total des actifs avec 28,2 milliards de dollars en hausse de plus de 9% par rapport à l'année 2017. L'Afrique de l'Est se maintient et contribue, quant à elle, à 6 % du total bilan.

Par ailleurs, le produit net bancaire accuse une contraction de 5,6% se fixant à 69,9 milliards de dollars.

La présente section décrit les principales évolutions des environnements bancaires des pays de présence d'Attijariwafa bank.

Afrique du nord

Représentant 34,4% du total des actifs des 200 banques africaines, selon le classement 2018 de Jeune Afrique, le secteur bancaire en Afrique du Nord joue un rôle important dans le continent.

	Tunisie	Mauritanie	Egypte
Banques	23	18	38
Réseau d'agences	1 913	272	4 220
Nombre de GAB/DAB	2 694	305	12 200
Taux de bancarisation	48%	18%	33%
Total des actifs	TND 133,9 milliards	Nd	EGP 5 432,7 milliards
Dépôts collectés	TND 68,2 milliards	MRO 57,7 milliards	EGP 3 802,6 milliards
Crédits distribués	TND 86,2 milliards	MRO 55,9 milliards	EGP 1 814,6 milliards
PNB	TND 4,9 milliards	MRO 5,1 milliards	EGP 108,8 milliards*
Résultat net	TND 1 142 millions	MRO 0,58 milliards	EGP 62,0 milliards*
RoE	13,0%	5,1%*	19,2%
RoA	1,1%	0,9*	1,4%

Source : Banques Centrales (Données à fin décembre 2018) (*) Chiffres 2016

Égypte

Le 03 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé de manière effective l'acquisition de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Paysage bancaire

Le secteur bancaire égyptien est très liquide et présente des indicateurs de rentabilité et de risque aux meilleures normes (RoE à 19,1%; taux de contentialité à 4,1%, ratio de solvabilité du secteur à 15,7%).

Trente-huit banques opèrent dans le marché bancaire égyptien à travers 4 220 agences et 12 200 GAB à fin décembre 2018.

La capillarité des réseaux bancaires est de 5 agences bancaires pour 100 000 adultes.

Activité

Le total bilan se chiffre à 5 432,7 milliards EGP en 2018, en accroissement de 12,9%. Le ratio actif bancaire par rapport au PIB s'élève à 134%.

Les crédits totalisent EGP 1 814,6 milliards pendant que les dépôts s'élèvent à EGP 3 802,6 milliards. Le coefficient d'emploi s'établit, ainsi, à 46%.

Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2016, à 108,8 milliards EGP (+51%) et le résultat net s'est établi à 62,0 milliards EGP (+82%).

Union Économique Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)

Paysage bancaire

Au 31 décembre 2018, le système bancaire de l'UEMOA compte 147 établissements de crédit dont 128 banques et 19 établissements financiers à caractère bancaire contre 144 une année auparavant.

Cette évolution résulte de l'agrément en qualité de banque accordé à «Banque Agricole Du Faso (BADF)», à «United Bank for Africa - Mali (UBA-Mali)» et à «Banque de l'Habitat du Niger (BHN)»; de l'agrément en qualité d'établissement financier à caractère bancaire octroyé à « Niger Transfert d'Argent (NITA) » ; de l'autorisation d'installation de «Coris Bank International, succursale du Niger» et du retrait d'agrément de la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB) et de COFIPA Investment Bank Côte d'Ivoire (CIBCI).

Sur le plan de densité du réseau, le nombre d'agences, bureaux et points de vente s'est consolidé de 13,0% pour s'établir à 3 619 unités. En parallèle, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) s'est accru de 9,9% pour se fixer à 2 976 unités.

	Banques	Établissements financiers	Total	Réseau	GAB
Bénin	15		15	219	313
Burkina Faso	15	4	19	316	383
Côte d'Ivoire	27	2	29	694	713
Guinée Bissau	5		5	35	57
Mali	14	3	17	491	508
Niger	14	4	18	1121	199
Sénégal	25	4	29	498	518
Togo	13	2	15	245	285
Total	128	19	147	3 619	2 976

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Activité

Le système bancaire de l'UEMOA a évolué dans un contexte économique favorable, marqué par la poursuite du dynamisme des activités économiques.

Le total bilan des établissements de crédit a progressé de 6,3% à 37 753 milliards de FCFA à fin 2018, suite à l'accroissement du total actifs dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.

	Total bilan (millions FCFA)	PDM en termes de total bilan
Bénin	3 463	9,2%
Burkina Faso	5 301	14,0%
Côte d'Ivoire	12 144	32,2%
Guinée Bissau	262	0,7%
Mali	4 705	12,5%
Niger	1 688	4,5%
Sénégal	7 368	19,5%
Togo	2 822	7,5%
Total	37 753	100,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

La Côte d'Ivoire occupe le premier rang en termes de total bilan (32,2%), suivie du Sénégal (19,5%), du Burkina-Faso (14,0%), et du Mali (12,5%). La Guinée Bissau reste loin derrière avec 0,7% du total bilan de la région.

Les crédits distribués ont évolué de 10,8% pour se fixer à 20 891 milliards de FCFA pendant que les dépôts ont augmenté de 10,4% pour se chiffrer à 25 117 milliards de FCFA. Il en ressort un coefficient d'emploi de 83,2%.

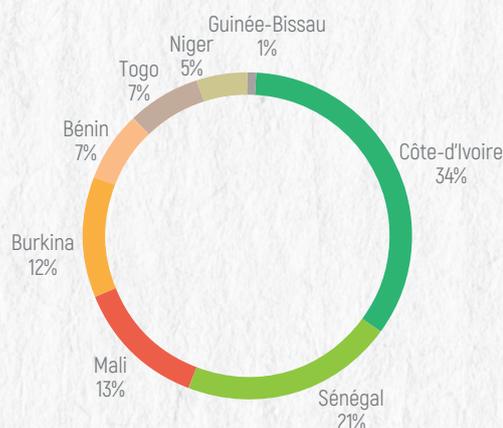
Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2018, à 1 969 milliards, en hausse de 6,0% par rapport à l'année précédente.

Avec une part de 33,8%, la Côte d'Ivoire demeure le premier contributeur au produit net bancaire de l'UEMOA, suivi du Sénégal (21,1%), du Mali (12,6%) et du Burkina Faso (12,0%).

De son côté, le résultat net global provisoire a affiché une croissance de 24,0%, passant de 368 milliards en 2017 à 457 milliards en 2018. Toutes les régions ont contribué à cette performance. Les bénéfices se répartissent comme suit : Côte d'Ivoire (33,8%), Sénégal (24,7%), Burkina Faso et Mali (14,8%), Niger (6,1%), Togo (4,1%), et Bénin (1,0%) et Guinée-Bissau (0,5%).

Produit net bancaire par place bancaire en 2018



Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Paysage bancaire

En 2018, le système bancaire de la CEMAC compte 55 banques en activité, réparties entre 16 banques au Cameroun, 4 banques en Centrafrique, 11 banques au Congo, 10 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 9 banques au Tchad.

	Banques
Cameroun	16
Centrafrique	4
Congo	11
Gabon	10
Guinée Equatoriale	5
Tchad	9
Total	55

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Activité

La Commission bancaire d'Afrique Centrale fait état d'un bilan mitigé de l'activité bancaire dans la sous-région.

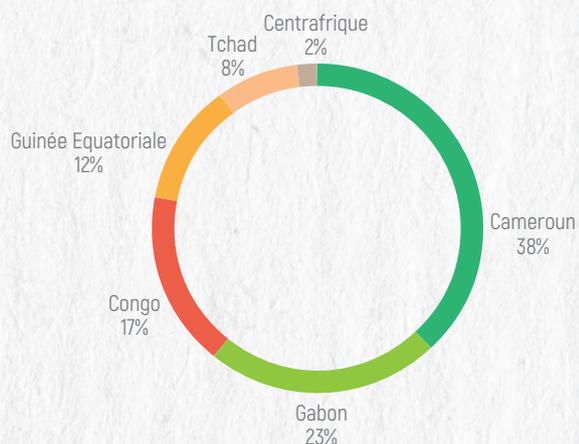
Le total bilan des banques de la CEMAC s'est élevé à 13 026 milliards de FCFA à fin décembre 2018, en hausse de 2,7% par rapport à l'année précédente. Par pays, l'activité bilancielle des banques de la région a augmenté dans la plupart des pays de la CEMAC : au Cameroun (+14,4 %), en République Centrafricaine (+6,2 %), au Gabon (+8,9 %) et en Guinée Équatoriale (+3,4 %). À l'inverse, le total bilan du Congo et du Tchad ont reculé respectivement de 14,4 % et de 1,4 %.

De même, les dépôts collectés se sont améliorés de 1,7% se fixant à 9 497 milliards de FCFA. Les crédits distribués se sont, quant à eux, appréciés de 0,9% à 8 539 milliards de FCFA. Les créances en souffrances se sont chiffrées, quant à eux, à 1 835 milliards de FCFA en 2018, soit un taux de contentialité de 21,3% contre 17,1% une année auparavant.

Résultats

Au terme de l'année 2017, les banques en Afrique Centrale ont affiché, un produit net bancaire de 935,7 milliards de FCFA, en amélioration de 2,3%. Pour sa part, le résultat net de la région s'est établi à 139,4 milliards de FCFA en progression de 50,2% essentiellement grâce à la bonne orientation des résultats des banques du Cameroun (+60,2 milliards de FCFA).

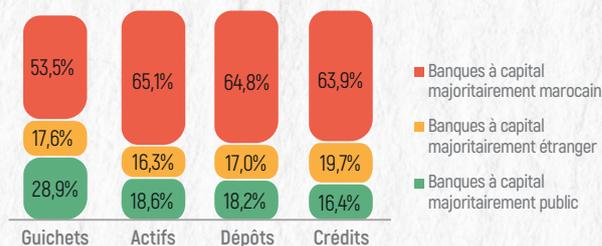
Produit net bancaire par place bancaire en 2017



MAROC

Le secteur bancaire joue un rôle moteur dans le financement de l'économie marocaine avec un actif bancaire représentant 1,21 fois le PIB en 2018. Le paysage bancaire compte, à fin juin 2019, 86 établissements de crédit. Ils sont répartis entre 24 banques dont 5 banques participatives, 28 sociétés de financement, 6 banques off-shore, 13 associations de microcrédit, 13 établissements de paiement, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Concentration en fonction du statut de l'actionnariat des banques (en %)



Source : Bank Al-Maghrib

L'actionnariat du système bancaire est dominé par l'actionnariat privé marocain, constitué notamment de holdings, de compagnies d'assurances et d'organismes de prévoyance sociale. Il est suivi par l'actionnariat étranger majoritaire dans 7 banques et 7 sociétés de financement. Pour sa part, Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté stable à 5 banques et 4 sociétés de financement.

En termes de présence transfrontalière, les groupes bancaires opèrent en Afrique à travers 42 filiales et 4 succursales dans 27 pays : 10 pays en Afrique de l'Ouest (dont 8 dans la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), 6 pays en Afrique Centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 au Maghreb Arabe et deux pays en Afrique Australe.

Dans le reste du monde, les banques marocaines sont présentes dans 7 pays en Europe et en Chine et disposent de 48 bureaux de représentation dans 11 pays principalement européens.

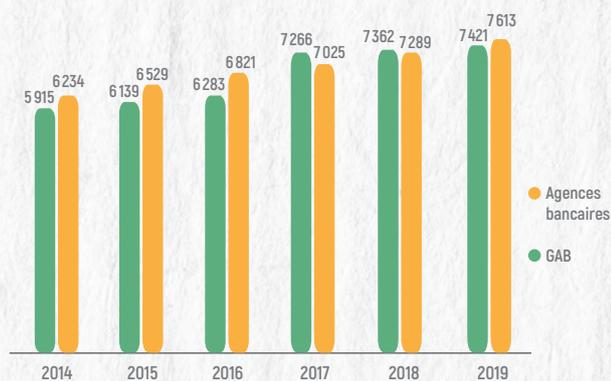
Le secteur bancaire, avec 10 établissements de crédits côtés en bourse incluant 6 banques, s'est accaparé la première place de la capitalisation boursière avec une part de 35,6% à fin décembre 2019.

Bancarisation et développement des réseaux bancaires

Dans un contexte de développement croissant de la digitalisation des services du système bancaire, le rythme d'évolution du réseau bancaire a baissé avec une croissance de 0,8% à en 2019 contre 6% en moyenne au cours de la période 2013-2017.

Au cours de l'année 2019, le réseau bancaire s'est établi à 7 421 agences. Pour sa part, le réseau GAB a atteint 7 613 unités, à fin décembre 2019, en accroissement de 324 nouvelles installations en glissement annuel. Les banques ont déployé certains nouveaux services GAB leur permettant d'effectuer certaines opérations de la banque sans passer par l'agence telles que les dépôts de chèques et d'espèces. Le déploiement de ces GAB multiservices a atteint 350 unités à fin 2018, soit 4,8% du parc.

Évolution du réseau bancaire



Source : Bank Al Maghrib/CMI/GPBM

Développement des canaux digitaux

À l'échelle mondiale, le modèle bancaire est en mutation vers le développement des canaux digitaux avec l'utilisation croissante des accès à distance aux services bancaires.

Au Maroc, les banques se sont également inscrites dans cette dynamique et ont développé des applications mobiles et internet pour accompagner leurs clients. Un processus de transformation digital a été mis en place notamment à travers l'équipement des agences d'outils digitaux et l'orientation des fonctions en agence vers le conseil, fonction à plus forte valeur ajoutée pour le client et la banque.

Le développement du réseau bancaire a porté le taux de bancarisation à 76% en 2018 contre 73% en 2017, en se basant sur le nombre total des comptes.

Le nombre de particuliers ayant au moins un compte bancaire, rapporté à la population adulte, s'est établi à 60%, en progression de 4 points par rapport à l'année précédente. Par genre, ce taux ressort à 40% pour les femmes et 77% pour les hommes, contre 37% et 77% respectivement à fin 2017, faisant ressortir une amélioration du taux de détention de comptes bancaires par les femmes.

Pour sa part, la densité bancaire, mesurée par le nombre d'habitants par guichet, ressort à 5 400. Le nombre de guichets pour 10 000 habitants s'est établi à 2 guichets, contre un guichet il y a une quinzaine d'années.

De son côté, l'encours des cartes émises par les banques marocaines a poursuivi sa trajectoire ascendante et s'est établi, au 31 décembre 2019, à 16,2 millions de cartes, en hausse de 7,6% par rapport à fin décembre 2018.

Le nombre de transactions e-commerce a enregistré une augmentation de 46,6% à 9,4 millions de transactions à fin décembre 2019.

La réglementation du secteur

Au titre de l'année 2019, la Banque Centrale a poursuivi le renforcement du dispositif réglementaire bancaire afin de converger vers les meilleurs standards internationaux notamment à travers l'accompagnement de l'adoption de la réforme d'IFRS 9 relative aux instruments financiers et le parachèvement de la réglementation applicable aux nouveaux acteurs du paysage bancaire, en l'occurrence les banques participatives et les établissements de paiement.

En parallèle, Bank Al-Maghrib a continué le suivi de la qualité des portefeuilles des crédits des banques et leur provisionnement notamment à travers la révision des règles de classification et de provisionnement des créances.

Par ailleurs, la Banque a mis en place un dispositif de contrôle portant sur la sécurité des systèmes d'information et le plan de continuité d'activité afin de s'atteler sur la gestion par les banques du risque de cyber-attaques dans l'ère de la digitalisation des services bancaires.

Dans un contexte en pleine mutation sur le plan national et international et afin d'accompagner efficacement le secteur bancaire et financier, la Banque Centrale a lancé son sixième plan stratégique 2019-2023. Le nouveau plan stratégique de Bank Al-Maghrib est articulé autour d'une vision renouvelée, qui intègre désormais la composante « Innovation » et comporte deux orientations, déclinées en dix objectifs stratégiques :

- Veiller à la stabilité monétaire et financière au bénéfice de l'emploi et d'une croissance durable et inclusive ;
- Poursuivre la mutation de la Banque pour favoriser la créativité et la culture d'innovation à l'ère du digital.

Source : Bank Al Maghrib

Résultats de l'activité du secteur bancaire au titre de l'année 2019

Au titre de l'année 2019, le secteur bancaire marocain enregistre une amélioration de son activité.

L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 4,7% pour se situer à 938 845 millions de dirhams à fin 2019 (versus +7% entre 2017 et 2018 et +6% entre 2013 et 2017).

La croissance enregistrée en 2018 est essentiellement due à la hausse des crédits TVA octroyés aux entreprises. L'évolution des crédits en 2019 recouvre les éléments suivants :

- Une progression des crédits immobiliers de 3,0% à 269 844 millions de dirhams à fin 2019 versus +1,5% une année auparavant ;
- Un accroissement des crédits à l'équipement de 4,5% à 209 237 millions de dirhams à fin 2019 versus 3,8% en 2018 ;
- Une appréciation de 7,4% à 182 833 millions de dirhams des crédits de trésorerie versus 5,4% l'année dernière.

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du système bancaire se sont consolidés de 2,7% à 950 042 millions de dirhams à fin décembre 2019, suite à :

- Le raffermissement de 4,4% des comptes chèques à 427 918 millions de dirhams ;
- Une baisse de 5,4% des dépôts à terme à 155 637 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 4,6% des comptes d'épargne à 165 553 millions de dirhams.

Le coefficient d'emploi (crédits/dépôts) ressort ainsi à 98,8%, à fin décembre 2019, en hausse de près de 2 points par rapport à celui enregistré à fin décembre 2018 (96,9%).

De leur côté, les engagements par signature donnés ont enregistré un léger recul de 0,4% se fixant à 301 276 millions de dirhams, dont 48,3% proviennent des engagements de garantie.

Les créances en souffrance ont augmenté de 6,8% à 69 310 millions de dirhams versus +4,4% l'année dernière.

Les provisions et agios réservés ont affiché, quant à eux, une hausse de 20,5%, à 47 795 millions de dirhams.

Il en ressort un taux de contentialité de 7,38% et un taux de couverture de 68,38%.

Financement du crédit de TVA par les banques

Une convention a été signée en janvier 2018 entre le Ministère de l'Economie et des Finances, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, instaurant un mécanisme de remboursement basé sur l'affacturage qui permet aux entreprises, qui le souhaitent, de refinancer la totalité de leur crédit de TVA auprès des banques.

Les crédits accordés dans ce cadre par le secteur bancaire ont totalisé 27 milliards de dirhams en 2018.

Source : Bank Al Maghrib

Marché monétaire

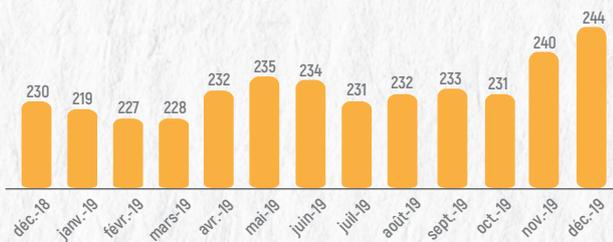
Au titre de l'année 2019, le déficit de liquidité bancaire s'est établi à 64,9 milliards de dirhams, contre 69,0 milliards de dirhams en 2018. Cet allègement trouve son origine dans la réduction du ratio de la réserve monétaire de 4% à 2%, combinée à une amélioration des Réserves Internationales Nettes qui ont contrebalancé l'effet négatif de la hausse de la circulation fiduciaire. En effet, les Réserves Internationales Nettes ont progressé de 6,5% en glissement annuel pour atteindre 245,6 milliards de dirhams à fin décembre 2019, soit l'équivalent de 5 mois d'importations. Cette évolution tient compte des entrées de devises au titre de l'emprunt obligataire international du Trésor d'environ 10,6 milliards de dirhams, émis le 21 novembre 2019. Pour sa part, la monnaie fiduciaire a augmenté de 7,4% à 250,9 milliards de dirhams.

Afin de pallier ce déficit et de maintenir les taux monétaires à des niveaux stables, Bank Al Maghrib est intervenu à travers son principal instrument de politique monétaire à savoir les avances à 7 jours dont le volume moyen annuel s'est établi à 73,8 milliards de dirhams, en hausse de 24% comparativement à l'année précédente et avec un taux de satisfaction de 96%. L'institution d'émission a procédé également à des opérations de swap de change pour un montant moyen de 4,3 milliards de dirhams. Dans le cadre du programme de soutien au financement des TPME, la Banque Centrale est intervenue à travers les opérations de prêts garantis à 1 an dont l'encours moyen s'est maintenu à 2,3 milliards de dirhams. Dans ces conditions, le taux interbancaire moyen pondéré demeure légèrement au-dessus du taux directeur, se situant en moyenne aux alentours de 2,28%.

Notons que le Conseil de BAM a décidé de maintenir inchangé son taux directeur à 2,25% durant l'année 2019 et ce, compte tenu des projections d'inflation en ligne avec l'objectif de stabilité des prix et de l'évolution récente de la situation économique. En effet, au terme de l'année 2019, l'IPC moyen annuel a affiché une hausse de 0,2% après avoir atteint 1,9% en 2018. Cette décélération est attribuable principalement au recul des prix des produits alimentaires à prix volatils. La croissance économique, quant à elle, a ralenti à 2,6% en 2019 contre 2,8% en 2018, pénalisée par un repli de la valeur ajoutée agricole lié une baisse de 50% de la campagne agricole à 52 MQX.

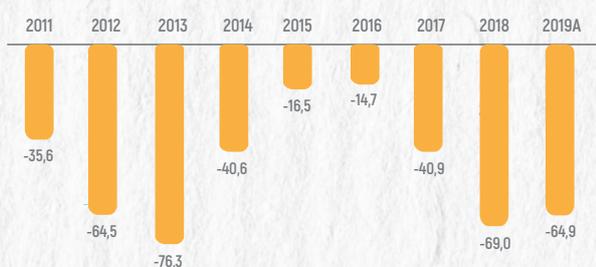
Par ailleurs, au terme de sa réunion de politique monétaire du mois de septembre 2019, l'institution a décidé d'abaisser son ratio de la réserve obligatoire de 4% à 2% actuellement, afin de permettre une injection permanente de liquidité de 11,0 milliards de dirhams dans le circuit bancaire.

Évolution des réserves de change (en mrd de dirhams)



Source : Attijari Global Research

Évolution du déficit de liquidité (en mrd de dirhams)



Source : Attijari Global Research

Marché obligataire

Au terme de l'année 2019, le déficit budgétaire s'est établi à 46,7 milliards de dirhams, en hausse de 14,1% par rapport à l'année précédente. Cette situation s'explique principalement par la baisse de 4,1% des recettes ordinaires et de l'augmentation de 9,2% des dépenses globales.

D'une part, la baisse des recettes ordinaires est due au recul de 29,4% des recettes non fiscales, liée notamment à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général et de la diminution de la redevance gazoduc. Toutefois, l'encaissement de 4,4 milliards de dirhams dans le cadre de l'OPV de Maroc Télécoms ainsi qu'à l'augmentation des recettes de monopoles passant de 9,3 milliards de dirhams en 2018 à 12,9 milliards de dirhams en 2019 a atténué la baisse des recettes. Pour leur part, l'ensemble des recettes fiscales affichent une amélioration de 1,9%, portée essentiellement par l'encaissement d'un montant de 2,1 milliards de dirhams relatif à la contribution

de solidarité sur les bénéfices et par l'accroissement des recettes de la TVA de 4,0%. En revanche, les recettes de l'IS ont reculé de 2,8% à 49,2 milliards de dirhams compte tenu d'un ralentissement de l'activité économique et de la révision du barème proportionnel de l'IS.

D'autre part, la hausse de 9,2% des dépenses globales a concerné toutes ses composantes.

Par conséquent, le besoin de financement du Trésor s'est situé à 46,2 milliards de dirhams, financé à hauteur de 29,1 milliards de dirhams sur le marché intérieur et ayant recours au financement extérieur avec un flux net de 17,0 milliards de dirhams.

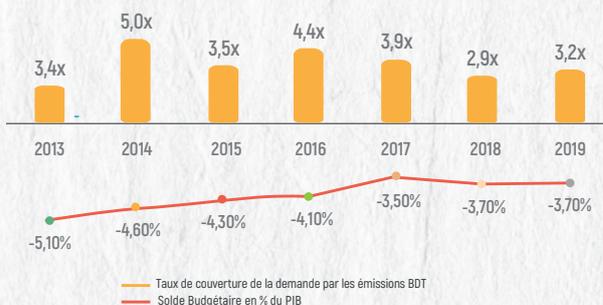
Sur le marché des bons de Trésor, la courbe des taux a poursuivi sa tendance baissière durant l'année 2019. Ce mouvement est attribuable à l'effet combiné de la posture confortable des Finances publiques et de la surliquidité des investisseurs. D'une part, l'exercice 2019 s'est caractérisé par une maîtrise du solde budgétaire et par une sortie du Trésor à l'international via une émission d'Eurobond. D'autre part, le volume soumissionné a atteint 339 milliards de dirhams en 2019, en hausse de 1,3% par rapport à 2018, traduisant l'excédent de cash chez les investisseurs, les amenant ainsi à réduire leurs exigences de rentabilité.

Évolution des taux obligataires entre 2018 et 2019



Source : Attijari Global Research

Évolution des indicateurs budgétaires



Source : Attijari Global Research

S'agissant des levées brutes, celles-ci ont marqué un recul de 9,3% à 104 milliards de dirhams en 2019. Le volume adjugé a porté essentiellement sur les maturités longues qui ont vu leur poids passer de 19,9% en 2018 à 52,8% en 2019. Par conséquent, la durée de la Dette intérieure s'est améliorée à 6 ans et 5 mois, contre 6 ans l'année précédente.

Tenant compte des remboursements du Trésor qui se sont élevés à 93 milliards de dirhams, les levées nettes ont totalisé un montant de 11 milliards de dirhams, en baisse de près de 63% en glissement annuel.

Dans ces conditions, la courbe obligataire primaire a connu une pression baissière portant sur l'ensemble des maturités, et particulièrement celles du long terme. Ces dernières ont accusé des pertes variant dans une fourchette de 38 pbs à 64 pbs. En particulier, le taux de rendement à 10 ans a franchi à la baisse la barre des 3,00%, marquant un recul significatif de 53 pbs.

Marché boursier

Le marché marocain a évolué au cours de l'année 2019 suivant une tendance haussière de fond. En effet, l'indice MASI a clôturé l'exercice 2019 en zone positive affichant une hausse de 7,11% au-dessus des 12.000 points. Pour sa part, l'indice MADEX a suivi la même tendance affichant une progression de 7,43% à 9.919 points.

Évolution du marché boursier en 2019



Source : Attijari Global Research

S'agissant du rythme des échanges, le flux des transactions sur le Marché Central s'est élevé à 31,2 milliards de dirhams correspondant à un volume moyen quotidien de 150 millions de dirhams contre 127 millions de dirhams en 2018. Il s'agit d'une amélioration sensible de 18,1%. Dans ce contexte, les 3 plus grandes capitalisations du marché à savoir Maroc Telecom, Attijariwafa bank et BCP ont concentré, à elles seules, près de la moitié du total des échanges. Sur le compartiment de blocs, le volume a atteint 12,6 milliards de dirhams.

Pour sa part, la capitalisation boursière du marché a enregistré une hausse de 7,7% en glissement annuel pour s'établir à 627 milliards de dirhams.

L'évolution de la Bourse de Casablanca durant l'année 2019 s'est caractérisée par deux tendances majeures :

- Dans un premier temps, l'indice MASI a subi un trend baissier pendant les cinq premiers mois de l'année 2019 conduisant à une contre-performance de 3,2% en date du 31 mai 2019. Une baisse amplifiée par l'annonce des résultats annuels mitigés des sociétés cotées. Il est à rappeler que les sociétés cotées ont enregistré un repli de -8,1% de leurs bénéfices agrégés au titre de l'exercice 2018. Globalement, cette phase a été marquée par l'attentisme des investisseurs qui s'est reflétée à travers un volume moyen quotidien faible de 81,0 millions de dirhams en baisse de 46,0% par rapport à la même période de 2018.
- Dans un second temps, plusieurs événements se sont succédés à compter de juin 2019, permettant au marché Actions d'effacer ses pertes enregistrées durant la première phase. En effet, l'indice MASI a gagné près de 11% en l'espace de 7 mois avec un volume moyen quotidien important de 162 millions de dirhams. Une hausse qui s'est accélérée à compter du mois de juin portée par les deux grandes capitalisations boursières, à savoir : Maroc Telecom et Attijariwafa bank. Celles-ci ont affiché des performances cumulées de 12,1% et de 9,1% respectivement sur la période juin-août et ce, en raison du relèvement de leurs pondérations dans les fonds Actions à hauteur de 20,0% contre 15,0% initialement. Un autre événement de taille durant cette période, la cession par l'Etat de 8% de sa participation dans le capital de Maroc Telecom qui s'est reflétée positivement sur l'appétit pour le risque des investisseurs. En témoigne le fort engouement envers l'OPV à travers une Demande globale de 33,8 milliards de dirhams contre une Offre de 2,2 milliards de dirhams, soit un taux de sursouscription supérieur à 15 fois. Enfin, la soutenabilité d'un contexte de taux bas au Maroc pour la quatrième année consécutive a favorisé un retour d'intérêt progressif des investisseurs en quête de rendement sur le marché Actions.



ANALYSE DES RÉSULTATS DU GROUPE

ACTIVITÉ (ACTIVITÉ MAROC)

Ressources clientèle

Au titre de l'année 2019, les dépôts de la clientèle d'Attijariwafa bank accusent une légère baisse de 0,6% à 232,4 milliards de dirhams. Cette variation résulte de :

- l'accroissement de 2,6% à 166,0 milliards des dépôts non rémunérés, en lien avec :
 - l'augmentation de 2,5% à 114,4 milliards de dirhams des comptes chèques ;
 - et, l'appréciation de 7,0% à 37,8 milliards de dirhams des comptes courants créditeurs.
- et, la baisse de 8,0% à 66,3 milliards de dirhams des dépôts rémunérés.

En termes de dépôts clientèle, Attijariwafa bank clôture l'année avec une part de marché de 24,5%.

Crédits par décaissement

Les crédits par décaissement d'Attijariwafa bank s'accroissent, à fin décembre 2019, de 2,5% pour se situer à 240,4 milliards de dirhams. Cette progression découle essentiellement de :

- l'augmentation de 4,3% à 64,5 milliards de dirhams des crédits immobiliers ;
- l'amélioration de 8,7% à 13,9 milliards de dirhams des crédits à la consommation ;
- et, la baisse de 2,4% à 63,3 milliards de dirhams des crédits à l'équipement.

En termes de crédits à l'économie, Attijariwafa bank réalise une part de marché de 25,6% en 2019.

Pour leur part, les créances en souffrance d'Attijariwafa bank augmentent de 5,7% à 12,6 milliards de dirhams. Dans le même sillage, les provisions pour créances en souffrance enregistrent une hausse de 2,5% à 7,9 milliards de dirhams, établissant le taux de couverture à 61,8%. Le taux de contentialité se fixe, ainsi, à 5,2% et le coût du risque à 0,35%.

Engagements par signature

Au terme de l'année 2019, les engagements par signature donnés augmentent de 6,7% à 132,0 milliards de dirhams, portant ainsi leur part de marché à 43,8%.

Source : GPBM

Résultats sociaux au 31 décembre 2019

Produit net bancaire

Au 31 décembre 2019, le Produit Net Bancaire (PNB) se chiffre à 12,8 milliards de dirhams en hausse de 5,4%

par rapport à l'année 2018. Cette évolution recouvre les hausses respectives de la marge d'intérêt (+6,9%), de la marge sur commission (+6,9%), du résultat des opérations de crédit-bail et de location (+18,4%) et du résultat des opérations de marché (+5,1%).

La structure du produit net bancaire se décompose comme suit :

	2019	Part/ PNB	2018	Part/ PNB	Variations	
					508	6,9%
Marge d'intérêt	7 854	61,1%	7 346	60,3%	508	6,9%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	141	1,1%	119	1,0%	22	18,4%
Marge sur commissions	1 937	15,1%	1 812	14,9%	124	6,9%
Résultat des opérations de marché	2 574	20,0%	2 449	20,1%	124	5,1%
(+) Divers autres produits bancaires	1 668	13,0%	1 612	13,2%	56	3,5%
(-) Diverses autres charges bancaires	1 329	10,3%	1 152	9,5%	176	15,3%
Produit Net Bancaire	12 844	100,0%	12 187	100,0%	658	5,4%

Marge d'intérêt

La marge d'intérêt s'établit à 7,9 milliards de dirhams, en amélioration de 6,9%. La marge d'intérêt peut être ventilée comme suit :

- Les intérêts et produits assimilés enregistrent une croissance de 4,1% s'établissant à 11,3 milliards de dirhams. Cette variation recouvre une amélioration des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+3,9%) et une hausse des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+3,7%).
- Les intérêts et charges assimilées marquent une baisse de 1,8% à 3,4 milliards de dirhams sous l'effet du recul de 8,0% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle. Les intérêts et charges assimilés sur opérations les établissements de crédit augmentent, quant à eux, de 1,5%.

Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le résultat des opérations de crédit-bail et de location s'accroît de 18,4% pour se fixer à 140,7 millions de dirhams en 2019.

Marge sur commissions

La marge sur commissions se chiffre, à fin décembre 2019, 1,9 milliard de dirhams, en accroissement de 6,9% comparativement à l'année dernière.

Résultat des opérations de marché

Le résultat des opérations de marché totalise, à fin décembre 2019, 2,6 milliards de dirhams, en progression de 5,1% par rapport à fin 2018.

Cette évolution découle de la hausse du résultat des opérations sur titres de transactions (+358 millions de dirhams) qui a neutralisé la baisse du résultat des opérations sur produits dérivés (-183 millions de dirhams), du résultat des opérations de change (-47 millions de dirhams) et du résultat des opérations sur titres de placement (-3 millions de dirhams).

Divers autres produits et autres charges bancaires

Les autres produits bancaires se fixent, à fin décembre 2019, à 1,7 milliard de dirhams marquant une hausse de 3,5% par rapport à fin 2018.

Pour leur part, les autres charges bancaires s'accroissent de 15,3% à 1,3 milliard de dirhams.

Charges générales d'exploitation

Au terme de l'année 2019, les charges générales d'exploitation totalisent 4,9 milliards de dirhams, en hausse de 4,6% par rapport à l'année 2018. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse de 5,4% des charges du personnel. Le coefficient d'exploitation s'établit, quant à lui, à 38,4% en amélioration de 0,3 point par rapport à 2018.

En MMAD	Décembre	Décembre	Variations	
	2019	2018	MDH	%
Charges du personnel	2 314	2 196	118	5,4%
Impôts et taxes	107	147	-41	-27,5%
Charges externes	1 867	1 867	1	0,0%
Autres charges générales d'exploitation	75	60	15	25,8%
Dotations aux amortissements d'exploitation*	571	448	124	27,7%
Charges générales d'exploitation	4 935	4 717	217	4,6%

* des immobilisations corporelles et incorporelles

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 8,0 milliards de dirhams en 2019 en amélioration de 5,9% par rapport à 2018. Cette évolution recouvre l'augmentation du produit net bancaire (+5,4%) et la hausse des charges générales d'exploitation (+4,6%).

Résultat courant

Au terme de l'année 2019, le résultat courant se chiffre à 7,0 milliards de dirhams, en progression de 8,0% par rapport à l'année précédente.

Les dotations aux provisions nettes des reprises ont baissé de 11,2% à 961,7 millions de dirhams, en lien avec :

- Une dotation brute globale de 1,6 milliard de dirhams en 2019 au lieu de 3,0 milliards de dirhams en 2018 ;
- Et, une reprise de provisions globale de 648,0 millions de dirhams en 2019 contre 1,9 milliard de dirhams en 2018.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 66,5% en 2019.

Résultat net

Au final, le résultat net s'établit, à l'issue de l'année 2019, à 4,8 milliards de dirhams, en croissance de 5,1% par rapport à l'année dernière.

Fonds propres

Les fonds propres relatifs à l'exercice 2019, hors résultat net, se sont renforcés de 5,1% pour se fixer à 38,8 milliards de dirhams.

Total bilan

À fin décembre 2019, le total bilan a totalisé 360,8 milliards de dirhams en hausse de 2,9% par rapport à l'année précédente.

Difficultés rencontrées : Aucune

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2019

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	65 479 998	65 479 998	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	45 226 552	45 226 552	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	101 807	101 807	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	4 812 321	4 812 321	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 210 341	15 210 341	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	128 977	128 977	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 437 607	2 407 049	-	17 182	30 558	30 558
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 524	54 524	-	1 037	-	-
. OBLIGATIONS	1 616 285	1 616 285	-	4 204	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	700 214	700 214	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 584	36 026	-	11 941	30 558	30 558
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 323 935	8 323 935	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 251 986	8 251 986	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	71 949	71 949	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion : Aucune

Délais de paiement : La banque est conforme à la Loi 32-10 et à ses textes d'application et n'a pas de dettes fournisseurs ni de créances clientèles qui remontent à plus de deux mois.

Projet d'affectation du résultat proposé par le Conseil d'Administration du 24 février 2020 à l'Assemblée Générale Ordinaire

Résultat net de l'exercice	4 840 111 161,33
Mise en réserve légale	6 332 453,00
Mise en réserve d'investissement	-
Report des exercices précédents	1 876 195 553,91
Bénéfice distribuable	6 709 974 262,24
Répartition	
Dividende statuaire 6%	125 915 807,40
Somme nécessaire pour porter le dividende par action à 13,5 Dh	2 707 189 859,10
Soit un total de distribution de	2 833 105 666,50
Mise en réserves extraordinaires	-
Report à nouveau	3 876 868 595,74

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

Les sociétés de financement spécialisées

Wafasalaf

Au titre de l'année 2019, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2019.

La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 2,1% à 12,8 milliards de dirhams à fin décembre 2019, suite à l'amélioration de 5,9% à 5,9 milliards de dirhams de la production portée.

L'encours global a augmenté, pour sa part, de 6,9% s'établissant à 34,3 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,4% à 13,8 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 8,6% à 20,4 milliards de de l'encours géré.

En MDH	2018	2019	Variation
Production globale	12 577	12 844	2,1%
Production portée	5 527	5 856	5,9%
Production gérée	7 050	6 988	-0,9%
Encours global	32 067	34 272	6,9%
Encours porté	13 263	13 844	4,4%
Encours géré	18 804	20 428	8,6%

Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 31,8% des encours bruts à fin 2018.

En juin 2019, Wafasalaf a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 250 millions de dirhams d'une maturité de 7 ans. Il est ventilé en deux tranches avec un taux fixe de 3,45% et un taux révisable annuellement de 2,91%. L'objectif de cette émission est notamment de renforcer ses ressources stables et de financer son développement et sa croissance.

En termes de résultats, le produit net bancaire a enregistré une hausse de 5,6% pour se fixer à 1 113,9 millions de dirhams. Le résultat net financier s'est établi, quant à lui, à 334,4 millions de dirhams, en croissance de 6,2% par rapport à 2018.

Wafabail

Au titre de l'année 2019, Wafabail a réalisé une bonne performance de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,4 milliards de dirhams en quasi-stagnation par rapport à l'année dernière. De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 2,4% pour se situer à 13,1 milliards de dirhams.

En MDH	2018	2019	Variation
Production globale	4 389	4 396	0,2%
Encours global	12 808	13 115	2,4%

La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 26,2% en encours en 2018.

Wafabail a clôturé l'exercice 2019 avec un produit net bancaire de 371,6 millions de dirhams en amélioration de 0,7% par rapport à 2018 et un résultat net financier de 128,2 millions de dirhams en progression de 3,6% (8% hors la contribution sociale).

Wafa Immobilier

Wafa Immobilier poursuit son dynamisme dans le financement du crédit immobilier auprès des acquéreurs et des promoteurs. Son encours global s'est, ainsi, apprécié de 4,9% à 65,8 milliards de dirhams faisant suite à l'amélioration de 0,9% à 53,5 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 27,1% à 12,2 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.

De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 2,8% pour se situer à 186 658 dossiers.

En MDH	2018	2019	Variation
Encours global	62 660	65 755	4,9%
Encours acquéreurs	53 034	53 522	0,9%
Encours promoteurs	9 626	12 233	27,1%
Encours acquéreurs (nombre de dossiers)	181 598	186 658	2,8%

Wafa Immobilier a étoffé son réseau en 2019 d'une nouvelle agence commerciale le portant à 60 agences.

En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership, la technologie et l'innovation, Wafa Immobilier s'est vu décerner en décembre 2019 le prix « The best manager of the year » et « The best regional enterprise » par l'académie d'Oxford.

En termes de résultats, Wafa Immobilier a réalisé, au terme de l'année 2019, un produit net bancaire de 357,3 millions de dirhams, en accroissement de 4,6% et un résultat financier de 112,8 millions de dirhams, en amélioration de 6,8%.

Wafacash

Au titre de l'année 2019, l'activité de Wafacash a enregistré une tendance favorable des principaux indicateurs d'activité et de rentabilité.

En effet, le nombre de transactions global a affiché une progression de 7% atteignant 33 millions de transactions et le volume global des flux traités a atteint 75,2 milliards de dirhams, soit une progression de 3% par rapport à l'année précédente.

En MDH	2018	2019	Variation
Nombre de transactions (en millions)	31,0	33,0	7,0%
Flux global (en milliards de Dhs)	73,2	75,2	3,0%

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- Développement de notre activité du Transfert International par le lancement de « Instant Cash »
- Lancement du service Secours Familiaux avec notre partenaire « RIA ».
- Développement de l'offre BINGA par l'ajout de 7 nouveaux adhérents
- Recrutement d'un nouveau franchisé avec 12 points de vente ;
- Extension du réseau par l'ouverture de 71 nouvelles agences, portant le réseau à 1 850 agences
- Wafacash a été « Elu Service Client de l'Année 2020 » dans la catégorie « Moyens de paiement et transfert d'argent » pour la deuxième année consécutive le 24 octobre 2018.

En termes d'indicateurs financiers, le produit net bancaire a progressé de 5% pour s'établir à 437,0 millions de dirhams. Le résultat net s'élève, pour sa part, à 140,8 millions de dirhams.

Hors l'impact de la contribution à la cohésion sociale, le résultat ressort à 147 millions de dirhams marquant une croissance de 4%.

En 2020, Wafacash prévoit de poursuivre la réalisation des projets retenus dans le cadre de son plan stratégique « ORBITE 2020 », qui s'articule autour de 6 axes de développement :

- Poursuivre le développement ciblé du réseau ;
- Enrichir l'offre transactionnelle actuelle ;
- Développer une offre relationnelle adaptée pour le LIB ;
- Se positionner sur les nouveaux métiers ;
- Accélérer le développement à l'international ;
- Industrialiser l'organisation en préservant son agilité.

Attijari Factoring Maroc

En 2019, le marché Factoring a connu un net recul de la production et des encours, conséquence d'une détérioration du risque vendeur, de la persistance de l'allongement des délais de paiement et de l'aggravation du taux de défaillance financière des débiteurs.

Dans ce contexte, Attijari Factoring (AFM) a réalisé une production de 18,2 milliards de dirhams en baisse de 33,1% et un encours global de 2,4 milliards de dirhams en recul de 3,2%.

En MDH	2018	2019	Variation
Production globale	27 132	18 160	-33,1%
Encours global	2 460	2 381	-3,2%

Dans ce sillage, Attijari Factoring a maintenu sa position de leader avec une part de marché de l'ordre de 43%.

Au niveau des indicateurs, le produit net bancaire se fixe à 93,4 millions de dirhams en progression de 12,6% et le résultat financier net s'établit à 35,3 millions de dirhams en hausse de 13,3%.

Wafa LLD

Au titre de l'année 2019, le marché de l'automobile au Maroc a connu une baisse des volumes traités. Les ventes de véhicules ont ainsi atteint 165 918 véhicules, en baisse de 6,2% par rapport à l'année 2018. Toutefois, les ventes de véhicules utilitaires légers ont enregistré 17 729 unités, en progression de 24,1% comparativement à 2018.

	2018	2019	Variation
Parc global géré	5 738	5 511	-4,0%

Wafa LLD gère une flotte de 5 511 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 509 nouveaux véhicules et la cession de 1 736 véhicules.

Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

À fin décembre 2019, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 217,9 millions de dirhams (-2,9%) et un résultat net financier de 13,4 millions de dirhams (+0,3%).

Bank Assafaa

À fin novembre 2019, l'encours des financements Mourabaha de Bank Assafa a atteint 3 603 millions de dirhams, soit une progression de 48% par rapport à son niveau au 31 décembre 2018. À noter que l'activité de production a enregistré, durant cette année, le démarrage du financement de la promotion immobilière.

À l'instar du marché, la part prépondérante dans l'activité de production de Bank Assafa revient au financement participatif à l'immobilier avec un encours dépassant les 3,2 milliards de dirhams.

En ce qui concerne l'activité de collecte, l'encours des dépôts a avoisiné 1 milliard de dirhams, en augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Plus de 98% de l'encours des dépôts est constitué des dépôts à vue. L'encours des dépôts d'investissement s'est chiffré à près de 18 millions de dirhams environ.

En termes de réalisations, le total Bilan de Bank Assafa a marqué, à fin décembre 2019, une augmentation de 30% comparativement à 2018 pour se situer à 4 163 millions de dirhams.

De son côté, le produit net bancaire s'est établi à 70,5 millions de dirhams, en accroissement de 128% par rapport à l'année précédente. Cette performance est due au double effet d'une importante hausse des produits (+229%) et d'une maîtrise des charges d'exploitation (+14%).

Le résultat net ressort, quant à lui, à -92,3 millions de dirhams contre -107,0 millions de dirhams en 2018.

Les filiales de la banque de financement et d'investissement

Corporate Finance : Attijari Finances Corp

Au cours de l'exercice 2019, la banque d'affaires Attijari Finances Corp. s'est distinguée en matière de conseil à l'échelle locale et régionale en conseillant avec succès les opérations suivantes :

Opérations stratégiques – M&A

- Conseil de Wafa Assurance dans le cadre de la prise de contrôle de Pro Assur SA et de pro Assur Vie au Cameroun
- Conseil de la société Egyptienne KarmSolar dans le cadre d'une levée de fonds dans le secteur des Energies Renouvelables

- Conseil de OCP SA dans le cadre de l'opération d'acquisition du pôle hôtelier de ONCF (La Mamounia, Palais Jamai, Michlifen & Marchicca)
- Conseil de Nareva dans le cadre d'une croissance externe en Egypte

Opérations stratégiques – Infrastructures

- Conseil de Marsa Maroc dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres international restreint lancé par le Port Autonome de Kribi pour la mise en concession des activités de développement, d'exploitation et de maintenance du terminal polyvalent du Port de Kribi (Cameroun)
- Conseil du groupe français Alyzia dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres lancé par l'Office National des Aéroports (ONDA) pour la concession des services d'assistance en escale aux tiers dans les aéroports du Royaume du Maroc
- Conseil de Masen et l'ONEE dans le cadre du projet de développement éolien à Taza
- Conseil de Nador West Med dans le cadre du montage financier pour l'aménagement de la zone franche de Nador West Med
- Conseil d'Al Omrane pour le placement privé de projets identifiés dans le cadre de la redynamisation des villes nouvelles et pôles urbains

En 2019, sur le volet des opérations de marché, la banque conseil a maintenu sa dynamique ainsi que sa présence sur les marchés Actions (Equity Capital Market) et de la dette privée (Debt Capital Market) en dénouant avec succès les opérations suivantes :

ECM

- Conseil de la DEPP dans le cadre de la cession de 8% du capital de Maroc Telecom dont 2% via une Offre de Vente au Public d'un montant de 2,18 Mrds Dh
- Co-conseil d'Addoha dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital d'un montant de 800 Mdh

DCM

- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant de 250 Mdh
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour de son dossier d'information relatif à l'émission de BSF
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 1,0 Mrd Dh

- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif aux certificats de dépôt
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 1,0 Mrd Dh
- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1,0 Mrd Dh
- Conseil de Managem dans le cadre de la mise à jour de son dossier d'information relatif à l'émission de billets de trésorerie

À fin décembre 2019, le chiffre d'affaires d'Attijari Finances Corp. s'établit à 70 millions de dirhams vs 36,1 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent.

Attijari Invest

Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity. Sa vocation est d'offrir aux investisseurs des opportunités de placement dans des véhicules conjuguant une rentabilité financière élevée et une gestion optimale des risques.

En 2019, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- L'étude d'opportunités de structuration de nouveaux véhicules d'investissement, élargissant le périmètre d'Attijari Invest à de nouveaux schémas d'investissement et à des secteurs d'activité très prometteurs.

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest :

- À continué à mobiliser en 2019 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collèges et lycées marocains ;
- À participé à la journée d'appui et de concentration organisée par la Fondation Attijariwafa bank au profit des élèves de classes préparatoires commerciales publiques, pour optimiser leur préparation aux concours d'accès aux Grandes Ecoles de commerce françaises.

Les filiales de la banque des marchés

Gestion d'actifs : Wafa Gestion

Au terme de l'année 2019, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 118 milliards de dirhams en hausse de 10% par rapport à l'année dernière.

Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 470,6 milliards de dirhams à fin décembre 2019, en progression de 8% par rapport à 2018.

Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché de plus 25%.

L'année 2019 a été marquée par des réalisations financières exceptionnelles :

- Une progression du chiffre d'affaires de 5% à 336,7 millions de dirhams vs. 322,1 millions de dirhams
- Une hausse du résultat net de 11% à 87,4 millions de dirhams vs. 78,9 millions de dirhams

Wafa Gestion s'est en outre démarquée par :

- La refonte et le lancement du site internet www.wafagestion.com
- La consécration de quatre OPCVM de Wafa Gestion, dans les catégories diversifiée et taux, par le prestigieux prix « Thomson Reuters Lipper Fund Award 2019 » ;
- La confirmation de la note Investment Management Quality Rating « Excellent (mar) » de Wafa Gestion par l'agence Fitch Ratings. Cette note reflète les qualités d'une société de gestion leader historique sur son marché
- Le renforcement du dispositif de contrôle et de gestion des risques
- La création de quatre nouveaux fonds dédiés en faveurs des clients institutionnels.

Attijari Titrisation

Attijari Titrisation a fini l'année 2019 avec un encours sous gestion de 3,7 milliards de dirhams soit 39% de part de marché.

Durant l'année 2019, Attijari Titrisation a lancé un nouveau compartiment du fonds « FT MIFTAH » nommé « Miftah Fonctionnaires II » portant le nombre de fonds gérés à quatre fonds. Ce compartiment a logé la titrisation d'un portefeuille de crédits hypothécaires détenu par Attijariwafa bank en faveur de fonctionnaires de l'état marocain pour un montant de 1 milliard de dirhams.

Par ailleurs, Attijari Titrisation a étudié et structuré pour le compte de ses clients plusieurs montages financiers basés sur la titrisation de différents types d'actifs comme des crédits à la consommation, crédits hypothécaires et actifs immobiliers.

Intermédiation boursière : Attijari Intermédiation

La place boursière de Casablanca termine l'année 2019 avec une performance annuelle de +7,1% contre -8,3% en 2018.

Le marché a été marqué par la cession de l'Etat, au 2^e semestre 2019, de 8% du capital de Maroc Télécom dont 2% à destination du public pour un montant de 2,2 milliards de dirhams.

L'année 2019 a connu également la refonte du Règlement Général de la Bourse de Casablanca qui modernise le cadre législatif et propose de nouvelles offres (nouveaux compartiments dont un marché pour les PME, cotation en devises etc..).

De même, les métiers liés au marché financier tels que Négociateurs, Contrôleur Interne, Conseiller en investissement financiers voient désormais leurs activités soumises à un examen d'habilitation mis en place et certifié par l'AMMC.

Dans ce sillage, Attijari Intermédiation clôture l'année 2019 avec un volume d'échanges de 17,8 milliards de dirhams et réalise ainsi une part de marché de 28,5% vs. 32,9% en 2018.

En termes de rentabilité, Attijari Intermédiation réalise un chiffre d'affaires de 62,4 millions de dirhams en hausse de 130%, dopé essentiellement par l'opération Maroc Telecom. Le résultat d'exploitation ressort à 17,7 millions de dirhams et quant au résultat net, il s'établit à 15,7 millions de dirhams contre 3,5 millions de dirhams en 2018.

Sur l'opération Maroc Telecom, le groupe Attijariwafa Bank composé du Réseau, Wafa Bourse et Attijari Intermédiation a placé 716 millions de dirhams sur les 2,2 milliards de dirhams offerts au public soit une part de marché de 32,9%.

Pour la 5^{ème} année consécutive, Attijari Intermédiation est récompensée par l'AFE «Arab Federation of Exchanges» pour l'année 2018. Le prix du «Highest Traded Value in the Casablanca Stock Exchange» a été remis lors de la cérémonie du sommet annuel 2019 organisé par l'AFE au Caire les 23 et 24 Avril 2019.

Attijari Intermédiation a également été récompensé par le magazine Global Banking & Finance review au titre du Best Securities Brokerage Company Morocco pour l'année 2019.

Intermédiation boursière : Wafa Bourse

Dans un marché évoluant d'avantage au rythme des opérations stratégiques et du niveau de liquidités des OPCVM, la volumétrie transigeant par Wafa Bourse a connu une baisse lors de l'exercice 2019 s'élevant à 889 millions de dirhams contre 1 337 millions de dirhams.

Wafa Bourse a su diversifier ses revenus notamment avec la commercialisation d'OPCVM pour compenser la baisse de la volumétrie sur le marché secondaire.

La part de marché de Wafa Bourse sur la bourse en ligne s'est élevée à 44% maintenant ainsi son leadership sur ce segment. La structure a enregistré 18%* des flux transactionnels des personnes physiques sur la même année.

* Sur la base des derniers chiffres publiés par l'AMMC au 30 septembre 2019.

Wafa Assurance

Plan stratégique

Finalisation du plan stratégique pour la période 2020-2024, avec l'ambition d'accentuer son leadership au Maroc, redresser sa rentabilité, accélérer sa transformation et franchir un cap dans son développement en Afrique.

Réseau de distribution

Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture de 4 nouveaux points de vente.

Le réseau exclusif compte à fin 2019, 316 points de vente (251 Agents, 65 Bureaux Directs).

Systèmes d'Informations et Transformation Digitale

Au niveau SI et Digital, la compagnie a enregistré plusieurs réalisations en 2019, parmi lesquelles :

- Déploiement de l'offre d'assistance payante proposée à la souscription d'assurance Auto en ligne sur le site de Wafa Assurance et les applications mobiles MyWafa (Android et iOS).
- La mise en place d'un nouvel extranet santé pour les intermédiaires et clients Entreprise avec dématérialisation des prises en charge.
- La mise en place de la plateforme de gestion de sinistre auto matériel.
- Intégration de l'Extension de garantie Evénements Catastrophiques pour la Non Vie et prise en charge de la nouvelle taxe parafiscale EVCAT pour les produits Vie
- Le déploiement auprès du réseau traditionnel de nouveaux produits et services : Assistance payante automobile, le nouveau produit RC scolaire et l'extranet Indemnisation RC.
- Déploiement du nouveau progiciel de gestion du contentieux.

Développement à l'international

Wafa Assurance renforce sa présence au Cameroun suite à l'acquisition de 65% du capital de la compagnie d'assurance Pro Assure SA.

Cette prise de contrôle permet à Wafa Assurance de renforcer sa présence au sein de la première économie de la zone CEMAC.

Les résultats

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 ressort à 8 853 millions de dirhams en progression de 5,8%, porté essentiellement par la branche Vie qui s'inscrit en hausse de 8,8%, à 5 094 millions de dirhams.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 8,8% grâce notamment aux bonnes performances de l'épargne périodique et Unités de Compte via la bancassurance.

L'activité Décès est en hausse de 8,9%, tirée par les contrats décès adossés aux crédits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 3 759 millions de dirhams à fin 2019 en progression de 1,9%. Cette croissance résulte des bonnes performances aussi bien sur le marché des entreprises que sur le marché des particuliers.

Résultats

En Non-Vie, le résultat s'est amélioré de 7,0 %, à 385 millions de dirhams, affecté par la baisse de la sinistralité globale nette de réassurance et des gains de productivité.

Le résultat de l'activité Vie est en progression de 46 millions de dirhams, à 372 millions de dirhams, portée par l'activité Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à 9 millions de dirhams en 2019, en amélioration de 7 millions de dirhams du fait de la hausse des produits des placements libres.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (117 millions de dirhams), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2019 de 649 millions de dirhams contre 608 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 6,8%.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises en 2019 sont en hausse de 5% par rapport à 2018, à 281,4 millions de dirhams, soit une progression de 13 MDH.

Ces primes sont issues à hauteur de 243 millions de dirhams des affaires directes souscrites au Maroc, qui tirent leur croissance d'une progression de 8% sur l'assistance automobile.

L'acceptation en réassurance, au titre des contrats distribués en Europe, progresse de 11%, à 38,3 millions de dirhams.

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève pour sa part à 25 millions de dirhams, en baisse de 16,4%.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le chiffre d'affaires 2019 s'élève à 87 millions de dinars tunisien (299,8 millions de dirhams), en hausse de 0,64%.

L'activité Epargne est en progression de 1,1 % à 70,9 millions de dinars tunisien (244,6 millions de dirhams), alors que la Prévoyance baisse de 1,2% à 16 millions de dinars tunisien (55,3 millions de dirhams).

Le résultat net ressort bénéficiaire de 6,0 millions de dinars tunisien (20,7 millions de dirhams) contre 4,9 millions de dinars tunisien en 2018.

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires s'établit à 10,2 milliards de FCFA (169,5 millions de dirhams) contre 7,9 milliards de FCFA en 2018, soit une progression de 29,4%.

En Epargne, le chiffre d'affaires ressort à 8,1 milliards de FCFA (134,6 millions de dirhams) contre 6,0 milliards de FCFA en 2018, alors qu'en décès il ressort à 2,1 Mrds milliards de (34,8 millions de dirhams) contre 1,9 milliards de FCFA en 2018.

Le résultat net au terme de ce quatrième exercice d'activité ressort bénéficiaire de 434,5 millions de FCFA (7,2 millions de dirhams) contre un bénéfice de 376 millions FCFA en 2018.

Wafa Assurance Sénégal (Non vie)

Le chiffre d'affaires s'élève à 2,1 milliards de FCFA (34,4 millions de dirhams), en progression de 8,2% par rapport à 2018.

Il est concentré à 79% sur les branches DAB & RD, Maladie et Automobile.

Le résultat net est déficitaire de 184 millions de FCFA (-3,1 millions de dirhams) contre un bénéfice de 50 millions de FCFA en 2018.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Au terme du troisième exercice d'activité, le chiffre d'affaires ressort à 9,3 milliards de FCFA (153 millions de dirhams), en progression de 96,8%, et provient à 71% de l'activité Epargne.

Le chiffre d'affaires Prévoyance s'élève à 2,7 millions de FCFA (~43 millions de dirhams) en hausse de 131%.

Le résultat net est bénéficiaire de 563,3 millions de FCFA (9,4 millions de dirhams).

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non vie)

La troisième année pleine d'activité se solde par un chiffre d'affaires de 4,0 milliards de FCFA (37,6 millions de dirhams) contre 3,4 milliards de FCFA en 2018, soit une progression de 17,6%.

Ce chiffre d'affaire est concentré à 55% sur les DAB, IA et l'automobile.

Le résultat net est déficitaire de 102,6 millions de M FCFA (-1,7 millions de dirhams) après un bénéfice de 50,5 millions de FCFA en 2018.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le chiffre d'affaires ressort à 4,3 milliards de FCFA (71 millions de dirhams) au terme de la troisième année, en progression de 3,7% par rapport à 2018.

Ce chiffre d'affaires est issu à 74,4% de l'activité Epargne.

Le résultat net est bénéficiaire pour la première fois de 103,1 millions de FCFA (1,7 millions de dirhams) contre -279 millions de FCFA en 2018.

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le chiffre d'affaires ressort à 2,9 millions de FCFA (48,7 millions de dirhams) au titre de l'exercice 2019 (première année d'exploitation sous contrôle de Wafa Assurance).

Ce chiffre d'affaire est concentré à 60,3% sur la maladie et l'automobile.

Le résultat net est déficitaire de 1 777,7 millions FCFA (-29,6 millions de dirhams).

Filiales en Afrique

Attijariwafa bank se positionne en tant que véritable banque panafricaine avec une présence soutenue au Maghreb et dans les zones économiques intégrées UEMOA et CEMAC.

Conformément à ses orientations stratégiques à l'international, le groupe Attijariwafa bank continue de conforter sa vocation d'acteur régional de référence et renforce son rôle dans le développement économique régional et la coopération Sud-Sud.

En mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Les filiales de la Banque de Détail à l'International ont enregistré des performances considérables au titre de l'année 2019.

Afrique du Nord

Le groupe Attijariwafa bank est implanté au Maghreb à travers ses filiales Attijari bank Tunisie (ABT) et Attijari bank Mauritanie (ABM) et Attijariwafa bank Egypt.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2019	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dépôts	24 506	1 988	12 791
Crédits nets	19 557	1 552	11 299
Total bilan	31 860	2 509	18 918
PNB	1 599	176	1 242
RN	575	45	280
Réseau	208	30	64

CONTRIBUTIONS*	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dettes envers la clientèle	7,3%	0,6%	3,0%
Prêts et créances sur la clientèle	6,4%	0,4%	3,3%
Total bilan	6,1%	0,5%	4,2%
PNB	6,7%	0,7%	5,0%
RN	8,0%	1,4%	3,3%

* Contributions dans le Groupe (comptes IFRS)

Zone UEMOA

Le groupe Attijariwafa bank opère au Sénégal à travers la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest et le Crédit du Sénégal. Il est présent en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo à travers la Société Ivoirienne de Banque, la Banque Internationale pour le Mali et la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2019	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dépôts	14 170	2 706	13 735	4 675	1 401
Crédits nets	11 355	2 088	12 630	3 123	1 121
Total bilan	16 957	3 779	18 048	5 683	2 033
PNB	1 274	211	1 179	348	91
RN	429	86	461	8,7	14
Réseau	94 ¹	8	65	71	11

(1) yc Bénin, Burkina-Faso et Niger,

CONTRIBUTIONS*	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dettes envers la clientèle	4,2%	0,8%	4,1%	1,4%	0,4%
Prêts et créances sur la clientèle	3,5%	0,6%	3,9%	0,9%	0,3%
Total bilan	3,3%	0,7%	3,4%	1,2%	0,4%
PNB	5,4%	0,9%	5,0%	1,5%	0,4%
RN	5,1%	1,0%	6,2%	1,4%	-0,2%

(*) Contributions dans le Groupe (comptes IFRS)

Zone CEMAC

La zone CEMAC est couverte par les filiales suivantes : l'Union Gabonaise de Banque, le Crédit du Congo et la Société Camerounaise de Banque.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2019	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dépôts	5 799	3 083	7 959
Crédits nets	3 751	1 771	5 335
Total bilan	7 373	3 615	10 010
PNB	781	297	749
RN	252	67	150
Réseau	22	20	55

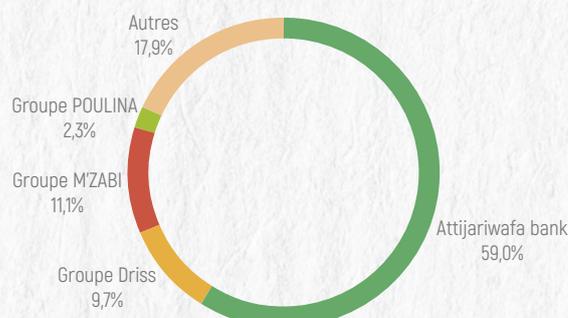
CONTRIBUTIONS*	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dettes envers la clientèle	1,8%	0,9%	2,4%
Prêts et créances sur la clientèle	1,3%	0,6%	1,6%
Total bilan	1,5%	0,7%	1,9%
PNB	3,3%	1,3%	3,1%
RN	6,1%	0,6%	2,3%

ZOOM ATTIJARI BANK TUNISIE (ABT)

Faits marquants en 2019

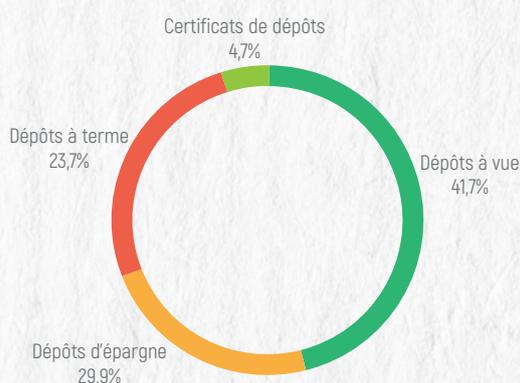
- Attijari bank Tunisie a remporté deux trophées lors des « PROS D'OR 2019 », grand prix de la communication, qui récompense les meilleures campagnes publicitaires en Tunisie durant les deux années 2017 et 2018.
- Signature d'une convention avec GRANDI NAVI VELOCI (Groupe MSC), l'une des principales compagnies de navigation italiennes en faveur des Tunisiens Résidents à l'étranger
- Participation à la 6^e édition du Forum International Afrique Développement tenu en mars 2019 à Casablanca.

Répartition du capital de ABT en 2019



Principaux indicateurs du secteur bancaire Tunisien

Structure des dépôts en 2019



(En Mrds de Dhs)	2019	2018	2017
Nombre de banques résidentes	23	23	23
Réseau d'agences	Nd	1 913	1 860
Nombre d'habitants par agence bancaire (en milliers)	Nd	6,04	6,15
Total actifs/PIB (%)	Nd	126	125
Taux directeur	7,75%	6,75%	5,00%

Source : Banque Centrale Tunisienne

Principaux indicateurs financiers d'Attijari bank Tunisie

Attijari bank Tunisie a enregistré une très bonne performance au titre de l'année 2019.

Les dépôts se sont accrus de 5,9% à 24,5 milliards de dirhams et les crédits se sont consolidés de 5,1% à 19,6 milliards de dirhams.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,6 milliard de dirhams, en progression de 11,0% par rapport à 2018. Le résultat net ressort à 574,9 millions de dirhams en progression de 20,0%.

(En Mrds de Dhs)	2019	2018
Total Dépôts	24,5	23,1
Total Crédits nets	19,6	18,6
Total bilan	31,9	29,3
PNB (comptes sociaux)	1,6	1,4
RN (comptes sociaux)	0,57	0,48
RoE	31,9%	29,5%
PDM dépôts	11,0%	11,2%
PDM crédits	8,5%	8,5%
Nombre d'agences	208	207

Cours constant TND/MAD : TC : 3,4221, TM : 3,303975

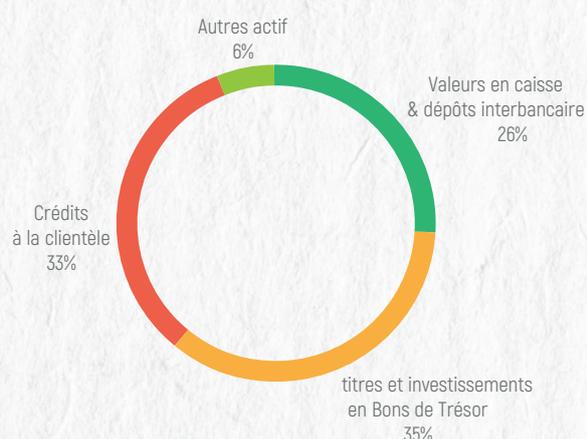
ZOOM ATTIJARIWABA BANK EGYPT (ABE)

Faits marquants en 2019

- Nomination d'un nouveau Directeur Général ;
- Attijariwafa bank Egypt a reçu lors de l'événement «EMEAFINANCE Achievement Awards 2018», tenu à Londres, le prix de la meilleure opération de structuration de financement bancaire en Egypte, pour sa participation en tant qu'arrangeur au financement de la dette d'Orange Egypt ;
- Lancement du Club africain de développement pour l'Égypte ;
- Ouverture de 6 nouvelles agences, portant le réseau à 64 à fin décembre 2019.

Principaux indicateurs du secteur bancaire Égyptien

Structure du bilan du secteur bancaire en 2018



	2019	2018	2017
Nombre de banques	38	38	38
Réseau d'agences	4 365*	4 220	4 093
Ratio de transformation	44,1%*	46,2%	46,0%
Réserves obligatoires		14%	14%
Taux directeur	12,75%	17,25%	19,25%
Réserves obligatoires		14%	14%
Taux directeur	12,75%	17,25%	19,25%
Taux directeur	12,75%	17,25%	19,25%

Source : Banque Centrale Egyptienne
 (*) Données au 30 septembre 2019

Principaux indicateurs financiers de Attijariwafa bank Egypt

Au titre de l'année 2019, Attijariwafa bank Egypt réalise une croissance contrastée de son activité. En effet, les crédits s'accroissent de 29,2% s'établissant à 11,3 milliards de dirhams. Pour leur part, les dépôts totalisent 12,8 milliards de dirhams en baisse de 12,9% par rapport à l'année 2018.

En termes de résultats, le PNB se replie de 5,8% à 1,2 milliard de dirhams. Le résultat net ressort, quant à lui, à 280,3 millions de dirhams en baisse de 29,4%.

(En Mrds de Dhs)	2019	2018
Total Dépôts	12,8	14,7
Total Crédits nets	11,3	8,7
Total bilan	18,9	19,0
PNB (comptes sociaux)	1,2	1,3
RN (comptes sociaux)	0,28	0,40
RoE	10,6%	17,6%
PDM dépôts	0,5%	0,5%
PDM crédits	0,9%	0,9%
Nombre d'agences	64	56

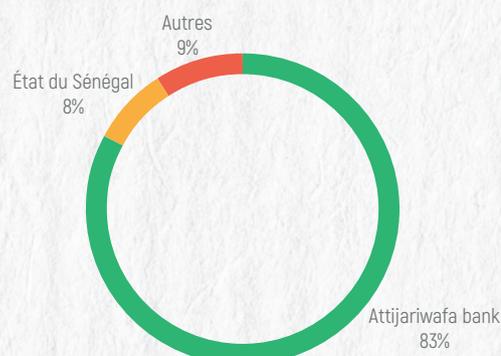
Cours constant EGP/MAD : TC : 0,5979 ; TM : 0,575958

ZOOM COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CBAO)

Faits marquants en 2019

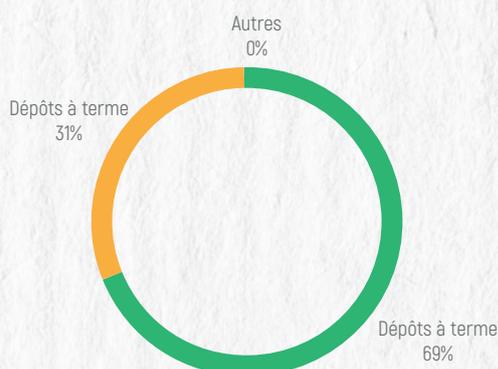
- Participation au financement syndiqué pour la réalisation des travaux de construction et du bitumage d'un boulevard à Ouagadougou
- Participation de la CBAO au Forum International Club Afrique Développement (FIAD) qui s'est tenu du 13 au 14 Mars 2019 sous le thème « Quand l'Est rencontre l'Ouest » avec près de 50 clients Entreprises et TPE.

Répartition du capital de CBAO en 2019



Principaux indicateurs du secteur bancaire sénégalais

Structure du bilan du secteur bancaire en 2018



	2019	2018	2017
Nombre de banques	25	25	24
Réseau d'agences	Nd	488	481
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,50%	2,50%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,50%	4,50%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO

Principaux indicateurs financiers de la CBAO

Au terme de l'année 2019, les dépôts de la CBAO se sont renforcés de 11,2% à 14,2 milliards de dirhams. De son côté, l'encours des crédits nets est passé de 10,6 milliards de dirhams en 2018 à 11,3 milliards de dirhams en 2019, enregistrant une croissance de 6,6%.

Le produit net bancaire de la CBAO s'est établi à 1,3 milliard de dirhams, en amélioration de 9,1% par rapport à 2018. Le résultat net s'est hissé à 428,6 millions de dirhams en 2019 marquant une progression de 11,6% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2019	2018
Total Dépôts	14,2	12,7
Total Crédits nets	11,3	10,6
Total bilan	17,0	15,8
PNB (comptes sociaux)	1,3	1,2
RN (comptes sociaux)	0,43	0,38
RoE	31,2%	28,9%
PDM dépôts	15,8%	16,4%
PDM crédits	13,8%	14,9%
Nombre d'agences*	94	94

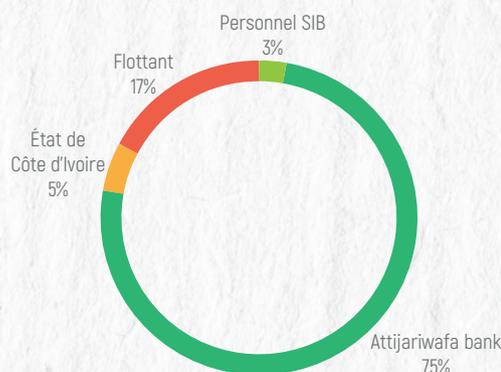
Cours FCFA/MAD : TC : 0,01641 ; TM : 0,16432 ;
 (*) y.c. Burkina Faso, Niger et Bénin

ZOOM SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE (SIB)

Faits marquants en 2019

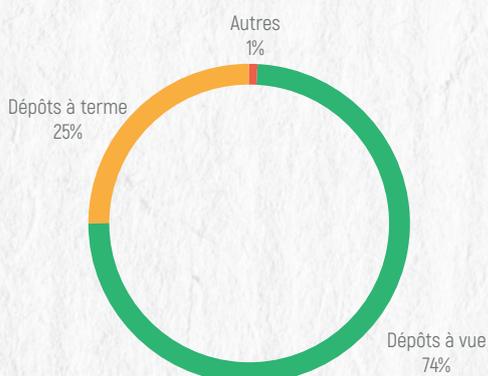
- Distinction de la SIB pour la troisième année consécutive avec le trophée de meilleure Spécialiste en Valeur du Trésor (SVT) 2019 en côte d'ivoire par l'Agence Régionale UEMOA Titres ;
- Le Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, M. Mohamed EL KETTANI, a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire par la Grande Chancelière de l'Ordre National de Côte d'Ivoire ;
- Opération de créances titrisées avec l'Etat de la Côte d'Ivoire pour un montant de 40 milliards de FCFA.

Répartition du capital de la SIB en 2019



Principaux indicateurs du secteur bancaire ivoirien

Structure du bilan du secteur bancaire en 2018



(En Mrds de Dhs)	2019	2018	2017
Nombre de banques	30	28	28
Réseau d'agences	Nd	694	709
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,50%	2,50%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,50%	4,50%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO

Principaux indicateurs financiers de la SIB

Au terme de l'année 2019, les dépôts de la SIB se sont élevés à 13,7 milliards de dirhams, marquant une hausse de 7,3%. L'encours des crédits nets s'est accru, quant à lui, de 8,9% s'établissant à 12,6 milliards de dirhams.

Le produit net bancaire de la SIB s'est établi à 1,2 milliard de dirhams, en accroissement de 8,8% par rapport à 2018. Le résultat net s'est élevé à 461,0 millions de dirhams en 2019 en progression de 20,9% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2019	2018
Total Dépôts	13,7	12,8
Total Crédits nets	12,6	11,6
Total bilan	18,0	17,5
PNB (comptes sociaux)	1,2	1,1
RN (comptes sociaux)	0,46	0,38
RoE	37,4%	36,3%
PDM dépôts	9,2%	9,3%
PDM crédits	10,2%	9,3%
Nombre d'agences	65	63

Cours FCFA/MAD : TC : 0,01641 ; TM : 0,16432

Résultats consolidés

Le groupe Attijariwafa bank publie depuis le 30 juin 2007 ses résultats consolidés selon les normes IFRS.

En plus de ses filiales spécialisées basées au Maroc, la banque a entamé son développement régional en 2005 avec l'acquisition, en consortium avec Grupo Santander, de 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie, devenue depuis Attijaribank Tunisie.

En juillet 2006, Attijariwafa bank a développé un greenfield au Sénégal et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal.

En novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de la CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). En décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

En 2009, Attijariwafa bank, accompagnée par son actionnaire de référence SNI, a acquis 51,0% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. Dans la même année, la banque a également procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli. Au premier semestre 2018, la participation d'Attijariwafa bank dans BIM a été portée à 66,3% faisant suite à une augmentation de capital de la filiale malienne.

En décembre 2009, le Groupe a finalisé l'acquisition de 95% du Crédit du Sénégal, 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque, 91% du Crédit du Congo et de 51% de la Société Ivoirienne de Banque.

En 2010, le Groupe a consolidé sa position d'acteur de référence régional avec l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso.

Au courant de l'année 2011, le périmètre s'est consolidé avec la finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et la prise de contrôle de 80% de BNP Paribas Mauritanie.

Au titre du quatrième trimestre 2013, Attijariwafa bank a intégré dans le périmètre de consolidation la Banque Internationale pour l'Afrique (Togo) suite à l'acquisition de 55,0% de son capital. L'année a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger.

En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB).

Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83% (contre une participation de 52% précédemment).

Dans le cadre de l'accord signé avec Barclays Bank PLC pour l'acquisition de sa filiale égyptienne, Attijariwafa bank et SNI se sont alliées dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international notamment en Egypte et plus généralement dans les pays africains anglophones.

En date du 3 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé la réalisation effective de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Principales filiales du périmètre de consolidation

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET)	Banque de Détail à l'International (BDI)	Sociétés de Financement Spécialisées (SFS)	Assurance (ASI)
- Attijariwafa bank	- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	- Wafasalaf	- Wafa Assurance
- Attijariwafa bank Europe	- Attijari bank Tunisie	- Wafa Immobilier	- Attijari Assurance Tunisie
- Attijari International Bank	- La Banque Internationale pour le Mali	- Attijari Immobilier	- Wafa IMA Assistance
- Attijari Finances Corp.	- Crédit du Sénégal	- Attijari Factoring Maroc	
- Wafa Gestion	- Union Gabonaise de Banque	- Wafacash	
- Attijari Intermédiation	- Crédit du Congo	- Wafa LLD	
- Bank Assafa	- Société Ivoirienne de Banque		
	- Société Commerciale de Banque Cameroun		
	- Attijaribank Mauritanie		
	- Banque Internationale pour l'Afrique au Togo		
	- Attijariwafa bank Egypt		

Analyse de l'activité consolidée

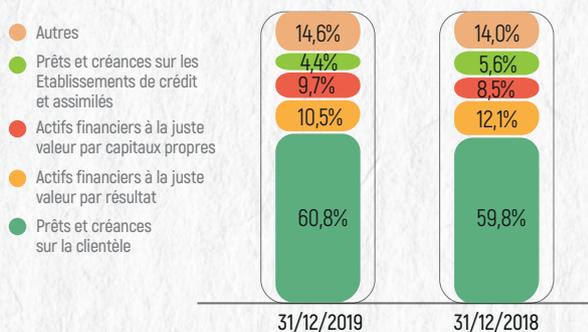
Total bilan

Au terme de l'exercice 2019, le total bilan du groupe Attijariwafa bank totalise 532,6 milliards de dirhams, en progression de 4,4% comparativement à l'année précédente.

Par zone géographique, le total bilan est concentré à hauteur de 77,0% au Maroc. Le reste est réparti entre l'Afrique du Nord, l'UEMOA, la CEMAC et l'Europe.

Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 60,8% par les prêts et créances sur la clientèle, de 10,5% par les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et de 9,7% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat.

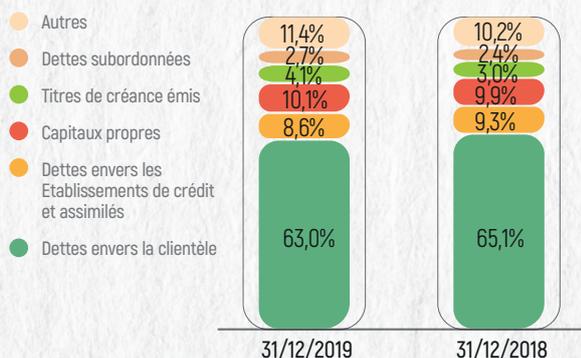
Structure des emplois



L'augmentation de l'actif recouvre essentiellement des éléments ci-après :

- La hausse de 6,1% à 323,8 milliards de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement de 20,0% à 51,8 milliards de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- Et, la baisse de 18,7% à 23,4 milliards de dirhams des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés.

Structure des ressources



En contrepartie, l'augmentation du passif est principalement redevable à :

- L'appréciation de 1,1% à 335,6 milliards de dirhams des dettes envers la clientèle ;
- L'accroissement de 41,8% à 22,0 milliards de dirhams des titres de créances émis ;
- Et, l'amélioration de 6,8% à 53,9 milliards de dirhams des capitaux propres Groupe.

Ressources

Représentant 63,0% du total bilan, les dépôts clientèle totalisent, au terme de l'année 2019, 335,6 milliards de dirhams contre de 332,0 milliards de dirhams une année auparavant. Cette tendance est le résultat de :

- l'augmentation de 0,1% à 240,1 milliards de dirhams des dépôts BMET ;
- la hausse de 3,8% à 90,4 milliards de dirhams des dépôts de la BDI ;
- Et, l'amélioration de 0,4% à 5,1 milliards de dirhams des dépôts des SFS.

Emplois

À l'issue de l'année 2019, les prêts et créances sur la clientèle se raffermissent de 6,1% s'établissant à 323,8 milliards de dirhams. Cette croissance est le résultat de la hausse respective des crédits clientèle de la Banque au Maroc Tanger et zone offshore (+5,6%), de la Banque de Détail à l'International (+9,4%), des Sociétés de Financement Spécialisées (+2,8%) et de la baisse de l'Assurance (-2,4%).

Il en ressort un taux de transformation de 96,5% contre 91,9% une année auparavant.

Les fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés se chiffrent à 53,9 milliards de dirhams, en hausse de 6,8% comparativement à l'année précédente.

Solvabilité du Groupe

En termes de ratio prudentiel, le groupe Attijariwafa bank clôture l'année 2019 avec un ratio Tier 1 de 10,32% et un ratio de solvabilité de 13,14%, au-delà des seuils réglementaires de 9% et 12% respectivement, applicables à compter du 30 juin 2014.

Résultats consolidés du groupe Attijariwafa bank

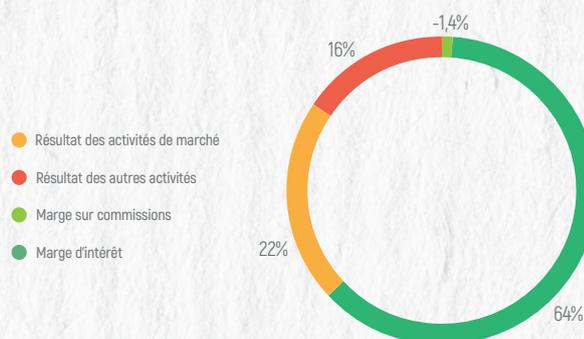
Le produit net bancaire consolidé

Au 31 décembre 2019, le produit net bancaire consolidé s'établit à 23,5 milliards de dirhams contre 22,4 milliards de dirhams en 2018. Cette hausse de 4,9% recouvre :

- Une hausse de 6,7% à 14,9 milliards de dirhams de la marge d'intérêt ;
- Une augmentation de 2,3% à 5,1 milliards de dirhams de la marge sur commissions ;
- Et, un léger recul de 3,4% à 3,7 milliards de dirhams du résultat des activités de marché ;

A fin 2019, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :

Structure du PNB au 31 décembre 2019



Par pôle d'activité, cette évolution est ventilée comme suit :

- Augmentation de 6,8% à 12,3 milliards de dirhams du PNB de BMET,
- Progression de 4,0% à 2,5 milliards de dirhams du PNB des SFS ;
- Baisse de 7,9% à 1,1 milliard de dirhams du PNB de l'Assurance ;
- Et, accroissement de 1,4% à 7,9 milliards de dirhams du PNB de la BDI.

Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (RBE) enregistre une augmentation de 5,1% à 12,2 milliards de dirhams. Pour leur part, les charges générales d'exploitation y compris les dotations aux amortissements et aux dépréciations augmentent de 4,8% à 11,2 milliards de dirhams. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 47,8%.

Le coût du risque

Le coût du risque recule de 7,8% à 1,6 milliard de dirhams. Rapporté au total encours, le coût du risque s'établit à 0,46%, en recul par rapport à l'année dernière. De son côté, le taux de contentialité se fixe à 6,6% en amélioration par rapport à fin 2018 (-0,2 pt).

Le résultat net consolidé

Au terme de l'année 2019, le résultat net consolidé du Groupe enregistre une progression de 3,2% s'établissant à 7,0 milliards de dirhams.

Le résultat net part du groupe

Au final, le résultat net part du groupe ressort à 5,8 milliards de dirhams, en accroissement de 1,9%.

La rentabilité des capitaux propres -ROE- s'établit à 14,8% en 2019. Pour sa part, le ratio de la rentabilité rapporté au total bilan se fixe à 1,3%.

Évolution des contributeurs du Résultat Net Part du Groupe au 31/12/2019

Banque Maroc, Europe et zone Offshore	+1,2%
Sociétés de Financement Spécialisées	+6,8%
Assurance	+4,0%
Banque de Détail à l'International	+1,5%



GESTION GLOBALE DES RISQUES

MISSION ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en cinq familles :

- **Risque de crédit et de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...) ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ;
- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.

- **Risques Asset Liability Management** : les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'organisation de la Gestion des Risques est calquée sur la typologie des risques telle qu'elle a été définie par les accords de Bâle II. Elle est organisée autour des entités suivantes :

Risque de contrepartie

En amont

- Formuler des recommandations en matière de politique de crédit
- Analyser et instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la banque par le paradigme contrepartie/transaction
- Évaluer la consistance et la validité des garanties ;
- Apprécier le volume d'activité de la relation, le bien-fondé économique des financements sollicités.

En aval

- Passer en revue régulièrement l'ensemble des engagements pour qualifier le portefeuille par famille de risque ;
- Appréhender les créances présentant des signes de difficulté et repérer les incidents de paiement
- Suivre avec le réseau la récupération de ces créances
- Provisionner les créances classées en souffrance.

Risque opérationnel

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ».

L'entité ROJH a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Risque pays

- Diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- Élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Risque de marché

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Risque ALM

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La démarche ALM poursuit un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des positions de risque prises. La définition des règles d'écoulement et de traitement des postes du bilan à travers des études économiques et financières est l'une des étapes fondamentale de la démarche ALM.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'initiative de transformation des risques a pour objectifs :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenante. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires.
- Optimiser les processus de gestion des risques
- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

Dispositions Générales

1- Gouvernance et organisation

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques précisent et appliquent de façon systématique les principes de gestion arrêtés par les instances de la banque.

Pour une meilleure coordination des actions communes, les responsabilités des principaux acteurs ont été bien définies.

Ces acteurs sont :

1. Conseil d'Administration ;
2. Direction Générale ;
3. Comités de Décision ;
4. Gestion Globale des Risques.

Rôle du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a pour responsabilités :

- de définir et revoir périodiquement la stratégie commerciale et les politiques de gestion des risques ;

- d'appréhender les risques principaux auxquels s'expose la banque dans ses activités ;
- de valider les limites globales de risques et de s'assurer que la Direction Générale et les Comités de décision prennent les mesures nécessaires pour identifier, mesurer, suivre et contrôler ces risques, les limites de risques doivent être fixées en tenant compte des fonds propres ;
- d'approuver la structure organisationnelle ;
- de s'assurer que la Direction Générale vérifie l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Rôle de la Direction Générale :

La Direction Générale est l'organe exécutif, elle a pour responsabilités :

- de mettre en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration ;
- de mettre en œuvre les processus et les moyens permettant d'identifier, mesurer, suivre et contrôler les risques liés aux activités commerciales ;
- de mettre en place et de maintenir l'organisation chargée de la gestion des opérations commerciales et du suivi des risques ;
- de mettre en place les normes et méthodes de contrôle interne ;
- d'informer le Conseil d'Administration des éléments essentiels et des conclusions qui peuvent être dégagées des mesures des risques auxquels la banque est exposée ;
- d'associer le Conseil d'Administration dans le pilotage des activités de marché en lui soumettant, pour approbation, les politiques développées pour la gestion des risques.

Rôle des Comités :

Comité des Grands Risques

Au sein du conseil d'administration et présidé par le Président Directeur Général, ce comité examine et autorise les opérations importantes qui engagent le groupe (crédits, recouvrement, investissements, achats,...) au-delà d'un certain seuil.

Désormais, Ce comité supervise l'évolution des indicateurs de risque et fixe les orientations en matière de gestion des risques.

Comité d'Audit et des Comptes

Au sein du conseil d'administration, le comité d'audit et des comptes joue un rôle essentiel dans l'évaluation de la qualité du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne. Il est chargé particulièrement du :

- Examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques avec les procédures, les lois et les réglementations en vigueur
- Emettre une opinion sur la politique de provisionnement globale du groupe
- Suivre l'évolution globale du portefeuille en particulier le coût du risque.

Comité de Risque de Crédit Groupe

Le Comité de Crédit Groupe est compétent dans l'ensemble des engagements du groupe Attijariwafa bank jusqu'à une limite de 600 millions de dirhams.

Il fixe également, sur proposition du Correspondent Banking, les limites de contrepartie accordées aux banques internationales.

Comité Risque de Marchés (CRM)

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés selon toutes ses formes. Il a comme responsabilités :

- le suivi et l'analyse des risques de marchés et leur évolution ;
- il s'assure du respect des indicateurs de surveillance, des règles spécifiques de gestion et des limites définies ;
- Il octroie des limites aux différentes lignes de produits dans le cadre des stratégies fixées par la banque.

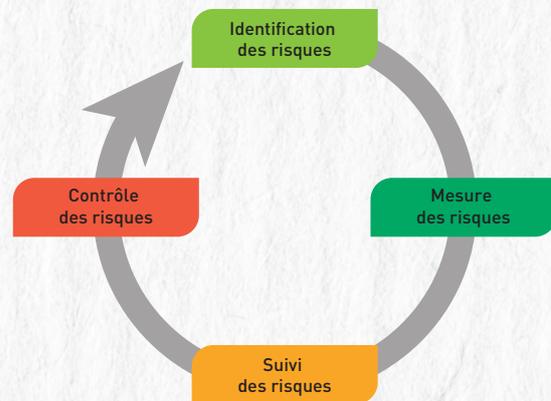
Rôle de la Gestion Globale des Risques :

Elle assure le rôle de supervision des méthodologies et des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels. Ses principales responsabilités sont :

- Formuler des recommandations en matière de politiques de risque ;
- Instruire les demandes de limites de crédit et de trading avant de les soumettre au comité compétent ;
- Assurer le suivi des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels en procédant à la consolidation de l'ensemble des expositions de la banque ;
- Valider les principes du dispositif et les méthodes de mesure en s'assurant notamment de leur homogénéité avec celles du Groupe ;
- Valider les modèles internes et les modèles des logiciels utilisés pour la valorisation des instruments financiers.

2- Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités :



L'identification des risques

L'identification des risques consiste en un inventaire complet et détaillé des risques et des facteurs inhérents à chaque risque.

L'actualisation régulière de cet inventaire s'impose pour tenir compte de l'évolution des facteurs générateurs de risques et des changements induits par l'actualisation des orientations et politiques de gestion.

L'entité Contrôle et Méthodes est chargée de cette fonction aussi bien dans l'activité courante et que dans la phase de lancement de nouveaux produits ou activités. Elle s'appuie également sur les rapports et notes du Contrôle Interne.

La mesure des risques

Il s'agit d'évaluer la probabilité d'occurrence des risques et leurs conséquences financières sur les positions ou le patrimoine de la banque.

Les méthodes de mesure des risques adoptées s'inspirent largement des « saines pratiques » édictées par le Comité de Bâle et en conformité avec la réglementation prudentielle et sous le pilotage des Comités de Risques et la GGR.

La banque s'engage à investir dans la mise en place de techniques avancées en matière de gestion des risques intégrant ainsi les nouveaux développements en vue de la préparation pour l'application des méthodes internes.

La maîtrise des risques

Il s'agit des mesures prises par la banque pour limiter les risques à des niveaux acceptables.

Le contrôle des risques

Cette dernière étape englobe la surveillance et le pilotage de la gestion des risques et permet également d'identifier de nouvelles zones de risques et d'ajuster les limites en fonction de leur évolution.

I- Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

1.1 Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque clairs ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser

Le Cadre de gestion des risques d'Attijariwafa bank fait partie intégrante des processus et du cadre de décision du Management et du Conseil d'Administration et a vocation à aider à la réalisation de ces objectifs. Attijariwafa bank s'efforce d'intégrer la prise de décision fondée sur le risque dans l'élaboration de sa stratégie et dans son processus de planification financière et opérationnelle, permettant ainsi que le business plan soit examiné sous l'angle des risques et que le plan amène le Groupe à passer de son profil de risque actuel au profil de risque souhaité (tenant compte des préférences de risques approuvées par Attijariwafa bank).

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité

de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Il convient que les objectifs fixés reflètent les rendements attendus par le Groupe, au regard des risques. Le cadre de gestion de la performance doit impérativement fournir des informations pertinentes, exactes et en temps voulu, qui favorisent la compréhension des risques et des rendements afin d'étayer la prise de décision.

L'ensemble du Groupe doit impérativement disposer de mesures de l'appétence au risque, de délégations de pouvoirs et de seuils d'escalade cohérents et clairement définis, en liaison avec le plan validé, de manière à habilitier les collaborateurs à gérer les risques de manière proactive dans le respect de l'appétence au risque et à intervenir rapidement ou à escalader le sujet en cas de violations avérées ou probables.

Le Conseil d'Administration doit impérativement évaluer et approuver la stratégie et le plan d'Attijariwafa bank, en tenant compte du profil de risque implicite et de l'appétence au risque approuvée.

1.2 Définition du cadre d'appétence au risque

Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère

en vue de générer des profits ; les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

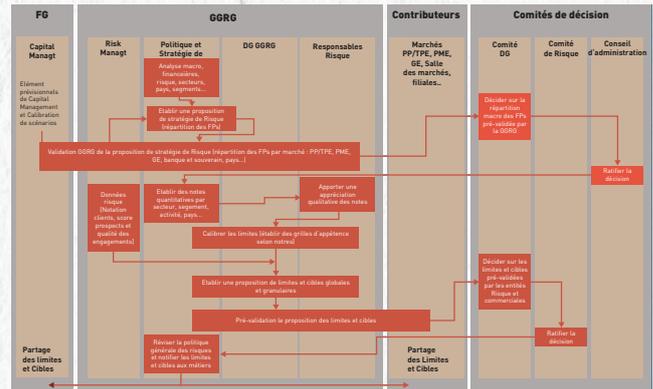
- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa Bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa Bank cherche à éviter ou minimiser.
- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa Bank pour :

- Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas
- Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe

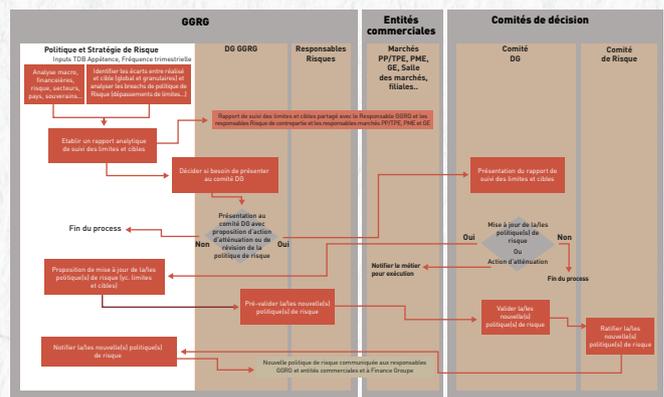
Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

1.3 Processus d'élaboration des cibles et limites

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.



Le processus d'élaboration des cibles et limites présente un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.



14 Transformation des Risques - Réalisations 2019 par chantier

Appétence et stratégie de Risque

Les Scénarios, stress tests et simulations d'impact ont été intégrés dans un cadre global qui assure la cohérence et la convergence des différents exercices : Cadre d'appétence au Risque, Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) et Adéquation des fonds propres (ICAAP). Les outils de construction de scénarios et de simulation ont été mis à jour et renforcés pour certains. Ils sont aujourd'hui tous prêts à être interfacés avec les bases de données Groupe.

Concernant le volet appétence Top down, les indicateurs agrégés et niveaux d'appétence ont été mis à jour et validés. Ces niveaux ont servi de base pour la calibration des cibles et limites d'exposition et de consommation de fonds propres par segment et par typologie de risque qui a été réalisée dans le cadre de l'exercice ICAAP.

En effet, Attijariwafa bank a remis à Bank Al Maghrib un dossier complet traitant du dispositif mis en place par la Banque pour assurer l'adéquation de la planification des fonds propres avec les projections de l'environnement macro et des risques, et enfin la résilience de la Banque face à des stress tests définis sur un horizon de trois années. Ainsi, un premier rapport ICAAP a été remis à Bank Al Maghrib à fin juin 2019. Par ailleurs, le projet structurant PRCI a donné lieu à un deuxième rapport annuel tenant compte des remarques du régulateur et des évolutions du groupe et de ses environnements de travail qui a été remis au régulateur à fin mai 2019.

Le volet appétence Bottom up s'est focalisé cette année sur l'industrialisation et l'enrichissement du processus lié à l'Entreprise en convergence avec le déploiement du « Programme Entreprise » qui prévoit une refonte du modèle relationnel Entreprise. Un pilote a été réalisé avec succès sur trois Centres Entreprises et la généralisation à l'ensemble du Réseau aura lieu début 2020. De même, un indicateur « appétence au risque » a été intégré aux outils Vision 360 et Dashboard.

En ce qui concerne les filiales du Groupe, la mise en place du cadre d'appétence au risque a été finalisée pour Wafabail et Attijari Factoring, ainsi qu'au niveau de la Société Ivoirienne de Banque pour ce qui est du périmètre BDI. En effet, les indicateurs pertinents et leurs niveaux d'appétence cibles et limites ont été définis et validés par les organes de direction et d'administration respectifs des filiales. Un exercice similaire est en cours avec d'autres filiales du périmètre BDI.

Enfin, le document de référence du Groupe (Politique Générale de Risque) a été mis à jour en incluant les nouveaux éléments introduits en 2019.

Infrastructure, Outils de Pilotage et Organisation

Cette année a connu une bonne avancée du chantier relatif à la donnée. En effet, le Data use case Appétence PME réalisé en collaboration avec le Data Office a abouti à la livraison du datamart PSR (données internes et externes/ clients et prospects / Risque, Finance, macro, secteurs, segments etc.) avec un environnement de gestion et d'analyse des données.

Par ailleurs, l'intégration des indicateurs de risque aux outils du Front (Vision 360 et Dashboard) a été finalisée. De même, une première version du « Poste de travail GGR » a été livrée sur la base du poste de travail du Front. Les travaux sur le tableau de bord Entreprise sont en cours et il sera commun entre le Réseau et la GGR, concrétisant ainsi l'objectif stratégique de pilotage commun d'indicateurs unifiés de volumes, de rentabilité et de risque.

Enfin, un travail en profondeur a été produit sur le volet Chaîne du Crédit, incluant un pré-cadrage GGR et Métiers ainsi qu'un cadrage technique par les équipes des SIG. Des conclusions pour un plan d'action concret sont attendues courant 2020.

Promotion de la Culture Risque

Des Guides des Bonnes pratiques Risque et des modules de formation ont été réalisés / enrichis en collaboration avec le Programme Entreprise et le Capital Humain Groupe. De même, des séances de sensibilisation et de conduite du changement et des ateliers de travail multidisciplinaires ont été réalisés dans le cadre de la Transformation des risques et/ou sous l'égide de la Direction de la Transformation dans le cadre du plan stratégique Energies 2020 : ateliers de co-construction de l'Appétence au Risque PME, visites périodiques des Directions régionales (Responsables Réseaux et C.A) etc.

II RISQUE DE CRÉDIT

A- Politique de crédit

I- Principes généraux

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement -livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

1.1 Déontologie et conformité : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.

I.2 Indépendance fonctionnelle des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.

I.3 Responsabilité des Risques. Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.

I.4 Collégialité des décisions : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.

Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.

I.5 Rémunération satisfaisante : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.

I.6 Suivi : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.

I.7 Séparation de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.

I.8 La prudence et la « consultancy » doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.

I.9 Analyse préalable par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

I.10 Règle restrictive : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

II. structuration du risque de contrepartie :

Principes généraux de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risques approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation.

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays.

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

II.1 La sélection de la clientèle :

Le groupe ne traite qu'avec les contreparties bénéficiant d'une bonne réputation. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle en excluant la clientèle répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes, chèquiers et contentieux).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de notre Groupe ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédits auprès du Groupe. À défaut d'un règlement rapide de la créance contentieuse, Attijariwafa bank se désengage de la contrepartie concernée.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances, la contrepartie ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijariwafabank (sauf décision contraire du comité des Grands Risques).

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'engagement s'appuie sur la note interne et un avis indépendant de la GGR. Le comité demeure l'instance ultime de décision.

II.2 Structure des opérations :

L'activité de crédit suppose une parfaite maîtrise de la structure des opérations de crédit selon les points suivants :

- **Objet** : la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- **Structure** : les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;

- **Maturité** : les maturités des engagements de crédits doivent être adossées à leur objet ainsi, les crédits d'investissement doivent en principe être échancés sur 7 ans sauf exception pour les crédits habitats dans le cadre d'une politique d'adossements des ressources à ces maturités ;
- **Transparence** : la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux règles de déontologie;
- **Sécurité** : la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- **Garanties ou sûretés** : le crédit doit être assorti de garanties. La valeur économique de ces gages doit être validée par expertise et régulièrement actualisée ; de même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour ;
- **Notification** : les modalités du crédit doivent être formellement notifiées à la clientèle de manière à préserver les intérêts des parties.

III. Le Dispositif d'encadrement de l'activité crédit :

En raison de son importance vitale mais aussi des risques qu'elle induit, l'activité crédit est encadrée par un dispositif articulé autour de trois grandes orientations :

- Le respect des règles prudentielles édictées par Bank Al-Maghrib ;
- La notation des contreparties visant une sélection et un suivi rigoureux des risques ;
- Et, la diversification sectorielle à même d'atténuer le risque de concentration.

III.1 Règles prudentielles :

Le risque inhérent à l'activité crédit est encadré par un corpus de règles prudentielles destinées à en atténuer l'impact étant donné qu'il représente le risque bancaire majeur. Ces règles se rapportent aux trois phases de la prise de risque:

Avant la prise de risque :

À ce stade, la banque doit veiller en permanence au respect du coefficient minimum de solvabilité de 10%. Cela revient à coupler l'accroissement de l'activité crédit à l'augmentation du niveau des fonds propres (crédit égal 10 fois les fonds propres nets) afin de limiter le niveau d'endettement de la banque qui est aussi un facteur de fragilisation.

La prise de risque :

Cette phase est soumise à des dispositions réglementaires se rapportant :

- à l'instruction des demandes de crédit en termes de check list minimale ;

- au respect du plafond d'exposition maximale limité à 20% des fonds propres au profit d'un seul bénéficiaire (individuel ou groupe) ;
- à la nécessité de déconcentration du portefeuille engagements en vue de limiter la charge de risque ;
- à l'obligation de conformité de l'activité crédit aux différentes règles de droit, règles éthiques, fiscales et autres.

Après la prise de risque :

Les risques importants encourus sur un même bénéficiaire (individuel &/ou groupes) font l'objet d'un suivi particulier en plus des contraintes réglementaires les régissant (CMDR 20% des FP et déclaration à BAM à partir de 5% des FP).

Les groupes sur lesquels notre banque a atteint son plafond réglementaire d'engagements doivent faire l'objet d'une gestion spécifique conjointe entre les entités commerciales et la GGR de manière à permettre à notre établissement de profiter des opportunités de financement éventuelles en améliorant la rentabilité de notre intervention sans aggraver notre exposition.

De même le portefeuille engagements doit faire régulièrement l'objet de revue et de requalification en vue de structurer ce portefeuille en encours sain, en créances sous surveillance et en créances en souffrance avec une couverture appropriée en provisions.

L'efficacité de ces règles doit être assurée par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne englobant :

- la mesure de l'exposition de la banque et des filiales au titre des engagements (mobilisés et confirmés non utilisés) et au titre du risque de contrepartie sur les opérations de marché ;
- la maîtrise et la surveillance des risques au niveau du groupe grâce à une identification précise des tiers porteurs de risque afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité du reporting de suivi de risque et l'affectation des encours aux portefeuilles bâlois ;
- ainsi que le stress test en tant qu'outil de simulation de la capacité de la banque à résister à la détérioration du portefeuille engagements du fait de retournements défavorables de la conjoncture.

III.2 Risque de concentration :

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;

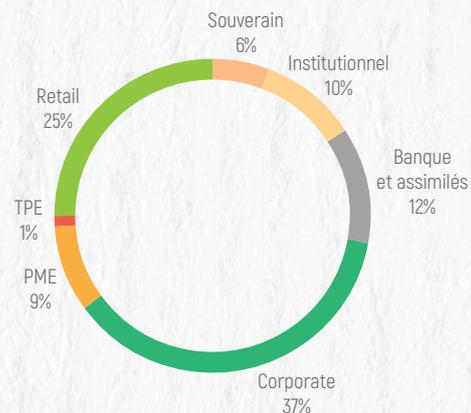
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité ...).

Ces limites sectorielles quantitatives sont challengées de manière concertée entre les unités commerciales (cf. business plan) et la GGR, avant leur approbation par les organes habilités. Elles doivent régir aussi bien les demandes de réévaluations que les entrées en relation. Les dépassements de ces limites doivent être soumis à cette même instance pour autorisation et mise à jour de nouveaux seuils.

III.2.1 - Diversification par contrepartie :

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Répartition des engagements par contrepartie à fin décembre 2019



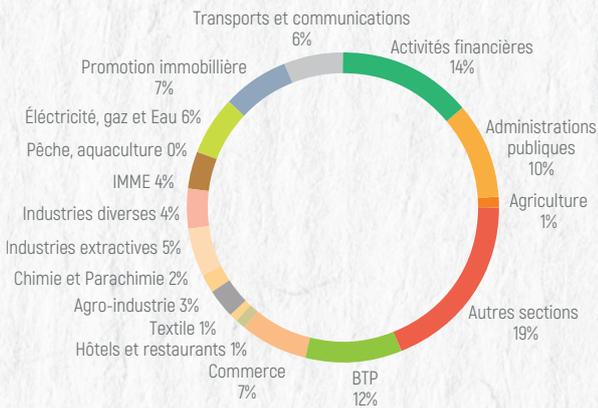
III.2.2 - Diversification sectorielle :

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une même attention et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteurs, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2019, se décline comme suit :

- Les établissements financiers –holding et assurances représentant 19%, en stagnation par rapport à 2018. Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque.

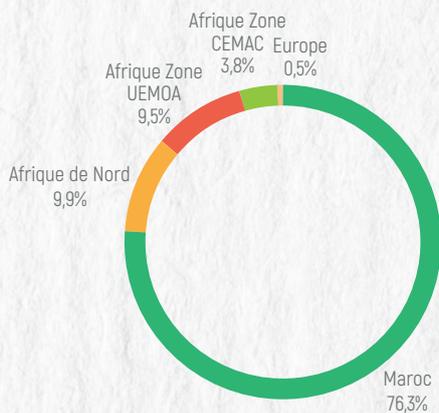
- Le BTP & matériaux de construction représente 10% en léger repli par rapport à 2018.
- La promotion immobilière représente 7% en légère progression par rapport à 2018.
- La rubrique « autres sections » regroupe les crédits accordés aux particuliers (immobilier et consommation).



III.2.3 - Répartition géographique :

La répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition du groupe est concentrée au Maroc avec environ 77% suivi de la Tunisie. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Répartition des engagements par zone géographique à fin décembre 2019

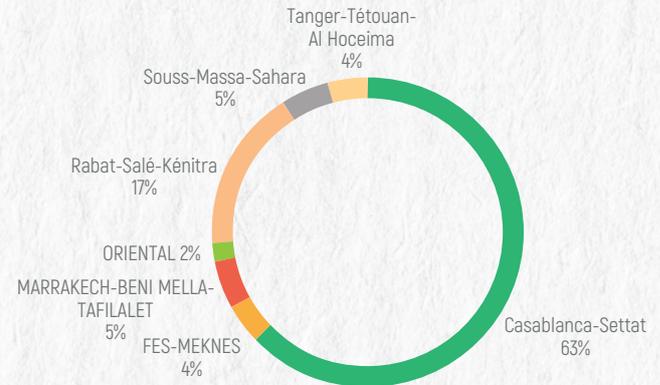


Au niveau Maroc, la région de Casablanca représente, à elle seule, 63% des engagements de la banque, suivie de la région de Rabat-Kénitra de 17%.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le « cœur économique, financier et administratif » du Royaume

- la domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.



B- Procédures

1- Prise de décision

a- Compétences :

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné. L'accord est toujours donné par écrit que ce soit au moyen d'un processus de recueil de signatures ou par la tenue formelle d'un comité de crédit.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau d'autorité supérieur.

S'agissant de la banque, les différents organes de prise de décision tels qu'ils ont été validés par le conseil d'administration sont : (classés par niveau de compétences croissant) :

- Comités GGR restreints (3 niveaux)
- Comité Crédit BE
- Comité de Crédit Groupe
- Comité des Grands Risques, présidé par le Président Directeur Général, est l'instance ultime de décision en matière de prise de risques de crédit et de contrepartie.

S'agissant des filiales du groupe, les compétences sont définies en montant de risques. En cas de dépassement de seuil, les décisions sont prises par les différents comités de la banque.

b- Processus :

Demande et proposition :

Après la prise de contact avec le client et une première évaluation de son activité et/ ou de ses revenus, le responsable commercial en agence procède au montage d'une proposition de crédit via une application informatique dédiée. Il constitue un dossier administratif de ladite proposition, recensant l'exhaustivité des documents exigés tant par la réglementation BAM que par le règlement interne de l'établissement en matière d'engagement de crédit.

Cette proposition doit comporter toutes les informations requises pour permettre la prise de décision au niveau du pôle «Gestion Globale des Risques».

Étude et décision :

Les analystes du Pôle «Gestion Globale des Risques» reçoivent la proposition de crédit et procèdent à un premier diagnostic complet de la relation à travers les éléments suivants :

- L'activité et la rentabilité de la relation ;
- La capacité de remboursement de la contrepartie ;
- La structure financière de l'affaire ;
- L'historique des relations ;
- La qualité des garanties bordant le crédit ;
- La rentabilité de l'opération ;
- Le rating déterminé par le système de notation interne de la banque ;

En plus de ces éléments, et afin d'améliorer la maîtrise des risques encourus par la banque, l'analyse des dossiers de crédit est complétée par les études sectorielles réalisées par l'entité « Etudes économiques et sectorielles ».

Ces études ont pour principal objectif d'analyser l'évolution de l'environnement macro-économique en réalisant des études ciblées sur l'ensemble des secteurs d'activité de manière à contribuer à la fixation des grandes orientations de la politique de crédit de la Banque.

Ce diagnostic est ensuite approuvé par un œil d'expert en matière de gestion des risques (divisionnaire GGR). Ce dernier prend la décision appropriée dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées *intuitu personae sine qua non*, il présente la proposition à l'instance habilitée pour prise de décision.

Notification de la décision :

Entrant dans le cadre du projet de certification du processus de crédit, cette nouvelle procédure a permis d'officialiser l'ensemble des termes de nos décisions de crédits clarifiant

ainsi les relations avec notre clientèle dans un souci de transparence et de préservation des intérêts mutuels des parties .

Des améliorations sont en cours à ce niveau prévoyant la mise en place de contrat d'ouverture de crédit et/ou de lettre de notification spécifique pour certains types de financements notamment de l'immobilier.

Révision :

À l'instar de la proposition de mise en place, la proposition de révision des lignes de crédits émane des unités commerciales. Toutefois, elle peut être provoquée sur demande des entités GGR notamment lorsque les outils de suivi font apparaître des anomalies justifiant une révision à la hausse comme à la baisse des enveloppes autorisées. Le circuit d'étude et de décision obéit au même schéma que pour la phase d'octroi.

Personnes morales apparentées :

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées pour les clients normaux.

c- Gestion des dossiers de crédit :

Contenu et gestion des dossiers de crédit

Les dossiers physiques de la clientèle comprennent :

- Le dossier de la Relation ;
- Le dossier des garanties ;
- Le dossier administratif ;
- Le dossier des services opérationnels.

En plus, et conformément aux termes de la Directive de Bank Al-Maghrib datée du 1/04/2005, les dossiers de crédits sont complétés par les éléments suivants :

- PV d'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice ;
- États de synthèse annuels ;
- Rapport du Commissaires aux comptes ou attestation de régularité et de sincérité des comptes ;
- Récépissé de dépôt des états de synthèse et du rapport du commissaire aux comptes au greffe du tribunal de commerce.

Les dossiers de crédit sont tenus au niveau de l'agence. Pour les besoins d'étude, les copies des documents originaux sont envoyées pour consultation aux différents services centraux concernés, pour permettre de formuler la décision de crédit.

À noter que les propositions de crédits ainsi que les décisions et documents y afférents sont archivés au niveau de la Gestion Globale des Risques.

Parallèlement à la gestion des dossiers physiques, le système d'archivage électronique mis en place à Attijariwafa bank offre une historisation, sur une profondeur de plusieurs années, d'un ensemble d'états et de situations permettant ainsi des recherches approfondies à partir de critères préalablement définis.

d- Gestion des garanties

Les garanties sont proposées par l'unité commerciale dans le cadre de la proposition de crédit, elles sont donc préalablement négociées avec le client dans l'objectif de couvrir un risque de crédit.

Ces garanties sont évaluées simultanément à l'évaluation de la proposition de crédit. Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit. Les principales garanties retenues par la banque et leur mode d'appréciation sont :

- La caution personnelle est appréciée sur la base d'une surface patrimoniale détaillée récente et conforme au modèle pré-établi ;
- Le gage hypothécaire est apprécié sur la base du :
 - Rapport d'expertise établi par un expert agréé par Attijariwafa bank pour les garanties supérieures ou égales à un million de dirhams ;
 - Rapport d'un responsable de l'établissement étayé d'un compte rendu de visite pour les garanties inférieures à un million de dirhams ;

À l'occasion du renouvellement annuel du dossier de crédit, l'analyste veille à actualiser, si besoin, est l'expertise des biens affectés en hypothèques.

- La valeur du nantissement sur fonds de commerce pourra également être étayée d'un rapport d'expert ;
- Les marchandises nanties sont régulièrement assorties de déclaration de stock voire éventuellement contrôlées par les organismes habilités ;
- Les matériels financés et nantis sont corroborés par les factures et preuves de paiements correspondantes.

Gestion des dossiers de garanties :

Les actes originaux des garanties sont conservés sous la responsabilité de l'Administration des garanties au Siège.

Les demandes de libération de garanties obéissent au même circuit de traitement que les propositions de crédits après toutefois avoir été visées par l'Entité de Contrôle des Engagements. Toute modification autorisée des garanties est donc répercutée au niveau de la décision de crédit.

Pour une parfaite maîtrise des opérations, le traitement des mainlevées est centralisé au niveau de l'Administration des Garanties, les signatures habilitées en la matière ayant été strictement fixées.

Le projet AGMA initié par la banque en 2007 vise la refonte du système de gestion des garanties par une centralisation de la gestion des dossiers de garanties et la mise en place d'un système informatisé de gestion des garanties et des mainlevées.

2- Surveillance :

Dans la nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank, le rôle de surveillance et de détection des créances en difficulté incombe essentiellement à l'entité « Audit des Engagements ».

L'entité « Surveillance et Contrôle des Risques de Crédit » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

L'objectif escompté de ces diverses formes de contrôle est de prévenir les risques pouvant résulter de dépassements ou d'incidents de paiements, ainsi que d'une baisse importante des opérations domiciliées par le client à travers des réactions rapides permettant d'appréhender à temps, les problèmes rencontrés par le client concerné et lui trouver les solutions appropriées.

3- Provisionnement :

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Ces clignotants d'alerte, dont les règles de détection sont conformes à la réglementation en vigueur, relèvent essentiellement des quatre familles ci-après :

- Clignotants relatifs aux dépassements ;
- Clignotants relatifs aux impayés (escompte commercial ou crédits amortissables) ;
- Clignotants relatifs au gel de compte ;
- Clignotants relatifs aux critères financiers.

À ces critères usuels de détection, il convient d'ajouter un ensemble de ratios proactifs récemment introduits dans l'état des clignotants et déterminés par rapport à certains postes du bas de bilan. Ces ratios confèrent la possibilité de repérer de façon précoce, les signes précurseurs de dégradation du risque.

Les créances, ainsi détectées et pré-classées, sont examinées, dans un second temps, dans le cadre des comités de suivi des créances difficiles de concert avec les autres instances de la Banque (Réseau, Crédits, Recouvrement).

Ces comités suivent de manière périodique l'évolution des créances en souffrance qui peut déboucher sur l'une des actions suivantes :

- La régularisation, et donc le reclassement des dites créances dans la catégorie normale ;
- Le rééchelonnement ou la restructuration pour les affaires économiquement et financièrement viables ;
- Le déclassement définitif de la créance dans l'une des catégories des créances en souffrance après la mise en demeure préalable du client concerné ;
- Le maintien de la créance en suivi pour les cas qui bien qu'ils ne soient pas encore formellement éligibles au déclassement au regard des critères réglementaires, nécessitent, de par leur sensibilité, un certain accompagnement de la part des entités concernées et qui peuvent être couvertes le cas échéant par des provisions pour risques généraux.

Les créances en souffrance sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Elles sont réparties en trois catégories différentes :

- Les créances pré douteuses ;
- Les créances douteuses ;
- Les créances compromises.

Par ailleurs, les dossiers éligibles au provisionnement sont préalablement mis en demeure par les entités concernées de la Banque.

Enfin, les garanties hypothécaires dont le montant est égal ou supérieur à un million de dirhams font l'objet d'une évaluation systématique avant leur prise en compte dans le calcul des provisions.

Il faut noter par ailleurs que dans un souci de prudence, la politique du groupe prévoit que les créances en souffrance sont, pour l'essentiel, classées directement dans la catégorie « Compromises » et provisionnées en conséquence.

Il y a lieu de noter que le Comité des Risques et des Comptes examine régulièrement, lors de ses réunions périodiques, la situation des engagements classés en souffrance et ceux faisant l'objet d'un suivi particulier, suite à l'apparition d'indicateurs pouvant être défavorables.

4- Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Élaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe
- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire.
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés

- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G& Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : étude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire
- Partenariat efficace avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité
- Refonte du système d'information
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Élaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité,
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

III- RISQUE MARCHE

Les activités de marché constituent un domaine où la gestion des risques est considérée comme une préoccupation majeure et un levier important de pilotage de la rentabilité et de la performance.

Un ensemble de dispositions et de mesures sont établies par la banque pour prévenir, réduire les risques et améliorer leur maîtrise.

A – Gestion des risques de marché

1- Catégories de risques de marché

Les principaux risques de marchés sont :

- le risque de taux
- le risque de change
- le risque actions
- le risque sur les produits de base

- Le risque de taux :

Ce risque correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

- Le risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

- les spots de change
- les changes à terme
- les swaps de change
- les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée ;
- Limite de position globale en fin de journée ;
- Limite de position courte ;
- Limite de stop loss.

Ces limites sont déterminées sur la base des limites réglementaires.

À fin décembre 2019, la position change à terme s'élève à 24,094 milliards de dirhams ventilé comme suit :

(Chiffres en KMAD)	< 3 mois	3M-6M	> 6 mois
Couverture	13 930 942	2 379 541	7 783 964

À fin décembre 2019, la position options de change s'élève à 5.047 milliards de dirhams.

- Le risque actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse.

- Le risque sur les produits de base :

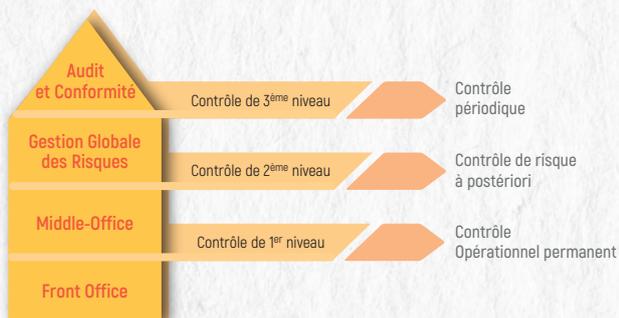
Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

2- Dispositif de suivi et de contrôle

Le contrôle du respect des limites est assuré au premier niveau par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et au deuxième niveau par l'entité Risque de marché de la GGR Groupe. Le contrôle interne de la SDM s'assure aussi du respect des limites et reporte à l'entité Conformité Groupe.

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales. Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Rôles des différents intervenants



Le Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux :

L'entité Opérations et Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux est responsable du contrôle de niveau 1.

Elle a pour principal rôle de :

- produire et analyser quotidiennement les résultats et les risques ;
- s'assurer de la fiabilité des paramètres de marché servant à l'élaboration des résultats et des risques (taux, cours de change, cours de bourse, prix matières premières, cotation swap, ...);
- proposer les méthodes de calcul des risques et des résultats en s'assurant de leur exhaustivité et de leur adéquation avec la nature des risques encourus ;
- concevoir en liaison avec la GGR Risques Marchés le dispositif des limites ainsi que les méthodes de calcul de risque ;

- suivre et notifier tout dépassement des limites de marché ;
- s'assurer de la conformité des opérations initiées par le Front Office par rapport aux pratiques de marché et par rapport aux règles fixées par la banque ;
- validation des pricers utilisés par le Front.

La Gestion Globale des Risques (Risques de marché)

L'entité « Risques marché » de la GGRG assure la composante financière du contrôle de niveau 2 avec en particulier un rôle de supervision des méthodologies et des risques de marché. Elle a pour principal rôle de :

- valider les principes du dispositif et les méthodes proposés par l'entité Middle Office & Risk Management, en s'assurant en particulier de l'homogénéité des méthodes au sein du Groupe et émettre des recommandations le cas échéant ;
- assurer un suivi quotidien et mensuel de l'ensemble des instruments de marché par le calcul des indicateurs de risque ;
- assurer les reporting interne et externe sur les risques de marché ;
- valider les méthodes développées en interne et les modèles des logiciels utilisés pour valoriser les produits en portefeuille ;
- valider les diverses autorisations et limites demandées relatives aux différentes lignes de produits.

L'entité « Risques marché » a créé en Septembre 2013 une sous entité « Risques marché filiales » qui a pour fonction de suivre et d'analyser les différentes positions de la Banque sur les activités de marché (principalement activité change) et interbancaires pour les filiales bancaires du Groupe.

Comité Risques de Marché

Ce comité réunit trimestriellement les responsables des différents niveaux de contrôle ainsi que les responsables du Front Office afin de :

- Valider les nouvelles limites proposées par la salle des marchés ou proposer d'autres limites le cas échéant.
- Passer en revue les différents dépassements des limites de marché constatés.
- S'assurer de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
- Présenter le risque de chacune des activités de la salle des marchés (indicateurs de risque de marché, stress tests réglementaires ...).

3- Gouvernance de la Gestion des risques



4- Gestion des limites

Les limites sont fixées par le Comité Risques de Marché qui se tient trimestriellement pour chaque type d'exposition. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des limites de produits et de l'évolution des marchés.

Les demandes de limites sont exprimées pour les différents produits de la Salle des Marchés et doivent être adressées à l'entité Middle Office & Risk Management, accompagnées d'une note expliquant :

- les limites demandées et la nature des risques correspondants ;
- les motivations pour leur mise en place.

À noter que le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions ...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixées par le Comité.

Suivi des limites et traitement des dépassements

Le Contrôle du respect des limites est assuré par :

- l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- la GGR

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- la Direction Générale
- la GGR
- le contrôle interne

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés. La révision concerne principalement :

- **Le renouvellement** : l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux examine les limites définies et les compare aux réalisations de l'année écoulée. Elle propose,

en concertation avec la banque des Marchés et des Capitaux et les autres entités commerciales, les ajustements nécessaires pour l'année suivante. La révision peut porter sur l'augmentation d'une limite, sa réduction, son maintien ou sa suppression.

- **La révision ponctuelle** : les acteurs intervenant dans la mise en place des limites peuvent demander la révision des limites octroyées à une contrepartie pour faire face à de nouvelles circonstances.

Toutes les demandes de révision sont centralisées par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés qui examine leur impact sur les opérations de la Salle des Marchés avant de les adresser à la GGR.

5- Système mis en place pour gérer les risques de marché

La banque a mis en place le logiciel Murex intégré Front to Back Office y compris Risque et Comptabilité destiné à mesurer et quantifier les risques de marché ainsi que le risque de contrepartie via le module MLC et ce sur les différents produits de la salle des marchés.

B- Politique de gestion des risques de marché et sa mise en oeuvre

Identification des risques	Toute opération de marché peut engendrer un risque de contrepartie et/ou un risque de marché. Les principaux risques liés aux activités de marché sont : le risque de taux, de change, de panier, de modèle, sur les produits de base et sur les titres de propriété.
Quantification des risques	Les risques sont mesurés et quantifiés par les indicateurs et les facteurs suivants : - Indicateur de risque de contrepartie : Equivalent risque de crédit - Indicateurs de risque de marché : Sensibilité, VaR, Capital économique, Backtesting et Stress-testing - Facteurs de risque : Exposition en nominal et en mark to market, maturité, duration, historique taux/cours...
Maîtrise des risques	La maîtrise du risque se fait par un processus de gestion des limites de contrepartie et de marché (du front office au Back office), un canevas de traitement des demandes ainsi que le système d'information qui permet le suivi en temps réel de l'activité de marché sous ses volets risque de marché et de contrepartie.
Gestion opérationnelle des risques	Suivi journalier et mensuel de l'activité de marché avec déclaration des dépassements et/ou des reportings non reçus en risque opérationnel. Suivi semestriel de l'impact des stress-tests réglementaires et internes.
Surveillance des risques	Le comité risques de marché passe en revue l'ensemble des expositions de la salle des marchés ainsi que le risque potentiel induit par les limites octroyées. Le comité s'assure également de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
Reporting des risques	Les rapports de risque marché font ressortir : les indicateurs des risques de marché et de contrepartie, les expositions sur l'ensemble des activités de marché, les dépassements, les résultats des stress-tests...Il s'agit du reporting mensuel sur les activités de marché, du reporting sur les dépassements des limites de contrepartie ainsi que le reporting sur les stress-tests réglementaires et internes.

C- Méthodologie de mesure des risques de marché (Modèle interne)

La maîtrise des risques relatifs aux activités de marché se base sur la mesure de plusieurs indicateurs, à savoir :



1- Valeur en Risque

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché. Le modèle VaR a été développé par les soins de la Gestion Globale des Risques Groupe d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque sur les instruments de change ainsi que le risque sur les titres de propriété. Le modèle de VaR historique est également implémenté dans Murex.

Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	-820 480	1 778	5 622
Titres de propriété	203 442	3 148	9 957
Obligations & OPCVM	51 751 313	46 598	147 356

2- Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

3- Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent l'impact d'un mouvement du marché sur le prix d'un actif.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

4- Capital Économique

Le capital économique est un indicateur de risque de marché destiné au calcul de la perte potentielle maximale

due à la détention sur une période d'un an, sans qu'il y ait de modification dans la composition du portefeuille de négociation de la banque, pour faire face à des worst case scénarios.

Il représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché avec une probabilité fixée sur une période d'un an dans des conditions normales de marché. Il est notamment utilisé en Comité Risque de Marché pour aider à calibrer les limites.

5- Stress-testing

Le stress test, également appelé analyse de scénario, mesure par des simulations l'impact d'un ou plusieurs scénarios sur le portefeuille de la banque.

Contrairement à la VaR qui mesure la perte maximale dans des conditions normales de marché, les stress tests mesurent la perte maximale dans des conditions extrêmes de marché.

Réglementaires et Internes :

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. On distingue les stress-tests internes (identifiés par l'entité risque de marché en se basant sur des scénarios de crise survenue dans le passé) et réglementaires (spécifiés par le régulateur). La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

Forward Looking :

Les Stress-Test Forward Looking sont basés sur une approche Macroéconomique nécessitant la modélisation des phénomènes de transmission de l'environnement économique vers les activités de marché de la banque.

Les scénarii de stress-test Forward Looking sont développés en collaboration avec l'entité Politique et Stratégie des Risque de la GGR.

Risque marché filiales

A. Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme :

- Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GGRG.
- Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UEMOA, CEMAC et MENA afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.
- Des stress-test de dévaluation sont également effectués chaque semestre par les filiales.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités Money Market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change :

- Des analyses sur les contreparties bancaires en zones UEMOA, CEMAC et MENA sont menés pour la fixation de limites annuelles.

B- Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en Mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.

La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée, traitant notamment des sujets de gouvernance et de contrôle.

Cette charte a été déclinée pour les zones UEMOA, CEMAC et MENA de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Egypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place avec ses composantes organisationnelles, opérationnelles et de gouvernance.

3- Comités de trading et trésorerie

En référence à la gouvernance, des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

III- Gestion du risque pays

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques transfrontaliers au regard de l'accélération du développement régional du groupe induit par l'acquisition de la filiale Egyptienne du groupe Barclays mais aussi et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel.

À ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'asseoir un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque et de rentabilité.

À ce titre, un séminaire dédié à la démarche de l'appétence a été organisé à l'adresse des responsables risque territoriaux avec mise à disposition des templates en guise d'outils d'aide à la formalisation de l'appétence avec définition des indicateurs agrégés et niveaux d'appétence pour ce qui du volet Top Down de cette démarche. Ces niveaux ont servi de base pour la calibration des cibles et limites d'exposition et de consommation de fonds propres par segment et par typologie de risque en ce qui concerne la SIB à la faveur de son nouveau plan stratégique et seront généralisés pour le reste des filiales BDI au courant de l'exercice 2020.

L'intégration de la filiale Egyptienne de Barclays :

Il s'agit d'un évènement majeur dans la consécration du développement international du groupe Attijariwafa bank en ce sens que l'acquisition de cette filiale intervient dans un environnement macroéconomique distinct de ceux des autres pays de présence du groupe et induit une extension significative du poids des risques transfrontaliers dans le portefeuille engagements consolidés (voir infra).

Sur le plan risque, l'intégration a été déployée au terme de plusieurs ateliers de travail en vue d'aligner la nouvelle entité sur la gouvernance risque du groupe tout en prenant en considération le plan de transformation et les spécificités de l'économie locale.

Dans ce cadre, il a été procédé à la revue et/ou ajustement de la politique de risque de la filiale, l'appétence au risque et les limites sectorielles, la notation interne des risques, la délégation de pouvoirs ainsi que les process d'octroi et de suivi de risque afin d'assurer et de préserver une gestion des risques à la fois sur base sociale par Filiale mais également en mode consolidé.

Cet alignement a permis de conforter le risque management en tant que vecteur de développement et a ancré la vision risque au cœur de la démarche managériale. À la faveur de cette vision, l'entité Risque BDI a intégré la filiale égyptienne à toute la filière des filiales bancaires depuis l'octroi, jusqu'au suivi-surveillance en prenant en considération la gestion des risques pays en tant que composante indissociable de l'exposition à l'international.

De même, le modèle de notation interne a été refondu avec l'appui de l'entité Risque Management du Pôle Gestion des Risques du Groupe en le convertissant d'un modèle à dire d'expert vers un modèle statistique plus prédictif.

Il convient de signaler que cet accompagnement a concerné également l'implémentation de l'IFRS9.

Pour ce qui est de l'appréciation du risque, il convient de rappeler que l'approche d'évaluation individuelle par contrepartie est toujours confortée par une approche globale (portefeuille, filiale et pays) pour une évaluation plus large.

Le déploiement du nouveau global bancaire et du modèle organisationnel aligné aux normes centrales consacre le total ancrage de cette Filiale au groupe et une avancée décisive de son plan de transformation.

L'approfondissement du cadre de régulation des risques transfrontaliers

Au regard de l'importance grandissante des encours transfrontaliers dans le bilan de la banque, le régulateur a renforcé de manière significative le cadre de régulation de cette typologie de risque. Face à cette nouvelle dynamique, la GGR Groupe a répondu aux nouvelles exigences prudentielles notamment :

- en participant à la sixième revue des risques organisée par le collège des superviseurs des différents pays d'implantation sous les auspices de Bank Al Maghrib, adepte d'une supervision consolidée et concertée avec les régulateurs des pays de présence ;
- aux missions d'inspections sur place réalisées conjointement entre les services de Bank Al Maghrib et la commission bancaire de la BCEAO ainsi que la BEAC et ce en deux temps : au niveau des filiales et au niveau central ;
- en communiquant un reporting réglementaire dédié aux risques pays de plus en plus granulaire.

Ainsi après le renforcement de la réglementation en matière de déclasserement des créances en zone CEMAC à travers l'extension de la notion usuelle de défaut (gel et impayés) à la définition plus large du comité de Bale (dépassements non régularisés et autorisations échues), le régulateur régional de la zone UEMOA a décidé également la refonte de la supervision bancaire en l'orientant vers davantage de convergence avec les standards internationaux (bale 2, bale 3, gouvernance, contrôle interne et gestion des risques).

Après une étude d'impact de la nouvelle réglementation prudentielle, l'entité audit des engagements BDI a intégré les nouveaux clignotants dans sa batterie des clignotants d'alerte pour une surveillance des risques actualisée et en strict conformité réglementaire.

Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays, a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation, ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Activité exercée auparavant de manière éclatée, elle se déroule aujourd'hui au sein de l'entité Risques BDI avec un spectre plus large :

- d'abord un suivi permanent et un arrêté mensuel de la qualité des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôle de 2^e niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie. L'efficacité opérationnelle de ce contrôle est en train de se renforcer avec la mise en œuvre de requêtes par clignotant en attendant l'accès direct aux sources d'informations ;
- ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement afin d'accompagner l'évolution des activités et de s'assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

L'élaboration de ce reporting en termes de revue trimestrielle des filiales bancaires permet l'élaboration d'une véritable radioscopie de ces entités dans la mesure où elle est fondamentalement orientée vers l'identification précoce des zones de risque et la formulation de préconisations d'atténuation.

La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l'internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l'interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. À ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l'aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s'appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d'Attijariwafa bank maison mère qu'au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement. La politique générale du risque pays suit le processus d'approbation par les organes décisionnels de la banque.

- la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

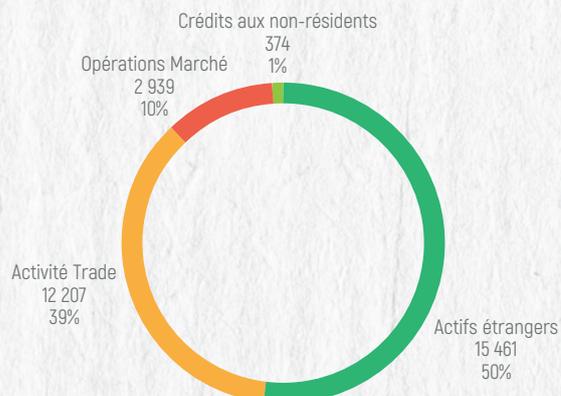
Le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique

que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. À ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères. Il s'agit en l'occurrence :

- des crédits par caisse et des engagements par signature en faveur de non-résidents;
- des expositions dans le cadre de l'activité Trade Finance :
 - confirmation de LC export d'ordre banques étrangères
 - contre garanties reçues de banques étrangères ;
 - comptes nostrii créditeurs auprès de correspondants étrangers ainsi que les comptes Lori des correspondants étrangers débiteurs sur nos livres ;
- des opérations sur actifs étrangers :
 - participations financières étrangères ;
 - contre garanties émises par Attijariwafa bank en faveur de ses filiales en soutien à leur développement commercial ;
 - dotations de succursales étrangères ;
 - Portefeuille ALM.
- opérations de marché induisant un risque de contrepartie : change spot et terme, swap de change, produits structurés, matières premières, dépôts en devises.

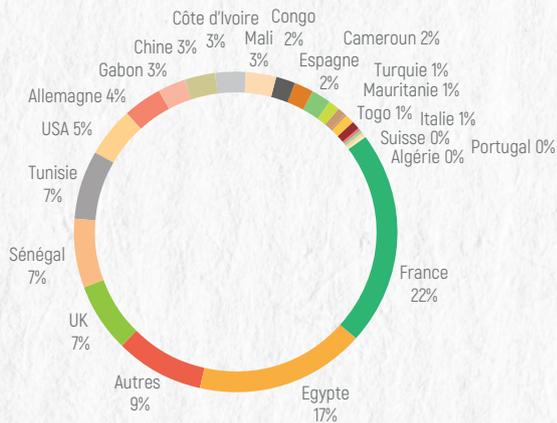
À fin décembre 2019, les risques transfrontaliers d'Attijariwafa bank s'élève à 30 980 MDH avec une prédominance des opérations sur Actifs étrangers qui représentent 50% du total des risques transfrontaliers suivies des opérations de Trade Finance à hauteur de 39%. Le poids des actifs étrangers est imputable à l'intégration de la filiale égyptienne ce qui traduit les ambitions de développement de la banque à l'international dans le sillage de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'économie mondiale.

Exposition transfrontalière - base sociale



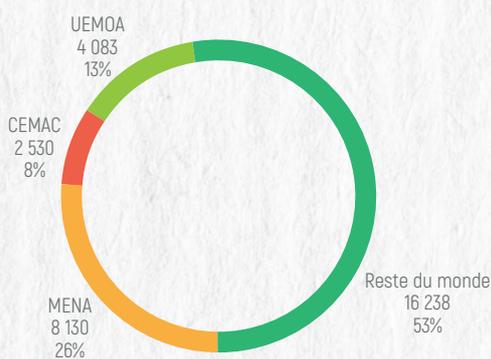
- la méthodologie de retraitement et de calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en pourcentage des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes :

Distribution des risques transfrontaliers sociaux par pays à décembre 2019



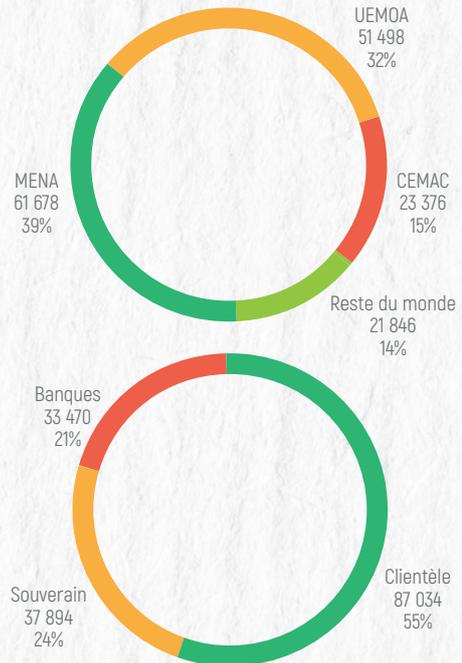
Sur les zones de présence, l'exposition de la banque est représentée par les participations financières à travers les filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale. Il convient de signaler la prédominance de la zone MENA avec un poids relatif de 26% à la faveur de l'acquisition de la filiale égyptienne.

Distribution des risques transfrontaliers par zone géographique



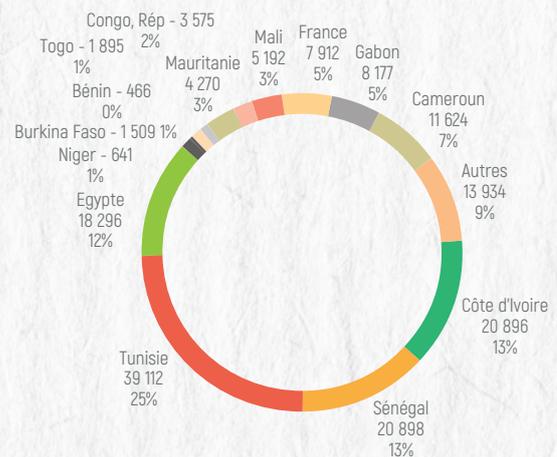
- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe.

Distribution des risques transfrontaliers groupe par Zone : 158 398 K.MAD



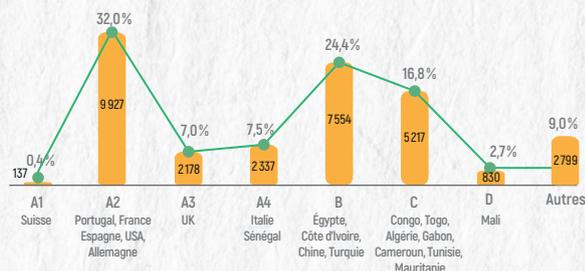
Il convient de signaler un équilibre dans la diversification des expositions transfrontalières aussi bien sur le plan géographique que par agent économique tout en relevant la prédominance de l'activité d'intermédiation dans notre modèle économique.

De même la distribution par pays de présence fait montre d'une diversification atténuant de manière significative la concentration.

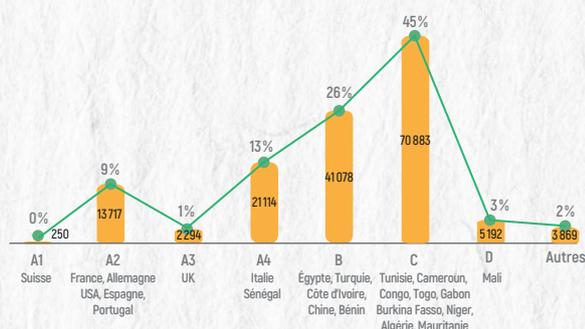


Par qualité d'exposition aux risques pays sur l'échelle de Coface, on note un poids de 47% sur des pays présentant un risque acceptable pour la partie sociale et 27 % pour la partie consolidée.

Distribution des expositions (sociaux) selon l'échelle COFACE à fin décembre 2019

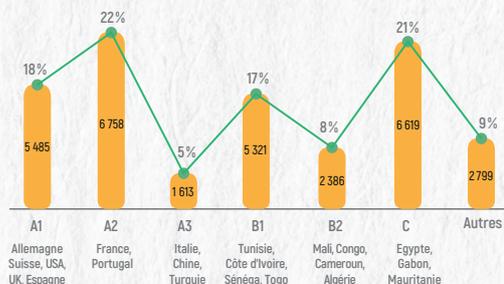


Distribution des expositions (consolidées) selon l'échelle COFACE à fin décembre 2019

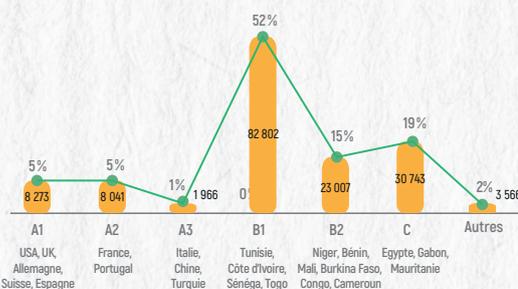


Le score interne-pays découle de la somme algébrique des différents sous-scores ci-dessus et il est gradué de 1 à 5, 1 étant un excellent profil de risque, le niveau 5 représentant un profil de risque très vulnérable.

Distribution des expositions (sociaux) selon le score interne à fin décembre 2019



Distribution des expositions (consolidées) selon le score interne à fin décembre 2019



- l'élaboration d'un **score interne pays** traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant :
 - un sous-score **risque économique** basé sur l'appréciation des indicateurs macroéconomiques (solde public, dette extérieure, réserves de change et PIB) permettant d'apprécier la solidité économique des pays ;
 - un sous-score **risque financier** basé sur l'appréciation des indicateurs permettant d'apprécier la liquidité des pays macroéconomiques (dette externe, service de la dette, réserve de change et solde courant) ;
 - un sous-score lié au **risque marché** à travers principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que protection contre les défauts des émetteurs et à ce titre en tant que baromètre de la probabilité de défaut associée à chaque pays ;
 - un sous-score **risque politique** traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Cet indicateur est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant la qualité de la justice, l'administration et la bureaucratie, la redistribution des richesses à travers l'évaluation du taux de pauvreté, le Democracy Index ainsi que le score de Doing Business relatif aux réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent.

Sur l'échelle du score interne pays (indice de vulnérabilité) la proportion des expositions sur des pays de qualité de risque moyen (B1) et au-delà s'établit à 55% pour la partie sociale et monte à 88 % pour la partie consolidée.

Le modèle de notation interne des pays actuellement centré sur le Risque Souverain est en cours d'extension aux autres composantes au risque pays à savoir le risque de transfert, déjà modélisé, le risque de fragilités bancaires et les chocs généralisés. Ce modèle sera enrichi d'un module «Alertes» permettant de renseigner sur les grandes ruptures ou la détection des tendances lourdes annonciatrices de crises.

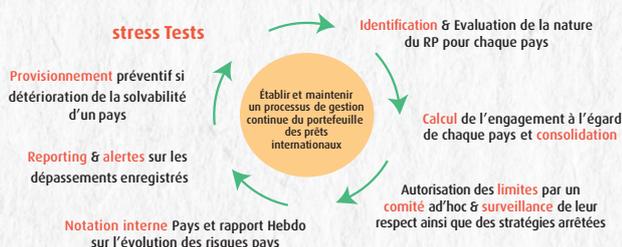
- l'élaboration et la diffusion d'un **rapport périodique** de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations internes de la banque, des CDS ainsi que des notations des pays par des organismes externes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE).

- **l'allocation de limites** et la revue des Limites par le **comité Risque Pays** qui en approuve la calibration en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...].
- **le suivi et la surveillance** du respect des limites au moyen de reporting ad hoc.
- **le provisionnement** du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...).
- **le stress test**, exercice consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risque extrême et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

L'exercice du stress test est effectué semestriellement conformément aux exigences réglementaires et à chaque fois que l'évolution des pays d'exposition de la banque ou du groupe l'exige.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origine jusqu'à leur dénouement final :

Charte Risque pays



IV- Risque Opérationnel et P.C.A.

I- Rappel du cadre général de la gestion du risque opérationnel

1. Contexte réglementaire

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007.

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Gestion Des Risques Opérationnels » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques Groupe ».

A. Missions et Composantes du dispositif GRO

B1- Missions de la GRO



- Répondre aux exigences réglementaires en matière de GRO de Bank Al Maghrib et des régulateurs des pays d'implantation d'Attijariwafa bank
- Valider la couverture des risques opérationnels par des fonds propres



- Doter la banque et ses filiales d'outils de GRO nécessaires pour une maîtrise de ses risques opérationnels dans une optique d'efficacité opérationnelle.
- Standardiser et consolider les livrables GRO



- Animer la filière GRO (collecte des incidents RO, séminaire annuel...)
- Partager les retours d'expérience des entités de la banque et des filiales en matière de GRO (risques, incidents, PAC...)



- Assurer le pilotage central des risques majeurs (Renforcement des DMR)
- Réaliser le suivi des incidents graves
- Elaborer les reportings à destination des instances internes et externes

B2- Composantes du dispositif GRO

Le dispositif GRO du groupe Attijariwafa bank s'articule autour des composantes suivantes :

Corpus normatif

Le **corpus normatif GRO** est décrit dans la **charte GRO** à travers la description de :

- La méthodologie de modélisation du risque opérationnel
- Les principes d'organisation de la filière RO
- Les procédures de GRO (cartographie RO, collecte des incidents, reporting)

Référentiels GRO

Les **référentiels GRO** sont constitués de :

- La cartographie des processus pour l'ensemble des activités de la banque / filiales
- La cartographie des risques consolidée par processus incluant le dispositif de maîtrise des risques (DMR)

Organisation GRO

Le **dispositif organisationnel au niveau d'Attijariwafa bank** est décliné en 2 niveaux :

- **1^{er} niveau / entité GRO** : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de sa responsabilité. Elle est en charge de mettre à disposition des métiers les informations sur leur niveau de risque opérationnel et de les éclairer sur la mise en place de plans d'actions. Ces activités sont assurées par les **Managers Risques Opérationnels (MRO)**
- **2^e niveau / métier** : la détection, la collecte des incidents et la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, sont de la responsabilité des métiers eux-mêmes (**Correspondants RO, Relais RO**)

Reportings GRO

Les **reportings réalisés** sont les suivants :

- Reportings adressés aux différents **métiers** (mensuels et trimestriels)
- Reportings adressés à la **DG** et au **CAC**
- Reportings adressés au régulateur **BAM** (rapport CI et autres demandes)

Conduite du changement

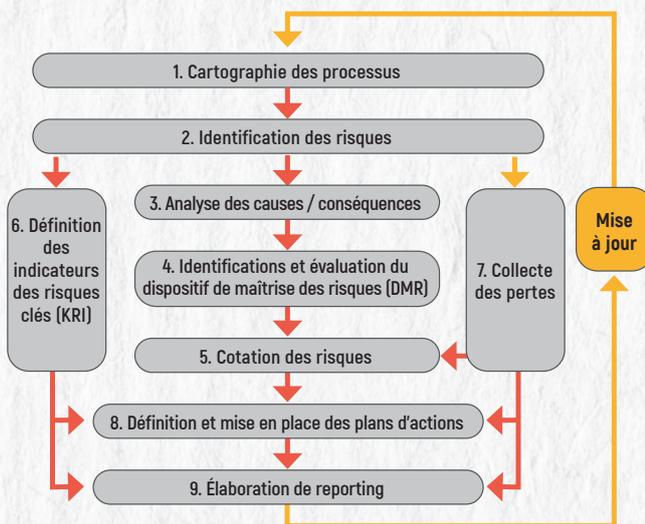
Des **supports des formations** ont été élaborés par profil d'acteurs
Des **séances de sensibilisation** sont tenues régulièrement au profit des acteurs RO des métiers

Des **guides d'utilisateur** du progiciel GRO ont été élaborés et diffusés

Des enquêtes d'évaluation du niveau de **culture RO** sont réalisées

B. METHODOLOGIE DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le schéma ci-dessous illustre la démarche par processus utilisée pour l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels :



Le dispositif de Maitrise des Risques (DMR) regroupe l'ensemble des mesures prises pour empêcher et/ou minimiser la survenance des risques et leur impact possible :

- Contrôles de 1^{er} et 2^{ème} niveau
- Contrôles automatiques
- Procédures existantes
- Formations et sensibilisations

5 niveaux d'évaluation sont possibles qui vont de « efficace » à « inexistant »

La cotation nette des risques est évaluée selon 2 axes, la fréquence d'occurrence et l'impact financier :

Fréquence d'occurrence		Impact financier moyen		Echelle de cotation nette	
Cotation	Niveau d'impact	Cotation	Niveau de fréquence	Cotation Nette RO	
1	Moins de 10 K dhs	1	Extrêmement Rare	1	Faible
2	De 10 K dhs à 100 K dhs	2	Rare	2	Moyen
3	De 100 K dhs à 1 M dhs	3	Peu Fréquent	3	Fort
4	De 1 M dhs à 10 M dhs	4	Fréquent	4	Critique
5	De 10 M dhs à 100 M dhs	5	Très Fréquent	5	Inacceptable
6	Plus de 100 M dhs	6	Permanent		

Enfin, afin de donner un indicateur crédible de l'exposition aux risques de la Banque, la cartographie des risques est mise à jour annuellement tant au niveau de la fréquence de survenance que des impacts quantitatifs (financiers) et qualitatifs.

C. Périmètre de couverture

L'ensemble des activités de la Banque est couvert par le dispositif de gestion des risques opérationnels à l'exception des entités suivantes : l'Audit Général, la Conformité Groupe (entités de contrôle) et la Stratégie et développement.

Le périmètre de couverture s'est étendu après le projet de déploiement et d'harmonisation des dispositifs GRO aux filiales BDI (UEMOA, CEMAC, autres) qui a été lancé en 2019.

MAROC	UEMOA	MAROC	UEMOA
• AWB	• SIB - Côte d'Ivoire	• UGB - Gabon	• ABM - Mauritanie
• Filiales SFS :	• CBAO - Sénégal	• CDC - Congo	• AWB Egypte
- Wafabail	• CDS - Sénégal	• SCB - Cameroun	• ABT - Tunisie
- WafaLLD	• BIM - Mali		• AWB Europe
- Attijari factoring	• BIAT - Togo		
- Wafasalaf			
- Wafacash			
- Wafa Immobilier			
• Filiales BFIG :			
- Wafa bourse			
- Attijari			
Intermédiation			
- Wafa Gestion			

D. Gouvernance GRO

Le suivi du dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré par la mise en place d'une gouvernance déclinée à travers 3 principales instances à savoir :

Comité DG

Principaux objectifs :

- Validation des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Validation de la cartographie des RO et ses évolutions futures
- Suivi des indicateurs et Plans d'actions sur les risques majeurs
- Revue des incidents et pertes et de leurs mesures d'atténuation

Acteurs :

DG ou DGA, Responsables : GRO, GGR, Audit, Conformité, Contrôle Permanent, Finances, RH, Juridique, Dev Commercial et Marketing

Comité GRO

Principaux objectifs :

- Mise en place de la charte, des normes, procédures et méthodes de gestion des RO
- Examen de la cartographie des RO des différents métiers et de ses évolutions futures
- Examen des risques majeurs et suivi de la mise en place des mesures d'atténuation (PAC, externalisation, assurance...)
- Suivi des évolutions des incidents et pertes
- Préparation du comité réglementaire RO et des points d'arbitrage

Acteurs :

Responsable GRO, MRO(s)

Comité RO Métiers

Principaux objectifs :

- Présentation et analyse des incidents et pertes
- Suivi des indicateurs et plans d'actions sur les risques majeurs
- Validation des maj des référentiels RO (Processus, Risques et dispositif organisationnel)

Acteurs :

Responsable GRO, Responsable Métier, MRO, CRO

Fréquence : Trimestrielle

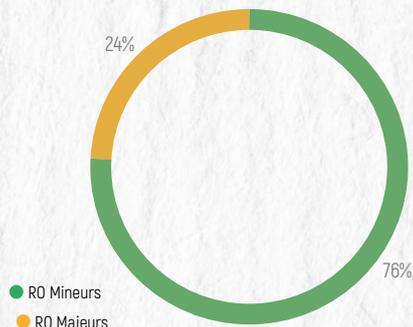
DONNEES QUANTITATIVES

A. Analyse cartographie des risques opérationnels Groupe (Banque + filiales BDI)

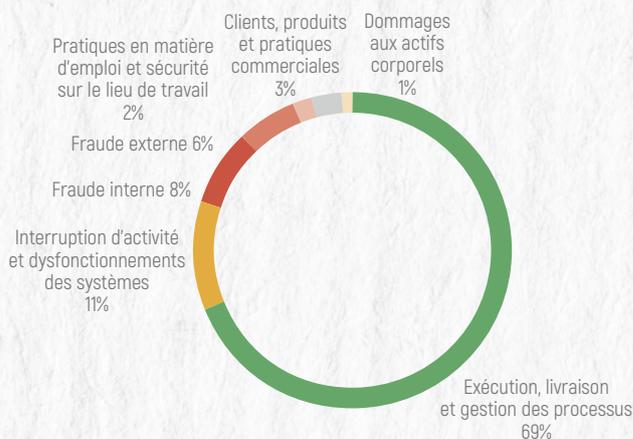
Les principales caractéristiques de la cartographie des risques opérationnels :

- 24% de risques majeurs (à savoir cotation « Forte », « Critique » ou « Inacceptable »)
- 69% des risques sont générés par la cause bâloise « Exécution, livraison et gestion des processus »
- 11% des risques sont causés par l'IT (Interruption d'activité et dysfonctionnement des systèmes).

Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank / Criticité

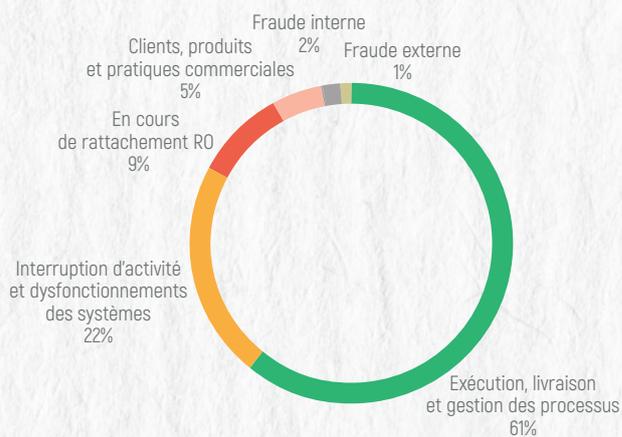


Répartition des RO du groupe Attijariwafa bank/ cause bâloise (niv1)

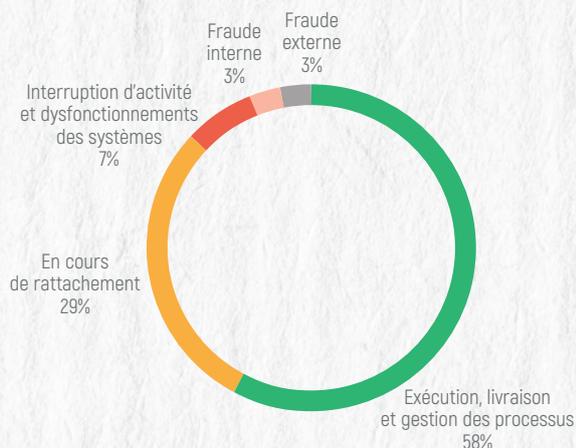


B. Analyse collecte incidents 2019 (périmètre Banque)

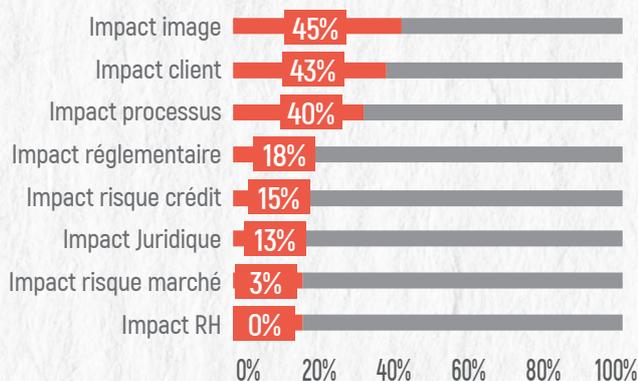
Répartition des incidents par catégorie d'évènements en nombre



Répartition des pertes financières par catégorie d'événements



Impact qualitatif généré par les incidents collectés



La majorité des incidents collectés durant l'exercice 2019 est liée à un manquement dans l'exécution, la livraison et la gestion des processus (61 % en volume, 58% en pertes financières)

L'impact qualitatif prédominant est l'impact d'image (45% des incidents ont un impact d'image) suivi de l'impact de satisfaction clientèle avec 43%.

Management de la Continuité d'Activité Groupe (PCA)

La mise en place du PCA s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la circulaire BAM 47G/2007 en termes de gestion des risques majeurs. Il vise à pérenniser le capital du Groupe Attijariwafa bank et assurer la résilience de toutes ses activités.

Année 2019 : Assurance sur l'opérationnalité du PCA et déploiement du dispositif au niveau des filiales africaines.

Faits marquants du PCA en 2019

1. La validation au Conseil d'Administration du 16/07/2019 de l'évolution de la politique générale de la continuité d'activité du Groupe ; Celle-ci constitue un cadre de référence en interne et vis-à-vis des autorités de tutelle, des clients, des fournisseurs ou prestataires et des partenaires de la banque.

Evènements importants :

- Instauration d'une nouvelle gouvernance PCA régissant les passerelles de communication entre les responsables PCA des filiales et le RPCA du Groupe ;
- Création d'un Comité de Maintien en Condition Opérationnelle (CMCO) au niveau des filiales africaines du groupe.

2. Le lancement de la campagne annuelle 2019 du plan Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) ; Tous les métiers prioritaires de la banque ont été revus (les Plans de Reprise d'Activité et les Bilans d'Impact par Activité) dans des ateliers dédiés et organisés par le responsable MCO.

3. La réalisation concluante du plan de tests PCA pour l'année 2019. Il s'agit de tests réels incluant l'activation du PSI et le repli utilisateur des métiers en mode dégradé.

Ces tests incluait notamment :

- Les tests de repli utilisateurs STG/PCA de février à mai 2019 ;
- Le test PSI/PCA de grandeur nature en avril 2019 ;
- Le test Salle de marchés/PCA en décembre 2019.

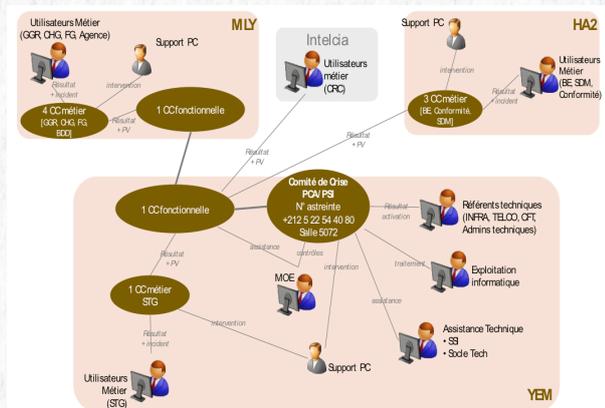
Tous les tests réalisés se sont avérés concluants et sans aucune réserve bloquante.

► Focus sur les tests PCA/STG – Tests réels 2019 - Repli utilisateurs

STG/Back Office SDM	Panne SRBM : Processus de traitement des Paiements via BAM	13/12/2018	Test concluant
STG/Back Office Titres	Panne au niveau de la plateforme Maroclear au niveau de YEM	05/02/2019	Test concluant
STG/CTN Engagement	Incident lié à la constitution des garanties et le blocage des crédits suite à un problème technique de l'outil IRSAL au niveau de YEM	05/02/2019	Test concluant
STG/CTN Devises/ Activités SWIFT	Arrêt général du système SWIFT	19/03/2019	Test concluant
STG/MPG Compensation	Incident au niveau du processus de traitement de la Compensation aller retour (chèques-LCN-Virements)	29/11/2019	Test concluant
STG/Service client	Repli utilisateur standard téléphonique vers site le site d'accueil Moulay Youssef	19/03/2019	Test concluant
STG/Service client	Repli utilisateur standard téléphonique vers site le site d'accueil Moulay Youssef	29/11/2019	Test concluant

► Focus sur le test PCA/PSI

Dispositif de gestion de crise



Exercice global PSI 28/4/2019

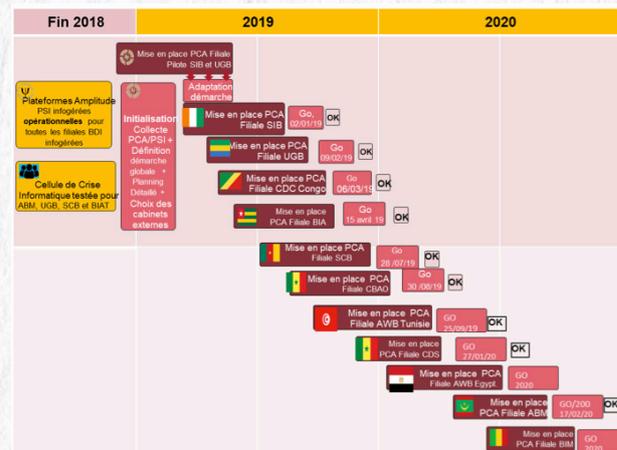
Participants SIG	nombre
SIG - Référents fonctionnels SI	24
SIG - Référents techniques SI	35
Cellule de Crise	7
Participants BU	nombre
BDD	30
STG - MPG	
STG - CTN Engagements	
STG - Concliation	
Conformité Groupe	
Finance Groupe	
GGR	
SDM/BFIG	
Back Office Titres	
Banque entreprise	
CGR	
CTN Devises	
CRC	
Organisation & Reengineering	

4. Le déploiement du dispositif PCA au niveau de toutes les filiales de la banque de détails à l'international (BDI).

Il est exécuté selon une roadmap (2019/2020) validée au comité DG. Il s'inscrit dans une démarche globale (concepts, procédures, organisation, sensibilisation, modèles documentaires, etc.) pour garantir la prise en compte des normes définies au niveau du Groupe, à savoir : cohérence des PCA mis en œuvre et convergence règlementaire (locale/centrale) en tenant compte des spécificités des filiales par zone de présence (UEMOA, CEMAC, MAGHREB).

L'entité « Management de la continuité d'Activité Groupe » a entamé, tout au long de l'année 2019, une tournée africaine, auprès de 7/11 filiales de la BDI (SIB, UGB, CDC, BIAT, SCB, CBAO et ABT). Elle s'est traduite par un diagnostic du PCA selon la réglementation locale et les exigences du Groupe suivi du lancement de la mise en œuvre du PCA.

► Roadmap PCA_ filiales BDI 2019/2020



5. La diffusion de la culture PCA au niveau des filiales.

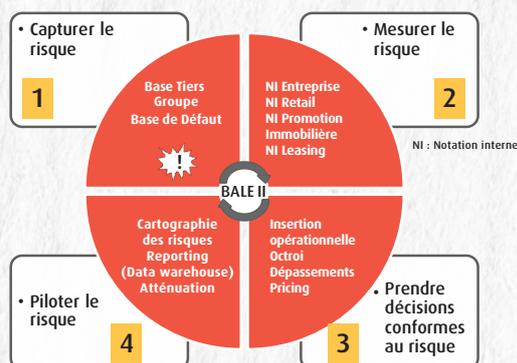
Plusieurs actions de communication et événements ont été réalisées durant l'année 2019 : animation de +20 séminaires de sensibilisation sur la gestion des risques majeurs, ainsi que sur l'importance de la mise à jour du PCA et l'implication des correspondants PCA. Une communication interne a également été réalisée via des Flash infos (Passerelles).

V- Risk Management

L'entité Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité Risk Management, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises (rénové successivement en 2010 et en 2017), une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.

Dispositif Bâle II



Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

En 2019, le nouveau modèle de notation interne entreprise (2017) a servi de base pour la notation du portefeuille et il a servi de base pour les besoins de la nouvelle norme IFRS 9.

Le nouveau modèle prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été rehaussé.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- Périmètre: portefeuille entreprises hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;
- Le dispositif de notation du groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.
 - La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.
 - La note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.
 - La note de comportement est essentiellement basée sur la physionomie du compte.
- Toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.
- La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)
- La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de changement du profil de risque.
 - Contreparties sensibles : F à G.
 - Contreparties en défaut : la classe H.

g) Usage de la notation interne: le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.

h) Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement dans le cadre de comité de notation. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation
- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au plan des engagements, la distribution des risques* ci-dessous au titre de 2019 fait ressortir un bon profil de risque du portefeuille de risque. Plus de 90 % des encours sont portés par les classes saines. Une nette amélioration est particulièrement observée au niveau des Top 500 en termes de CA. Seuls 4 % des encours de cette catégorie de grandes entreprises sont logés dans les classes FG.

Base : 4 915 dossiers totalisant 108 MMdh



• **Hors périmètre** : Les administrations publiques, Les sociétés de financement et les Entreprises de la promotion immobilière ; Dossiers contentieux.

La mise en œuvre se traduit à ce stade, par un meilleur taux de notation du portefeuille qui s'est établi en 2019 à 97% des encours, l'utilisation plus intensive de la notation – qui figure dans l'ensemble des supports de décision – lors des comités de crédit.

Ceci donne une indication sur le niveau d'appropriation irréversible de l'approche notation interne par les différents acteurs réseau et GGRG.

Par ailleurs, la GGRG s'est largement impliqué dans un processus de communication externe et de sensibilisation des entreprises Marocaines à l'approche de notation. À cet effet, des séminaires organisés conjointement avec le marché d'entreprise ont concerné la quasi-totalité des régions du Maroc. Ceci est à même de rehausser la culture du risque et d'améliorer la relation banque / entreprise. Sur un plan opérationnel, la banque a ajusté son dispositif pour permettre un meilleur partage de la notation

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou ECL).

Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque : la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») :

- Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Notamment la probabilité de défaut qui se situe à un niveau nettement inférieur que dans les modèles antérieurs. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT). En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument. C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

En outre, la prise en compte de la composante prospective exigée par la norme s'est traduite par la livraison d'un modèle de Forward looking basé sur des anticipations macro-économiques des scénarios probabilisés tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Ce nouveau modèle permet d'estimer un taux de défaut prévisionnel sur plusieurs horizons. Ce taux de défaut prévisionnel permet de calibrer la probabilité de défaut LIT (Life In Time).

Déploiement d'une nouvelle génération de scoring de la clientèle retail

Après 5 ans d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et Professionnels), ces derniers ont été enrichis en intégrant une nouvelle typologie de données internes (paiements et retraits par cartes) et de données externes (crédit bureau) qui a permis une amélioration notable du pouvoir prédictif des modèles de scoring. Ces modèles ont été déployés avec succès en 2019 et ils ont été complétés par des modèles spécifiques (les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation) en vue d'un scoring plus précis tout au long du cycle de vie des clients.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette technologie permettra d'être expérimentée en 2019 pour noter la clientèle de WAFABAIL.

Le scoring des professions libérales et des particuliers a connu des avancées significatives en 2019, il est paramétré sous les outils de scoring. Son insertion opérationnelle sera assurée en 2020.

L'ensemble de ces modèles contribue à la mécanisation partielle des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers. Le taux d'automatisation est en amélioration continue. Ces démarches vont être revisités et accentués pour adresser de manière efficaces les cibles objet de focus du programme ANA MAAK en 2020, notamment les créations, jeunes entrepreneurs. Aussi les règles de décisionnelles et d'acceptation seront assouplies pour s'inscrire pleinement dans la perspective de faciliter l'accès au financement aux TPE concernées par le programme INTELAKA.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

La dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important.

En effet, en 2019, quartes filiales ont été couvertes par modèle de notation (UGB, CBAO, CDS, SCB).

Par ailleurs les modèles déjà déployés avant 2019 ont fait l'objet d'actions d'amélioration continue, notamment la SIB (Côte d'Ivoire), l'ATB (Tunisie) et Attijariwafa bank Egypt qui fait l'objet d'une attention particulière. Une revue en 2019 a permis de s'assurer de la robustesse des modèles mise en place et de leur insertion opérationnelle effective.

Aussi, les modèles quantitatifs du risque exigés par la nouvelle norme IFRS 9, notamment les paramètres de risque PD à maturité, PDs pit basées sur l'approche Forward looking livrés ont été agréés par les auditeurs externes et par la Banque Centrale Egyptienne.

En 2020, les sites UGB, CDCO, BIAT et ABM vont être dotés de nouveaux modèles.

VI. GESTION ACTIF PASSIF

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Politique de gestion du risque de liquidité

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe Attijariwafa bank consiste :

- à détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons données, y compris en intraday, et pour toutes types de monnaie ;
- à assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;

· et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité. Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration est informé des principes de la politique de liquidité ainsi que de la situation du Groupe, par l'intermédiaire du comité d'audit.

Le comité ALM se réunit trimestriellement afin de :

- définir le profil de risque de liquidité ;
- suivre le respect des ratios réglementaire de liquidité ;
- définir et suivre les indicateurs de pilotage de la liquidité et de fixer les limites associées ;
- et, définir la stratégie de financement de la banque compte tenu des conditions du marché.

Les membres du comité ALM sont le Président Directeur Général, les directeurs généraux, le responsable de la Gestion Globale des Risques, les responsables des business units, le responsable de Finances Groupe, le responsable de la trésorerie, le responsable de la salle des marchés et le responsable de l'entité ALM.

En cas de besoin, le Président du Comité de Gestion Actif-Passif invite ponctuellement d'autres participants.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Pilotage et surveillance du risque de liquidité

Le pilotage et le suivi du risque de liquidité s'appuie sur une large gamme d'indicateurs couvrant différentes échéances.

Bons du trésor libres

Les bons du trésor libres permettent à la banque à tout moment de faire face à un écart important entre les flux entrants et sortants dans une même journée et/ou à des sorties exceptionnelles de cash en overnight en utilisant les bons de trésor en pension livrée intraday « PLI » avec la banque centrale, et le cas échéant en pension overnight.

Au 31 décembre 2019, l'encours de bons du trésor libres s'élève à 29,7 milliards de dirhams contre 24,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2018.

Réserves de liquidités disponibles et réalisables (RLDR)

Les réserves de liquidité sont constituées des actifs que l'établissement a la possibilité de transformer en liquidités sur un horizon inférieur à un an.

Cette liquidité peut résulter soit de la cession de l'actif en question sur le marché, soit de l'utilisation du titre sur le marché des repos, soit de la mobilisation du titre auprès de Bank Al Maghrib.

Au 31 décembre 2019, les RLDR en dhs s'élèvent à 42,1 milliards de dirhams contre 30,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2018.

Couverture des tombées des ressources wholesale à horizon de 12 mois par les RLDR

Cet indicateur permet de mesurer la capacité de la banque à faire face à une fermeture des marchés se traduisant par son incapacité à remplacer les tombées des ressources wholesale, considérées comme volatiles surtout en période de crise de liquidité.

Au 31 décembre 2019, les tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois s'élèvent à 20,0 milliards de dirhams contre 23,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2018, soit un taux de couverture par les RLDR de 211% au 31 décembre 2019 contre 130% au 31 décembre 2018.

Les impasses statiques de liquidité (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en liquidité de l'ensemble des actifs, passifs :

- jusqu'à la date contractuelle pour les éléments avec échéance contractuelle ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2019, les impasses statiques de liquidité se présentent comme suit (en milliards de dirhams) :

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux actifs	174	113	77
Flux passifs	145	70	149
Impasses de liquidité	29	43	-72

Liquidity coverage ratio « LCR »

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) mesure la capacité des banques à résister à des crises de liquidité aigues (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois.

Au 31 décembre 2019, le LCR ressort à 127% contre 104% au 31 décembre 2018.

Net stable funding ratio « NSFR »

Le NSFR (Net stable funding ratio) vise à limiter les banques à un recours excessif aux ressources wholesale à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de refinancement pour l'ensemble des postes de bilan et de hors-bilan et favorise la stabilité des refinancements.

Au 31 décembre 2019, le NSFR ressort à 129% contre 121% au 31 décembre 2018.

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité des banques à travers la transformation de ressources essentiellement à vue ou à court terme à taux révisable en emplois à long terme à taux fixe.

La gestion du risque de taux consiste à faire un adossement en nature de taux entre les emplois et les ressources de la banque. Or la nature des ressources de la banque généralement de courte ou moyenne durée ne s'adosse pas parfaitement avec les emplois de la banque qui deviennent de plus en plus de longue durée et à taux fixe comme le cas des crédits immobiliers. D'où, la nécessité de suivre ce risque, de le mesurer, et de le couvrir.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'Attijariwafa bank vise à immuniser les marges d'intérêt prévisionnelles ainsi que la valeur des fonds propres contre des mouvements adverses de taux d'intérêt :

- sur un horizon à court terme d'un an au plus, la politique de gestion du risque de taux d'Attijariwafa bank a pour objectif d'immuniser la variation de sa marge d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la variation, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité de Gestion Actif-Passif d'Attijariwafa bank. Celui-ci :

- examine les positions de risque de taux déterminées en date d'arrêt trimestriel ;

- s'assure du respect des limites applicables ;
- décide des mesures de gestion sur la base des propositions faites par la Gestion Actif-Passif.

Mesure et suivi du risque structurel de taux

Attijariwafa bank utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Les trois plus importants sont :

1. Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :
 - jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables,
 - jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes,
 - et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.
2. La sensibilité de la valeur économique du bilan à une variation de taux.
3. La sensibilité de la marge d'intérêt aux variations des taux d'intérêt dans divers scénarii de stress

Les impasses taux en périmètre social (PTF Bancaire MAD hors devises) au 31 décembre 2019 (en milliards de dirhams) se présentent comme suit :

(en milliards de dirhams)

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux Actifs	115	100	89
Flux Passifs	115	76	113
GAP de taux	0	24	-24

Des simulations de différents scénarios de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarios sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 31 décembre 2019, la sensibilité pour 100 bps de choc parallèle des taux à la hausse est de 33 millions de dirhams soit 0,40% sur la marge d'intérêt prévisionnelle et de 1 913 millions MAD soit 4,6% des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion / couverture à prendre.

PILIER III : RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Attijariwafa bank à son profil de risque.

I. Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe Attijariwafa bank

1- Cadre réglementaire Bank Al-Maghrib

Dans la lignée avec les directives du Comité Bâle, Bank Al-Maghrib suit les nouvelles réformes proposées par le comité Bâle et s'inspire des normes internationales en vigueur pour procurer aux établissements financiers de la place marocaine un cadre réglementaire plus robuste et renforcé.

Ainsi après la transposition par Bank Al-Maghrib en 2007 du dispositif Bâle II couvrant les 3 piliers :

- **Pilier 1** : calcul des exigences minimales de fonds propres au titre des différents risques prudentiels : risque de crédit, de marché et opérationnel ;

- **Pilier 2** : mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital avec le profil des risques encourus. Ce dispositif couvre l'ensemble des risques quantitatifs et des risques qualitatifs ;
- **Pilier 3** : transparence et uniformisation de l'information financière.

Bank Al-Maghrib a aussi transposé les recommandations du comité Bâle III au niveau des fonds propres prudentiels, cette réforme est entrée en vigueur en juin 2014.

2- Champ d'application : Périmètre prudentiel

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib :

- La circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Sur base consolidée, conformément à l'article 38, de la circulaire 14/G/2013, les participations détenues par les établissements dans les entreprises d'assurance et de réassurance sont prises dans les fonds propres consolidés selon la méthode comptable de mise en équivalence et ce même dans le cas où elles font l'objet d'un contrôle exclusif ou conjoint.

Dénomination	Secteur d'activité	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque	Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque	France	IG	99,78%	99,78%
Attijari International Bank	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijariwafa bank Egypt	Banque	Egypte	IG	100,00%	100,00%
CBAO Groupe Attijariwafa Bank	Banque	Sénégal	IG	83,07%	83,01%
Attijari bank Tunisie	Banque	Tunisie	IG	58,98%	58,98%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque	Mali	IG	66,30%	66,30%
Crédit du Sénégal	Banque	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque	Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque	Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque	Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
Société Commerciale De Banque	Banque	Cameroun	IG	51,00%	51,00%
Attijari bank Mauritanie	Banque	Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
Banque Internationale pour l'Afrique Togo	Banque	Togo	IG	56,50%	56,50%
Wafasalaf	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafabail	Leasing	Maroc	IG	98,57%	98,57%
Wafa immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Affacturation	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa LLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Bank ASSAFA	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%

3- Composition des Fonds Propres

En juin 2014, la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib accompagnant l'adoption de la norme Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

À fin décembre 2019, conformément à la circulaire 14/G/2013, les fonds propres prudeniels du groupe Attijariwafa Bank sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudeniels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations² ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudeniels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans. Les fonds propres de catégorie 2 sont limités à 3% des risques pondérés.

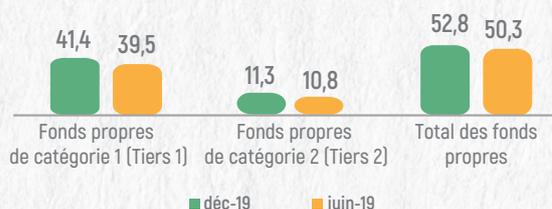
(en milliers de dirhams)

	Déc-19	juin-19
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1= CET1+AT1)	41 442 498	39 536 312
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	51 308 413	50 188 863
Capital social ou dotation	2 098 597	2 098 597
Réserves	43 260 636	43 645 024
Résultat net bénéficiaire non distribué	3 099 160	1 607 962
Intérêts minoritaires créditeurs	3 415 998	3 440 049
Ecart de conversion	244 290	224 929
Fonds propres de base non éligibles	-810 267	-827 698
Eléments à déduire des fonds propres de base	-12 865 915	-12 652 551
Fonds propres de base après déduction (CET1)	38 442 498	37 536 312
Fonds propres additionnels (AT1)	3 000 000	2 000 000
Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	11 325 634	10 800 083
Dettes subordonnées à durée initiale ≤ cinq ans	11 007 809	10 486 007
Plus-values latentes résultant des titres de placement	160 135	155 009
Autres éléments	157 690	159 068
Total des fonds propres réglementaires (Tier 1+ Tier 2)	52 768 131	50 336 395

1) - Fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels (tout instrument pouvant être converti en fonds propres de base ou déprécié dès que le ratio sur fonds propres de base est inférieur à un seuil prédéterminé au moins égal à 6%) après application des déductions et des retraitements prudeniels.

2) - Les participations détenues à plus de 10% dont la valeur historique est inférieure à 10% des fonds propres de base du groupe sont pondérées à 250%.

Évolution des fonds propres réglementaires du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



4- Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2019, le ratio Groupe sur fonds propres de catégorie 1 (T1) est de 10,32% et le ratio de solvabilité s'élève à 13,14%.

(en milliers de dirhams)

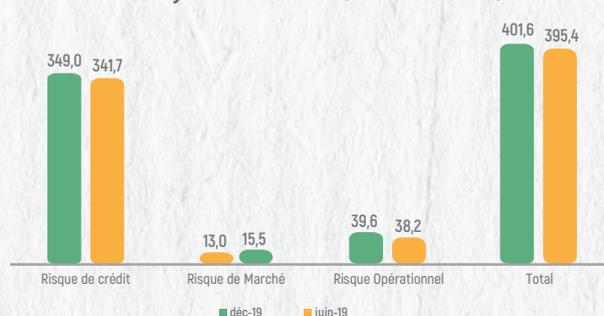
	déc-19	juin-19
Fonds propres de catégorie 1	41 442 498	39 536 312
Total fonds propres	52 768 131	50 336 395
Risques pondérés	401 612 481	395 392 046
Ratio sur fonds propres de base (T1)	10,32%	10,00%
Ratio de solvabilité	13,14%	12,73%

II. Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2019, le total des risques pondérés au titre du Pilier 1, conformément à la circulaire 26/G/2006 (normes de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché en approche standard) pour le groupe Attijariwafa bank s'élève à 401 612 481 KDH. Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Risque Couvert	Pilier I Méthode d'Évaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	✓	Méthode Standard
Risque de Marché	✓	Méthode Standard
Risque Opérationnel	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



Ci-après l'exigence en fonds propres et actifs pondérés au titre du pilier 1 :

(en milliers de dirhams)

	déc-19		juin-19		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit bilan	269 278 763	21 542 301	264 117 685	21 129 415	5 161 077	412 886
Souverains	17 486 108	1 398 889	16 916 195	1 353 296	569 913	45 593
Établissements	12 997 595	1 039 808	15 288 454	1 223 076	-2 290 859	-183 269
Entreprises	186 215 142	14 897 211	187 253 281	14 980 263	-1 038 139	-83 051
Clientèle de détail	52 579 918	4 206 393	44 659 755	3 572 780	7 920 162	633 613
Risque de crédit hors bilan	51 398 594	4 111 888	48 919 853	3 913 588	2 478 741	198 299
Souverains	3 014 711	241 177	1 900 430	152 034	1 114 281	89 142
Établissements	1 693 803	135 504	1 259 486	100 759	434 316	34 745
Entreprises	46 380 877	3 710 470	45 464 748	3 637 180	916 128	73 290
Clientèle de détail	309 204	24 736	295 189	23 615	14 015	1 121
Risque de contrepartie⁴	1 668 081	133 446	938 608	75 089	729 472	58 358
Établissements	206 245	16 500	107 881	8 631	98 364	7 869
Entreprises	1 461 835	116 947	830 727	66 458	631 108	50 489
Risque de crédit sur Autres Actifs⁵	26 606 585	2 128 527	27 712 317	2 216 985	-1 105 732	-88 459
Risque de Marché	13 044 607	1 043 569	15 500 525	1 240 042	-2 455 918	-196 473
Risque Opérationnel	39 615 902	3 169 272	38 203 057	3 056 245	1 412 845	113 028
Total	401 612 531	32 129 002	395 392 046	31 631 364	6 220 485	497 639

1- Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus aux articles 11 à 18, 45 à 47 de la circulaire 26/G/2006. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les sûretés et pondérée par le taux de pondération ou RW (Risk Weight). Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit, CCF (Conversion Coefficient Factor).

• Ventilation du risque de crédit par segment

Le tableau ci-après représente la ventilation des expositions nettes et pondérées au risque de crédit sur les différents segments par type d'engagement : bilan ou hors-bilan.

(en milliers de dirhams)

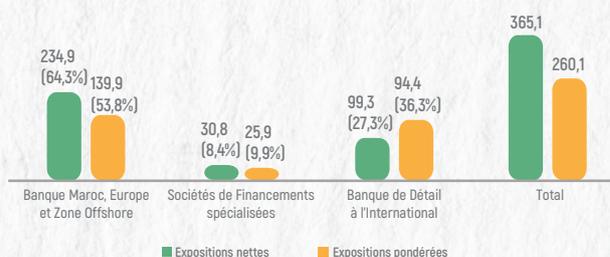
	Expositions nettes avant ARC6 (EAD)		Expositions pondérées après ARC (RWA)	
	Bilan	Hors bilan ⁷	Bilan	Hors bilan
Souverains	44 358 199	12 147 108	17 486 108	3 014 711
Institutions	27 018 175	1	72 193	
Établissements de crédit et assimilés	21 564 705	6 512 207	12 925 401	1 693 803
Clientèle entreprises	200 701 138	122 234 117	186 215 142	46 380 877
Clientèle de détail	95 361 419	973 211	52 579 918	309 204
Total	389 003 637	141 866 645	269 278 763	51 398 594

• Ventilation du risque de crédit bilan par pôle d'activité

Le graphe ci-après représente la ventilation des expositions nettes et pondérées du risque de crédit bilan groupe par pôle d'activité.

Ventilation du risque crédit par pôle d'activité à fin décembre 2018 (en milliards de dhs)

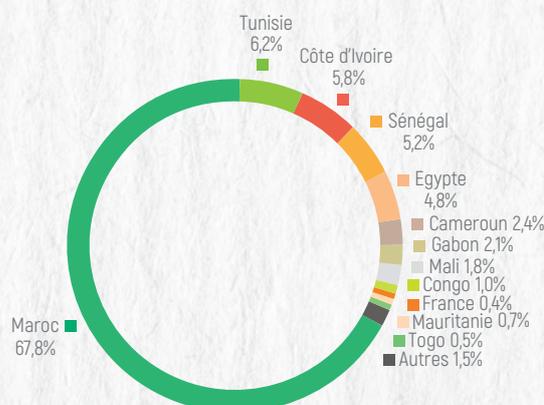
(xx%) Ventilation par rapport au total



• Ventilation géographique des risques pondérés

Ci-dessous la répartition des risques pondérés crédit bilan par localisation géographique du pays de la contrepartie porteuse du risque de défaut, à noter que conformément à la réglementation Bank Al-Maghrib, la notation du pays est inférieure strictement à B- (cas du Mali, Mauritanie et Congo) le risque souverain et corporate est pondéré à 150%.

Ventilation géographique des risques pondérés



3) Calculé comme étant 8% x Actifs pondérés.

4) Risque de crédit produit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements et de règlements.

5) Immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation non déduits des FP.

6) ARC : Atténuation du Risque de Crédit : techniques utilisées par les établissements pour réduire leurs expositions vis-à-vis des contreparties.

7) Hors bilan composé des engagements de financement et des engagements de garantie.

2- Risque de contrepartie

Les opérations de marché (comprenant les contrats bilatéraux) exposent la banque au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque dépend des paramètres marché qui peuvent affecter la valeur potentielle future des transactions concernées.

• Ventilation des expositions nettes et pondérées au titre du risque de contrepartie par segment prudentiel

À fin décembre 2019, les expositions nettes du groupe au titre du risque de contrepartie sur cessions temporaires et produits dérivés s'élèvent à 29 841 075 KDH, soit une baisse de 26% par rapport à juin 2019. Les expositions pondérées pour leur part, sont de 1 668 081 KDH soit une hausse de 78% en comparaison avec juin 2019.

(en milliers de dirhams)

	Déc-19		Juin-19	
	Expositions nettes	Expositions pondérées	Expositions nettes	Expositions pondérées
Souverains	26 112 147	-	33 517 783	-
Etablissements de crédit et assimilés	1 453 624	206 245	278 241	107 881
Entreprises	2 275 304	1 461 835	6 390 028	830 727
Total	29 841 075	1 668 081	40 186 052	938 608

3- Risque de marché

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

L'article 54 de la circulaire 26/G/2006 décrit en détails les méthodes de calcul préconisées par le régulateur pour toutes les catégories des risques marché. Depuis l'entrée en vigueur du dispositif prudentiel relatif aux banques participatives, le risque de marché intègre désormais le risque sur les stocks ci-dessous :

Le risque de marché est composé du :

• Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette. Sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité selon des critères énumérés dans la notice technique relative à la 26/G/2006 (cf. article 54, Partie I, paragraphe A)

• Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général (cf. article 54, Partie II, paragraphe B de la notice technique relative à la 26/G/2006) sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

• Risque de change

L'exigence en fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

• Risque sur les stocks

Le calcul du risque sur les stocks concerne les actifs détenus par la banque participative en vue de leur revente ou leur location à travers respectivement des contrats Mourabaha ou Ijara.

L'exigence en fonds propres au titre du risque sur les stocks est calculée suivant la méthode dite simplifiée (cf. article 56, Partie V de la circulaire 9/W/2018 relative aux exigences en fonds propres des banques participatives, selon la méthode standard) retenant 15% de la valeur de l'actif détenu en stock.

• Exigences en fonds propres des différents types du risque marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	Déc-19	juin-19
Risque de taux	970 127	1 075 851
Risque spécifique de taux	300 248	277 294
Risque général de taux	669 878	798 557
Risque sur titres de propriété	32 542	17 847
Risque de change	0 ⁸⁾	146 344
Risque sur les stocks	40 899	-
Risque sur produits de base	-	-
Total	1 043 569	1 240 042

8) l'exigence en fonds propre au titre du risque de change est nulle car la position de change inférieure à 2% des fonds propres de base

4- Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide de la méthode des indicateurs de base, à l'aide des PNB annuels des 3 derniers exercices. L'exigence des fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des 3 derniers exercices.

• Exigence en fonds propres du risque opérationnel par pôle d'activité

(en milliers de dirhams)

Exigence en Fonds Propres	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financements Spécialisées	Banque de Détail à l'International	Total
Juin-19	1 615 567	354 967	1 085 711	3 056 245
Déc-19	1 661 936	361 531	1 145 805	3 169 272

5- Techniques de réduction du risque crédit

Les techniques de réduction du risque de crédit sont prises en compte conformément à la réglementation de Bâle II. En particulier, leur effet est évalué dans les conditions d'un ralentissement économique. Elles sont distinguées en deux grandes catégories : les sûretés personnelles d'une part et les sûretés réelles d'autre part.

- Une sûreté personnelle correspond à l'engagement pris par un tiers de se substituer au débiteur primaire en cas de défaillance de ce dernier. Par extension, les assurances crédit et les dérivés de crédit (achat de protection) font partie de cette catégorie.
- Une sûreté réelle est un actif physique constituée au profit de la Banque pour garantir l'exécution à bonne date des engagements financiers du débiteur.
- Ainsi, comme modélisé ci-dessous, une exposition peut être atténuée par une sûreté ou une garantie suivant les critères fixés par le régulateur.

Sûretés réelles	Sûretés personnelles
Nantissement cash, Nantissement Titres/OPCVM ... Hypothèques	Caution solidaire, Assurance, Dérivés de crédit
Réglementation Bank Al-Maghrib suivant l'approche standard	
Critères d'éligibilité	

• Eligibilité des techniques d'atténuation du risque crédit

Le Groupe Attijariwafa bank déclare son ratio de solvabilité suivant l'approche standard, qui limite l'éligibilité des techniques d'atténuation du risque de crédit contrairement aux approches IRB.

En effet, pour le périmètre traité en approche standard :

- les sûretés personnelles sont prises en compte, sous réserve de leur éligibilité, par une pondération bonifiée correspondant à celle du garant, sur la part garantie de l'exposition qui tient compte des asymétries de devise et de maturité.

- les sûretés réelles (type cash, nantissement titres) viennent, quant à elles, en diminution de l'exposition après prise en compte le cas échéant des asymétries de devise et de maturité.
- Les sûretés réelles (types hypothèques bien immobilier) qui remplissent les conditions d'éligibilité permettent d'appliquer une pondération plus favorable à la créance qu'elles couvrent.

Ci-après un comparatif des sûretés éligibles en fonction des deux méthodes : standard et avancée.

	Approche standard	Approche avancée	
		IRBF	IRBA
Sûretés financières			
• Liquidités/DAT/OR	✓	✓	✓
• Titres de dettes			
- Emprunteur souverain ayant une note □ BB-	✓	✓	✓
- Autres émetteurs □ BBB-	✓	✓	✓
- Autres (n'ayant pas de note externe mais inclus dans les modèles de notation interne)	X	X	✓
• Actions			
- Indice principal	✓	✓	✓
- Bourse reconnue	✓	✓	✓
- Autres	X	X	□
• OPCVM et Fonds d'investissement	✓	✓	✓
Sûretés réelles			
• Hypothèque portant sur un prêt immobilier Retail	✓	✓	✓
• Hypothèque sur un crédit-bail à usage professionnel	✓	✓	✓
• Autres sûretés immobilières à condition de :			
- Existence d'un marché liquide pour la cession de la sûreté	X	✓	✓
- Existence d'un prix de marché applicable à la sûreté			
Sûretés personnelles			
• Souverains banques et autres entités □ A-	✓	✓	✓
• Autres entités < A-	X	X	✓
• Entités non notées	X	X	✓
Dérivés de crédit			
• Emprunteurs souverains, BMD et les institutions financières ou autre entité avec une note □ A-	✓	✓	✓
• Autres	X	✓	✓

• Montants des ARC

Ci-dessous les garanties et sûretés réelles et financières à décembre 2019 ainsi que les montants pour la couverture du risque de crédit prises en compte dans le calcul des risques pondérés en méthode standard à décembre 2019 :

(en milliers de dirhams)

	Déc-19
Garanties et sûretés	190 864 593
Garanties	15 708 600
Sûretés réelles ⁹⁾ et financières	175 155 993
EAD couverts par des garanties et sûretés éligibles à l'approche standard	108 730 966
Garanties	15 708 600
Sûretés réelles et financières	93 022 366
- Hypothèques sur prêt immobilier à usage résidentiel	59 710 527
- Hypothèques sur leasing immobilier à usage commercial	6 359 627
- Autres	26 952 212

9) Sûretés réelles au niveau du siège.

III. Éléments d'information sur base individuelle des filiales significatives

1- Cadre réglementaire

Attijariwafa bank est tenue de respecter sur le périmètre social les exigences en fonds propres calculées suivant les mêmes normes prudentielles exigées par Bank Al-Maghrib sur le périmètre consolidé.

Toutes les filiales établissements de crédits au Maroc : Wafabail, Wafasalaf, Attijari Factoring et Bank ASSAFA déclarent, sur base sociale leurs ratios de solvabilités à Bank Al-Maghrib et qui sont régis par les circulaires :

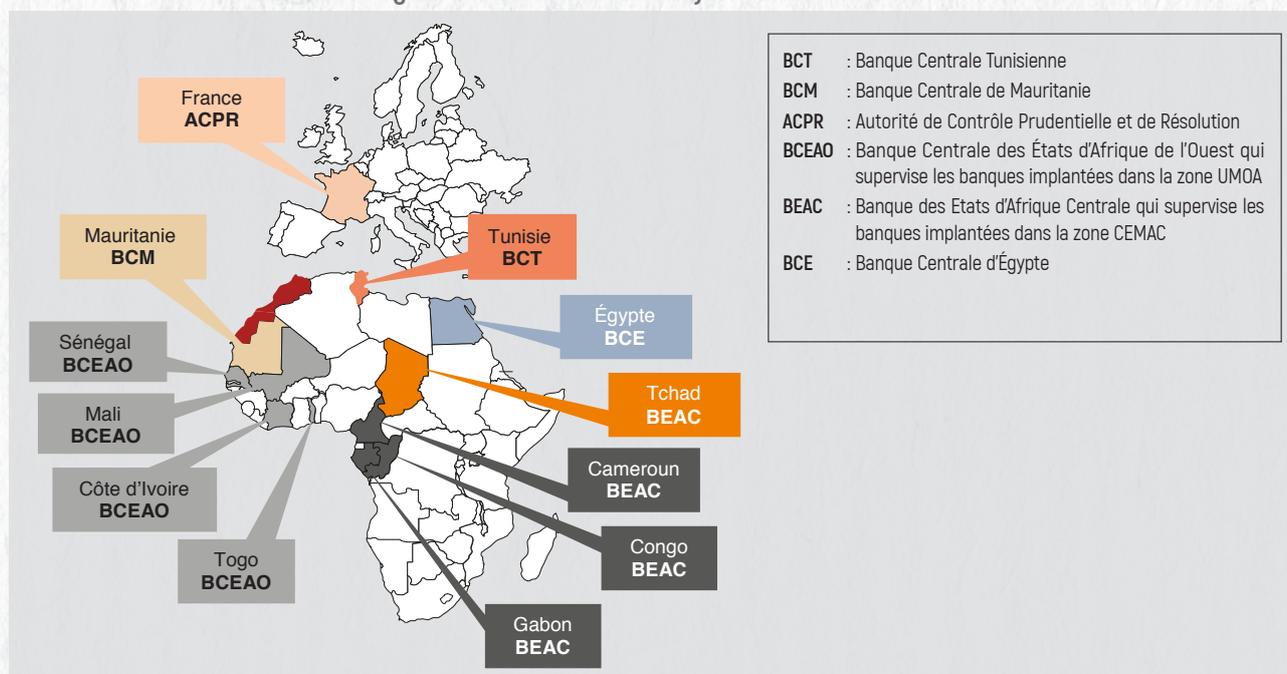
- La circulaire 25/G/2006 (conforme avec Bâle I) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit.

- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit (conforme avec Bâle III)

S'agissant de Wafa assurance, celle-ci est régie par la réglementation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de Prévoyance Sociale (ACAPS).

Les filiales bancaires du groupe Attijariwafa bank à l'international, calculent leurs exigences en fonds propres suivant la norme prudentielle locale dans les juridictions des pays d'implantations qui sont alignées avec la norme Bâle I en Afrique (Tunisie, Mauritanie, UEMOA, CEMAC) et avec la norme Bâle III en Europe.

Liste des régulateurs des filiales Attijariwafa bank à l'international



2- Ratios des principales filiales

Ci-dessous les éléments d'information, relatifs à la solvabilité des filiales du Groupe. Le périmètre siège correspond aux encours portés par le siège.

Entités	Régulateur	Minimum requis	Devise	FP réglementaire (milliers)	Risques pondérés (milliers)	Ratio global
Attijariwafa bank	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	38 869 809	264 448 648	14,70%
Wafasalaf	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 746 431	12 678 543	13,77%
Wafabail	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 209 388	9 377 738	12,90%
Wafa Immobilier	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	57 532	345 252	16,66%
Attijari Factoring Maroc	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	275 872	1 810 042	15,24%
Attijari bank Tunisie	BCT	10,00%	TND	761 979	6 193 938	12,30%
Attijariwafa bank Egypt	BCE	12,50%	EGP	4 360 000	26 248 000	16,61%
Attijariwafa bank Europe	ACPR	12,50%	EURO	42 170	299 123	14,10%
UGB	BCEAC	10,50%	FCFA	32 201 000	209 717 550	15,35%
Société Ivoirienne de Banque	BCEAO	10,37%	FCFA	103 110 502	860 699 998	11,98%

Filiale (en milliers MAD)	Régulateur	Marge	Minimum de la marge de solvabilité	Ratio
Wafa Assurance	ACAPS	7 076 503	2 258 178	313%

Cours de change : TND (3,4221) FCFA (0,01641) EUR (10,8956) EGP (0,5979).

IV. Pilotage interne du capital

1- Gestion du capital

L'anticipation des besoins en capital est devenue, ces dernières années, un élément clé du processus de la planification stratégique du groupe Attijariwafa bank, et ce d'autant plus que Bank Al-Maghrib a adopté le dispositif Bâle II en 2006 et que le contexte réglementaire est en constante évolution depuis. Ceci s'est traduit par un besoin de plus en plus élevé en fonds propres.

Ainsi la maîtrise de cette ressource onéreuse et de tous les facteurs associés est matérialisée à l'aide de la politique de « Gestion du Capital » du Groupe. Cette dernière a pour objectif de garantir en permanence la solvabilité du Groupe et de ses filiales, de satisfaire aux exigences prudentielles au niveau consolidé et local (respect des règles prudentielles du régulateur local) tout en optimisant le rendement pour les actionnaires qui procurent le capital requis.

Au-delà du cadre réglementaire, la politique de « Gestion du capital » s'étend au suivi des investissements et de leur rentabilité (calcul du taux de rendement interne, projection des dividendes, désinvestissement, efficacité du montage fiscal ...) assurant une optimisation dans l'allocation du capital sur toutes les activités, une anticipation des besoins en capital en fonction des ambitions stratégiques et de l'évolution réglementaire.

Objectifs de « Gestion du capital »



2- Gouvernance

Le Comité Capital Management (CCM) est un comité semestriel, composé des membres du Comité de Direction Générale, des responsables de lignes métiers, de la Direction des Risques et de la Direction Financière. Le Secrétaire Général du Comité Capital Management est le responsable de l'entité « Gestion Financière et Capital Management ».

Les principales missions du CCM se résument comme suit :

- définir la politique de « Gestion du capital » et les ajustements nécessaires en fonction des évolutions des contextes (marché et concurrence, réglementation, environnement de taux, coût du capital ...) ;

- anticiper les besoins en capital du Groupe et des filiales bancaires et établissements de crédits sur un horizon de 18 mois ;

- analyser l'allocation du capital par pôle/métier ;

- prendre des décisions sur les sujets qui ont un impact sur le capital (de toutes les entités du Groupe).

De manière générale, sponsoriser toutes les actions/initiatives permettant un pilotage et une gestion optimisée du capital.

3- Stress tests réglementaires

Les résultats des stress tests réglementaires (directive Bank-Al-Maghrib 01/DSB/2012) sont communiqués semestriellement au régulateur. À fin juin 2019, Les ratios post-choc sur fonds propres Tier 1 et sur total fonds propres d'Attijariwafa bank sont supérieurs aux minimums réglementaires.

Les stress scénarios des stress tests réglementaires à fin 2018 sont :

Risque de crédit : Migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé sur le total du portefeuille puis par secteur d'activité

Risque de concentration : Défaut des principales relations

Risque de marché :

- Dépréciation du MAD par rapport à l'EUR ;
- Dépréciation du MAD par rapport à l'USD ;
- Déplacement de la courbe de taux ;
- Hausse des taux ;
- Baisse des prix actions ;
- Dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...).

Risque pays :

- Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- Stress tests sur les crédits aux non-résidents installés dans les pays sur lesquels la banque détient une exposition importante.

V. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de cinq organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration.

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs),

chargé de diriger la banque. Il est nommé par l'assemblée des actionnaires. Le CA comprend plusieurs membres, dont un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par le statut de la banque et dépendent du droit national.

1- Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables des pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une mission de pilotage de la performance du groupe et veille à la mise en œuvre de la stratégie telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014

2- Comité de Coordination et de Synergies

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs Généraux Délégués, le Comité de Coordination et de Synergies est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Coordination et de Synergies est composé des membres du Comité Exécutif et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres du comité exécutif	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe

M. Hassan BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe

RÉSEAU

M. Saâd BENWAHOUD	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Adjoint - Responsable Réseau Maroc
M. Othmane BOUDHAIMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Souss-Massa-Sahara
M. Tarik BERNOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Oriental
M. Mohamed Karim CHRAIBI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet
M. Rédouane EL ALJ	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Responsable de la Région Casablanca - Settat
M. Khalid EL KHALIFI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknes
M. Rachid MAGANE	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tetouan - Al Hoceima

ENTITES CENTRALES

M. Jamal Ahizoune	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque de Détail Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale
M. Mouaouia ESSEKELLI	Directeur Général Adjoint - Responsable Filiales Financières Spécialisées
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe
Mme Malika EL YOUNSI	Responsable du Conseil Juridique Groupe
M. Jalal BERRADY	Responsable de la Banque Privée
M. Rachid KETTANI	Responsable Finances Groupe
Mme Soumaya LRHEZZIOUI	Responsable des Systèmes d'Information Groupe
M. Driss MAGHRAOUI	Responsable du Marché des Particuliers & Professionnels
Mme Yasmine ABOUDRAR	Directeur Exécutif - Responsable Stratégie & Développement Groupe
M. Jalal BERRADY	Directeur Exécutif - Responsable Banque Privée
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Responsable Audit Général Groupe
Mme Saloua BENMEHREZ	Directeur Exécutif - Responsable Communication Groupe
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid EL BOUZIDI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail
M. Ismail EL FILALI	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe
Mme Malika EL YOUNSI	Directeur Exécutif - Responsable Conseil Juridique Groupe
M. Réda HAMEDOUN	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque de Détail Afrique du Nord
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise
Mme Soumaya LRHEZZIOUI	Directeur Exécutif - Responsable Systèmes d'Information Groupe
M. Driss MAGHRAOUI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Particuliers, Professionnels

3- Autres Comités issus du Conseil d'Administration

- Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce Comité est chargé du pilotage, de la surveillance et de la gestion des activités stratégiques de la Banque, de ses différents métiers tant au niveau national qu'à l'international. Il examine également, avant leur approbation par le Conseil d'Administration, les grands achats du Groupe et les opérations immobilières significatives.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Membres non permanents	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Hassan EL BEDRAOUI	Directeur Général Adjoint - Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Adjoint - Responsable Corporate Banking, Markets & Investor Solutions
Secrétaire du Comité	
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint - Logistique et Achats Groupe

- Comité des Risques Groupe :

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Le Comité des Risques Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Abdelmjid TAZALOUI	Président du Comité
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Lionel ZINSOU	Administrateur Indépendant
Membres non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
Secrétaire du Comité :	
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsables des Affaires Générales

- Comité d'Audit Groupe :

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne.

Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration et se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aldo OLCESE	Administrateur Indépendant
Membres non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe
Secrétaire du Comité	
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe

- Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe :

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe soumet au Conseil les propositions relatives au dispositif de gouvernance, à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et des principaux dirigeants du Groupe.

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe se réunit au 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président

Il est réparti en trois sous-comités :

Le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA

Le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZALOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Secrétaire du Comité	
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe

- Comité des Grands Crédits Groupe :

Le Comité des Grands Crédits Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, est chargé de statuer sur les engagements et les opérations de recouvrement dépassant un certain seuil Groupe avant leurs ratifications par le Conseil d'Administration

Le Comité des Grands Crédits Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil. Le Comité des Grands Crédits Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert.

Membres	Fonction
Membres permanents	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Membres non permanents	
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
Secrétaire du Comité	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P.06
COMPTES
SOCIAUX



P.05

COMPTES
CONSOLIDÉS



COMPTES CONSOLIDÉS

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Deloitte.

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
Casablanca - Maroc



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GRUPE ATTIJARIWABA BANK

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 53.925.039 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.951.093. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe ATTIJARIWABA BANK constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2019

1. Normes et principes comptables

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2019, le groupe Attijariwafabank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 février 2020.

1.1.1 Nouvelles normes applicables

IFRIC 23

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretations Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur le résultat. Cette interprétation est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et prévoit deux options de transition :

- application totalement rétrospective, selon IAS 8 (c'est-à-dire notamment en retraçant les états financiers comparatifs présentés) ;
- application partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice.

Le groupe Attijariwafa bank, dans le cadre de l'implémentation de l'IFRIC 23, a opté pour la méthode partiellement rétrospective.

IFRS 16 : Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées.

Avec son entrée en application, à compter du 1^{er} janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location. Les principes détaillés appliqués par le Groupe sont présentés en § 1.2.5.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2019.

1.1.2 Nouvelles normes non encore applicables

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'analyse de la norme et l'identification de ses effets potentiels sur les activités d'assurance du groupe sont en cours.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Consolidation

La détermination d'un périmètre de consolidation suppose l'intégration de toutes les entités, étrangères et nationales, sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Parmi les entités sur lesquelles l'Etablissement de crédit exerce une influence notable et qui doivent être consolidées figurent les entités ad hoc quelle que soit leur forme juridique et le pays d'exercice de leur activité.

Une entité ad hoc doit être consolidée lorsqu'en substance elle est contrôlée par l'Etablissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

Une entité ad hoc est une structure juridique distincte créée spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini (par exemple, effectuer une location ou une titrisation d'actifs financiers).

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 Etats financiers consolidés et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Une filiale est incluse dans le périmètre de consolidation même si ses activités sont différentes de celles des autres entités du Groupe.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Définition de périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Attijariwafa bank doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.
- L'une des limites suivantes est atteinte :
 - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé,
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée,
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles le Groupe n'a aucun contrôle, ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présents ci-avant.

Exception : Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

La consolidation des entités ad hoc

Les OPCVM dédiées sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Les exclusions du périmètre de consolidation

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

Ces titres sont évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». Elles résultent de la nature de contrôle exercé par Attijariwafa bank S.A. sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenue par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Ce modèle est le traitement de référence de toute évaluation ultérieure à la comptabilisation initiale d'une immobilisation corporelle. Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable peut-être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures.

La fréquence de réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations en cours de réévaluation. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalue diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

Les règles d'amortissement par composants significatifs

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Les conditions d'amortissement relatives au montant amortissable :

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La dotation aux amortissements d'un exercice est généralement comptabilisée dans le résultat. Toutefois, lorsque les avantages économiques futurs représentatifs de cet actif sont absorbés dans la production d'autres actifs, la dotation aux amortissements fait partie du coût des autres actifs et est considérée comme incluse dans leurs valeurs comptables.

Les durées et méthodes d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise.

En cas de révision de ces hypothèses, un changement d'estimation comptable doit être comptabilisé. De même, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être ajustées.

L'amortissement est comptabilisé, même si la juste valeur de l'actif est supérieure à sa valeur comptable, et ceci tant que la valeur résiduelle n'excède pas sa valeur comptable.

La valeur résiduelle

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Elle doit être réexaminée à chaque date de clôture.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif.

L'amortissement d'un actif débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement d'un actif cesse quand l'actif est sorti du bilan. Pour la détermination de la durée d'utilité, l'ensemble des facteurs suivants est pris en considération :

- L'usage attendu de cet actif : cet usage est évalué par référence à la capacité ou à la production physique attendue de cet actif ;
- L'usure physique attendue, qui dépend des facteurs d'activité telles que les cadences auxquelles est utilisé l'actif et le programme de maintenance, les soins apportés et la maintenance de l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- L'obsolescence technique ou commerciale découlant de changements ou d'améliorations dans la préparation, ou d'une évolution de la demande de marché pour le produit ou le service fourni par l'actif ;
- Les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » supprime la possibilité de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunt doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Évaluation

La norme Groupe est de ne pas adopter l'option réévaluation prévue en IAS 16.

Durée d'amortissement :

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Approche par composants

Le groupe considère qu'il n'est pas nécessaire d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Une décomposition de la valeur brute initiale des immobilisations en composants est nécessaire, notamment pour les constructions (gros œuvre, agencement et aménagements intérieurs, étanchéité, installations techniques fixes, menuiserie).

Cette proposition de découpage par composants est un minimum.

Les durées d'amortissement des composants d'un immeuble sont résumées dans le tableau suivant :

	Durée annuelle Amortissement	Durée mensuelle Amortissement
Gros OEuvre	50	600
Etanchéité	20	240
Agencement Aménagement intérieur	15	180
Installations Techniques fixes	20	240
Menuiserie	15	180

Les composants ci-dessus s'appliquent nécessairement aux sièges.

Pour les agences, une ventilation plus restreinte peut être effectuée, en fonction de la matérialité des enjeux.

Concernant les logements de fonction, il n'y a pas d'exonération au principe de ventilation des composants (IAS 16). Les logements de fonction sont aussi décomposés.

Les honoraires d'architecte sont à activer.

Par mesure de simplification, il a été décidé que ces honoraires ne sont pas à ventiler mais à intégrer dans le composant principal qui a bénéficié des travaux de l'expert.

Ventilation des composants :

Les composants sont ventilés sur la base du coût actuel à neuf selon une clé de répartition définie en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

1.2.3 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment – ou partie d'un bâtiment – ou les deux) détenue (par le propriétaire ou le preneur dans le cadre d'un contrat de location financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives ;
- Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Critère de distinction entre un immeuble de placement et un bien immobilier occupé par son propriétaire : un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, ce qui n'est pas le cas pour la production ou la fourniture de biens ou de services qui sont l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité à le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : Si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à tous les immeubles de placement. Notons que le recours à ce modèle est encouragé par les évaluateurs indépendants.
- Le modèle du coût.

Les changements de modèles sont permis seulement s'il en résulte une présentation plus appropriée. Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Identification :

Les immeubles de placement sont l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus.

Les biens immobiliers, ainsi que le mobilier, matériel et autres immobilisations corporelles affectés, occupés par des membres du personnel ne sont pas considérés comme immeubles de placement.

Les immeubles destinés à être cédés sont pour la plupart des immeubles obtenus en dation. Dans la mesure où il n'y a pas de certitude de vente de ces immobilisations dans un délai de moins d'un an, compte tenu des conditions de réalisation de ce genre d'opérations, ces immeubles restent classés en Immeubles de placement.

Les immeubles qui ne servent pas directement à des fins administratives et qui sont loués à des sociétés hors groupe sont considérés comme des immeubles de placement.

Cas particulier des opérations Intra-groupe

Le bien immobilier loué par les filiales du Groupe ne remplit pas les conditions d'un immeuble de placement car du point de vue du Groupe, il est occupé par son propriétaire.

Valorisation

L'option a été prise de valoriser les immeubles de placement au coût historique corrigé selon l'approche par composants.

L'information de la juste valeur est présentée en annexes.

Certains biens immobiliers comprennent une partie qui est détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et une autre partie qui est utilisée dans le processus de production ou de fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives. Si ces deux parties peuvent être vendues ou louées séparément, l'entité les comptabilise séparément. Si les deux parties ne peuvent être vendues séparément, le bien immobilier est un immeuble de placement seulement si la partie détenue pour être utilisée dans le processus de production ou de fourniture de biens ou de services à des fins administratives n'est pas significative.

1.2.4 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable : afin de la distinguer du goodwill ;
- Contrôlée : si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

Le modèle du coût

L'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

L'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

La valeur résiduelle, la durée d'utilité et le mode d'amortissement sont revus périodiquement.

Pour apprécier si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait les critères de comptabilisation, il est nécessaire de classer la création de l'immobilisation dans :

- Phase de recherche : aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche ne doit être comptabilisée. Les dépenses de la recherche doivent être comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues ;
- Phase de développement : Une immobilisation incorporelle résultant du développement doit être comptabilisée si elle remplit les conditions suivantes :
 - La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
 - Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - Sa capacité de vendre ou d'utiliser l'actif produit ;
 - L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs ;
 - L'existence des ressources suffisantes pour mener à bien le projet ;
 - Sa capacité de mesurer de façon fiable les coûts liés au projet.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Fonds de commerce

Les fonds de commerce acquis doivent faire l'objet d'un suivi régulier et formalisé à chaque clôture. Dans le cas où le suivi de ces fonds de commerce est impossible, ils sont annulés.

Logiciels

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différentes selon qu'il s'agit de logiciels d'exploitation ou de logiciels de bureautique. Ces durées de vie sont définies par la Direction des SI (Système d'Information) en fonction de leur durée d'utilité.

Valorisation des logiciels développés en interne

La direction des SI doit être en mesure de valoriser les logiciels développés en interne dans la phase de développement pour que ceux-ci soient reconnus comme une immobilisation incorporelle. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition alors qu'en IFRS, ces dépenses sont à activer.

1.2.5 Contrats de location

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1^{er} janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

• Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
 - L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :
- Evaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)
 - Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

• Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en œuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

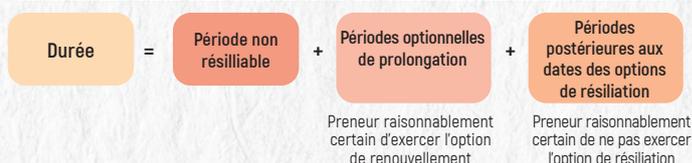
• Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- Les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- Les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.

- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquiescer un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.6 Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf. § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »)

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI » : solely payment of principal and interests) et (ii) des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la Juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ».

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Parts de fonds

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Évaluation initiale des actifs financiers

a. des actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrable.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs, sur la durée de vie attendue de cet instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

b. des actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les Variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

c. des actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des instruments de dettes (positives ou négatives) classés en « Actifs à la juste valeur par Capitaux propres » sont enregistrés en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Évaluation ultérieure d'actifs financiers

Après leur comptabilisation initiale, une entité doit évaluer les actifs financiers, y compris les dérivés qui constituent des actifs, à leur juste valeur, sans aucune déduction au titre des coûts de transaction qui peuvent être encourus lors de leur vente ou d'une autre forme de sortie, sauf en ce qui concerne les actifs suivants :

- Les prêts et créances qui doivent être évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- Les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui doivent être évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ;

Évaluation des passifs financiers : Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Passifs détenus à des fins de transaction

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Actifs financiers - Prêts & Créances

Le groupe n'a pas identifié de prêts et créances ne répondant pas au critère SPPI. Ces actifs financiers sont tous détenus dans un modèle dit de « Collecte » et sont donc comptabilisés au coût amorti.

Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Actifs financiers - Instruments de dettes

Ces actifs financiers sont comptabilisés conformément aux principes présentés ci-dessous :

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
· Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	· Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement · Obligations et autres titres de créances négociables	· Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Actifs financiers - Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés en actifs financiers à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables des titres stratégiques.

Le Groupe n'a choisi que de manière très exceptionnelle de désigner des instruments de capitaux propres pour être évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Passifs financiers - Dépôts

Pour les dépôts à vue : Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Pour les dépôts rémunérés à des taux de marché :

Pour les dépôts rémunérés à des taux de marché, la juste valeur est la valeur nominale, sous réserve que la valeur des coûts marginaux de transaction ne soit pas significative.

• En cas d'existence de coûts corrélables et directement affectables, ces derniers sont inclus dans la juste valeur :

• Coût marginaux de transaction et de commissions directement affectables aux agents externes au groupe, par exemple des commissions d'apporteurs d'affaires ; Il est nécessaire de conserver des historiques de taux, afin de pouvoir justifier que ceux-ci étaient bien des taux de marché d'origine.

La période de conservation des taux est fixée à 10 ans à l'image du délai de conservation des documents comptables (voir le texte du code de commerce).

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché :

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché, la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Pour les produits de collecte vendus à des taux hors marché, la juste valeur n'est pas égale à la valeur nominale, il faut donc estimer cette juste valeur, c'est-à-dire déterminer la valeur d'entrée au bilan de ces opérations.

Il est donc nécessaire de recenser les opérations de collecte et apprécier si le taux consenti est sensiblement différent de celui accordé par les autres établissements de la place (cela pourrait être le cas pour certains DAT).

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché, il faut tenir compte d'une décote pour la comptabilisation ultérieure. Si la société émet un prêt portant un intérêt à un taux différent de celui du marché et si elle reçoit des frais prélevés à l'émission à titre de rémunération, cette société comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est à dire net de la commission qu'elle perçoit. La société porte la décote dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NB : Les avances sur dépôts rémunérés sont systématiquement comptabilisées en prêts et créances et traitées en IFRS en tant que tel.

Pour les comptes sur carnet

Un même taux réglementé appliqué par la grande majorité des Etablissements de crédit de la place est réputé être un taux de marché.

Par conséquent, il n'y a pas de retraitement IFRS pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte sont classés dans la catégorie des « autres passifs ».

En effet, par principe, l'activité de collecte faisant partie de l'activité d'intermédiation bancaire, doit être comptabilisée dans la catégorie des autres passifs, ce qui lui permet de garder le coût historique (sous certaines conditions), et non à la juste valeur.

Sauf exception signalée explicitement, les options décrites ci-dessus s'appliqueront également aux titres de dette émis.

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine.

Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marche par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marche par résultat ». Le groupe n'utilise cependant pas l'option de juste valeur pour les passifs financiers.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les dérivés sur actions propres sont considérés selon leur mode de dénouement :

• soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier ; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;

• soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation de rachat par la banque de ses propres actions, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, la valeur présente de la dette est comptabilisée par la contrepartie des capitaux propres.

Dépréciation

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- **bucket 1** (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- **bucket 2** (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- **bucket 3** (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD » : Exposure at default) tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

La probabilité de Défaut (« PD ») représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois (PD à un an) ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;

- Exposition en cas de défaut (EAD) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde sur les dispositifs suivants en fonction de leur disponibilité :

- sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe,
- ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles (incluant des critères quantitatifs et qualitatifs), les restructurés, le gel et les créances impayées.

Pour les portefeuilles couverts par un système de notation interne, les règles d'affectation des créances en « Bucket 2 » sont basées sur le principe de dégradation des notes suivant :

- dégradation de plus de 2 notchs down si noté Investment Grade (note A à E) ;
- dégradation de 1 notch si noté Non investment Grade (note F à G).

Les encours sensibles (c'est-à-dire classés en watch list) sont également classés en « Bucket 2 ».

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

Au Maroc, la définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Dans les filiales à l'international, la définition retenue est celle des régulateurs locaux, dans la mesure où elle est retenue par les filiales pour leur gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chaque portefeuille, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

En fonction de la maturité des entités et de la disponibilité des données, ces paramètres ont pu être modélisés dans leur ensemble ou ont fait l'objet d'approximation à dire d'expert.

Pour les filiales marocaines dont les portefeuilles sont couverts par des systèmes de notation interne, la probabilité de défaut à un an (PD) est modélisée statistiquement. Sur la base de matrices de transition annuelles des notations, les probabilités de défaut à maturité sont projetées via une approche Markovienne.

La LGD est la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif (ou une approximation de celui-ci) en date de défaut. La LGD est exprimée en pourcentage de l'EAD. La LGD a été modélisée sur la base des flux de recouvrement observé en tenant compte des mécanismes de rehaussement de crédit éventuels retraités des retours en sain.

Forward-looking

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit la notion d'éléments prospectifs, de type macroéconomique. Il s'agit ainsi de mesurer les pertes de crédit attendues (ECL) à travers une estimation probabiliste des différentes pertes attendues dans les différents scénarii économiques probables.

Le Groupe a identifié les indicateurs macro-économiques pertinents qui impactent son risque de crédit par classe homogène de risque à partir d'une analyse des données historiques.

Des scénarii prospectifs, sur 3 ans, ont été établis et probabilisés. Les scénarii retenus sont pondérés et projetés sur les probabilités de défaut des classes de risques sélectionnées.

1.2.7 Dérivés et dérivés incorporés

Dérivés

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.8 Assurance

Contrat d'assurance

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,
- L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;
 - Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.9 La juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme.

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables. Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.10 Goodwill

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminuée du cumul des pertes de valeur constate éventuellement lors des tests de dépréciation opérées annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS »;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation doit être constatée ;
- La base d'affectation des écarts d'acquisition retenue est le niveau auquel les écarts d'acquisition sont gérés et leurs performances appréciées;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.11 Provisions

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques, leur affectation aux natures de risques inhérents ; et à la Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

1.2.12 Impôt exigible et impôt différé

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

1.2.13 Avantages au Personnel

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages au personnel et des informations à fournir à leur sujet. Cette norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages au personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages au personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent les catégories suivantes :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charge.

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubiles (telles que Wisham schogh!), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités des qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan a bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

1. Par la constitution d'une provision en interne, uniquement ou en complément d'actifs de couverture ou de droits à remboursements
2. Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance (l'entreprise transfère son obligation de verser les prestations : les risques actuariels et de placement sont gérés par l'assureur, qui verse les prestations ; la seule obligation de l'entreprise est de payer des cotisations -régime à cotisations définies-).

La version révisée de la norme a défini trois critères caractérisant les actifs de couverture (ou contrats d'assurance admissibles) :

- L'entité juridique détenant ces actifs doit être juridiquement distincte de la société,
- Les actifs doivent être affectés exclusivement au financement des prestations payables au titre du régime étudié,
- Si les actifs sont suffisants pour couvrir les engagements, l'entreprise n'a aucune obligation juridique de payer les prestations directement au titre du régime.

Tout actif destiné à couvrir les engagements mais ne vérifiant pas les critères ci-dessus est un Droit à remboursement. Les droits à remboursements sont comptabilisés comme un actif séparé. Ils ne viennent pas en réduction des engagements, contrairement aux actifs de couverture.

Évaluation des engagements

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitements IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des Établissements de crédit.

Estimations utilisées dans la préparation des états financiers

La confection des états financiers du groupe Attijariwafa bank nécessite la formulation d'hypothèses et l'utilisation d'estimations dont la réalisation future peut être influencée par de nombreux facteurs notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Ces hypothèses concernent essentiellement

- L'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers pour lesquelles on ne dispose pas de cotations sur les marchés organisés ;
- Les tests de dépréciation relatifs aux actifs incorporels ;
- La détermination des provisions pour dépréciation des prêts et créances et des provisions pour risques et charges ;
- L'estimation des valeurs résiduelles relatives aux actifs valorisés au coût amorti, aux contrats de location financement et de location simple.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2019

Bilan consolidé au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

ACTIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		24 731 843	18 536 591
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	55 788 147	61 567 279
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		54 323 800	61 318 331
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 464 347	248 947
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	51 845 481	43 190 734
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		13 756 133	10 086 448
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 183 878	2 328 058
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		35 905 470	30 776 229
Titres au coût amorti	2.17	16 120 400	15 101 428
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	23 394 354	28 791 443
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	323 752 579	305 059 677
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant	2.5	141 683	181 922
Actifs d'impôt différé	2.5	2 935 008	2 866 699
Comptes de régularisation et autres actifs	2.6	11 112 167	13 667 001
Actifs non courants destinés à être cédés		75 125	97 044
Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.7	83 871	86 699
Immeubles de placement	2.8	2 466 111	2 522 538
Immobilisations corporelles	2.9	7 289 029	5 687 723
Immobilisations incorporelles	2.9	2 952 568	2 617 343
Ecart d'acquisition	2.10	9 913 347	9 951 595
TOTAL ACTIF		532 601 713	509 925 715

PASSIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		4 408	3 056
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.11	688 210	400 624
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		688 210	400 624
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.12	45 994 702	47 314 854
Dettes envers la clientèle	2.13	335 576 694	332 005 586
Titres de créance émis	2.14	21 993 710	15 508 094
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	2.5	1 178 770	864 710
Passifs d'impôt différé	2.5	2 603 572	1 975 571
Comptes de régularisation et autres passifs	2.6	16 613 569	12 306 933
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		36 482 016	33 639 357
Provisions	2.15 / 2.16	2 761 922	2 608 204
Subventions et fonds assimilés		157 270	361 230
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.14	14 621 834	12 466 102
Capitaux propres		53 925 039	50 471 394
Capital et réserves liées		12 551 765	12 551 765
Réserves consolidées		31 791 529	29 387 656
Part du Groupe		28 210 456	25 596 383
Part des minoritaires		3 581 073	3 791 273
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 630 652	1 796 769
Part du Groupe		1 049 529	665 060
Part des minoritaires		1 581 124	1 131 708
Résultat net de l'exercice		6 951 093	6 735 205
Part du Groupe		5 816 007	5 706 129
Part des minoritaires		1 135 086	1 029 075
TOTAL PASSIF		532 601 713	509 925 715

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	3.1	21 901 219	20 910 854
Intérêts et charges assimilés	3.1	-6 964 574	-6 916 158
MARGE D'INTERÊT		14 936 645	13 994 695
Commissions perçues	3.2	5 964 361	5 836 324
Commissions servies	3.2	-816 471	-801 976
MARGE SUR COMMISSIONS		5 147 890	5 034 348
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	3 065 509	3 115 065
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		3 026 360	3 125 084
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		39 149	-10 019
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.4	643 374	725 810
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		12 092	37 499
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		165 373	128 905
Rémunérations Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		465 909	559 406
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités	3.5	9 543 882	8 699 100
Charges des autres activités	3.5	-9 864 523	-9 198 302
PRODUIT NET BANCAIRE		23 472 778	22 370 716
Charges générales d'exploitation	3.9	-9 678 920	-9 647 858
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.10	-1 544 190	-1 065 250
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		12 249 668	11 657 608
Coût du risque de crédit	3.7	-1 589 044	-1 723 565
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 660 624	9 934 043
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		13 287	11 915
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.8	30 732	52 642
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		10 704 643	9 998 601
Impôts sur les bénéfices		-3 753 550	-3 263 396
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		6 951 093	6 735 205
Intérêts minoritaires		-1 135 086	-1 029 075
RESULTAT NET PART DU GROUPE		5 816 007	5 706 129
Résultat de base par action		27,71	27,19
Résultat dilué par action		27,71	27,19

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	6 951 093	6 735 205
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	244 290	-374 454
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 315 591	-515 135
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-1 418	-5 655
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-466 082	183 078
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-23 760	-23 331
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	8 131	8 955
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 076 752	-726 542
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 027 845	6 008 662
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	6 377 222	5 348 045
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 650 623	660 617

Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	31 100 989	853 431	-23 833	39 621 227	6 437 493	46 058 720
Opérations sur capital	63 325	2 336 675		-410 274			1 989 726	-532 867	1 456 859
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 743 968			-2 743 968	-654 833	-3 398 801
Résultat de l'exercice				5 706 129			5 706 129	1 029 075	6 735 205
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert résultat					-154 268	-10 270	-164 538	-181 895	-346 434
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-187 891			-187 891	-186 562	-374 454
Gains ou pertes latentes ou différés				-187 891	-154 268	-10 270	-352 429	-368 458	-720 887
Autres variations				266 299			266 296	-10 958	255 338
Variations de périmètre				32 358			32 358	52 606	84 964
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2018	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	33 763 639	699 163	-34 103	44 519 337	5 952 057	50 471 394
Opérations sur capital				407 457			407 457	253 743	661 200
Paielements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 733 310			-2 733 310	-727 158	-3 460 468
Résultat de l'exercice				5 816 007			5 816 007	1 135 086	6 951 093
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					393 022	-8 554	384 468	449 415	833 883
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				178 167			178 167	66 122	244 290
Gains ou pertes latentes ou différés				178 167	393 022	-8 554	562 636	515 537	1 078 173
Autres variations				-528 562			-528 562	-831 983	-1 360 545
Variations de périmètre				-415 808			-415 808		-415 808
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2019	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 487 590	1 092 185	-42 657	47 627 757	6 297 282	53 925 039

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat avant impôts	10 704 643	9 998 601
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 591 298	1 123 146
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	1 669 426	1 939 699
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-13 287	-10 188
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-18 681	-102 757
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	1 591 297	-752 798
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	4 820 053	2 197 102
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	-3 235 596	12 075 675
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-15 254 680	-9 582 248
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	506 419	-949 394
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-3 368 729	-3 161 363
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-21 352 586	-1 617 330
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-5 827 891	10 578 372
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-952 396	-10 458
+/- Flux liés aux immeubles de placement	56 427	-565 341
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-532 295	-339 816
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 428 264	-915 615
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 460 468	-3 398 801
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	8 544 965	2 207 418
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 084 497	-1 191 383
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	287 598	-529 190
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 884 059	7 942 184
Composition de la trésorerie	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	22 868 784	14 926 600
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 533 535	18 127 784
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	4 335 248	-3 201 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	20 984 724	22 868 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 727 436	18 533 535
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	-3 742 711	4 335 248
Variation de la trésorerie nette	-1 884 059	7 942 184

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019		31/12/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	31 780 018		38 636 438	
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 196 548		6 339 187	
Actions et autres titres à revenu variable	15 237 714	1 320 858	16 231 685	121 926
Titres de participation non consolidés		143 489		127 022
Instruments dérivés	109 519		111 021	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	54 323 800	1 464 347	61 318 331	248 947

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	51 845 481	4 379 937	-486 983
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	13 756 133	151 844	-6 089
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 183 878	176 587	-214 085
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	35 905 470	4 051 507	-266 809
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	4 600 136	146 724	-2 760
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 155 997	5 120	-3 329
Total des titres de dettes	13 756 133	151 844	-6 089
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		151 844	-6 089
Impôts		-50 898	2 282
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		100 945	-3 807
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 183 878	176 587	-214 085
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 183 878	176 587	-214 085
Impôts		-52 700	87 706
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)		123 887	-126 379
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	14 236 177	886 906	-2 394
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 940 376	110 558	
Actions et autres titres à revenu variable	11 037 048	2 558 234	-235 247
Titres de participation non consolidés	5 691 869	495 808	-29 167
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	35 905 470	4 051 507	-266 809
Impôts		-1 340 673	91 980
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		2 710 834	-174 828

Les placements dans des instruments financiers des activités d'assurance sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39.

La valeur de marché des actifs financiers dont les flux de trésorerie sont uniquement des remboursements de principal et paiement d'intérêts est de 19,18 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Elle était de 17,11 milliards de dirhams au 31 décembre 2018, soit une variation sur la période de 2,07 milliards de dirhams.

La valeur de marché des autres actifs financiers s'élève à 16,73 milliards de dirhams, correspondant à l'ensemble des instruments ne répondant pas au critère précédent, aux instruments dérivés et aux actifs gérés en valeur de marché. Elle était de 13,67 milliards de dirhams au 31 décembre 2018, soit une variation sur la période de 3,06 milliards de dirhams.

2.3 Prêts et Créances sur les Établissements de Crédit, au coût Amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	31/12/2019	31/12/2018
Comptes et prêts	22 804 173	27 499 181
dont comptes ordinaires débiteurs	8 789 843	10 166 161
dont comptes et prêts	14 014 329	17 333 020
Autres prêts et créances	565 090	788 426
Valeur brute	23 369 262	28 287 608
Créances rattachées	86 262	568 894
Dépréciations (*)	61 170	65 059
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	23 394 354	28 791 443
Opérations internes au Groupe	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires	3 806 853	2 833 807
Comptes et avances à terme	22 991 912	23 417 918
Créances rattachées	58 258	70 676

(*) voir note 2.16

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Maroc	7 462 064	8 893 536
Afrique du Nord	3 062 262	6 523 186
Afrique Zone UEMOA	1 396 214	1 161 876
Afrique Zone CEMAC	1 316 285	1 478 642
Europe	5 900 142	7 891 145
Autres	4 232 296	2 339 221
Total en principal	23 369 262	28 287 608
Créances rattachées	86 262	568 894
Provisions (*)	61 170	65 059
Valeur nette au bilan	23 394 354	28 791 443

(*) voir note 2.16

2.3.3 Ventilation des créances saines des Etablissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	12 317 102	4 777 751	4 908 324	1 340 891	23 344 068

2.4 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE, AU COÛT AMORTI

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2019	31/12/2018
Créances commerciales	45 245 335	40 665 827
Autres concours à la clientèle	251 834 906	234 460 174
Valeurs reçues en pension	921 840	1 107 784
Prêts subordonnés	3 282	3 339
Comptes ordinaires débiteurs	25 218 899	27 581 890
Valeur brute	323 224 262	303 819 015
Créances rattachées	1 856 014	2 016 072
Dépréciations (*)	20 980 905	20 409 812
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	304 099 371	285 425 274
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 716 577	3 453 617
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 810 107	16 980 249
Valeur brute	20 526 684	20 433 866
Créances rattachées	1 359	1 092
Dépréciations (*)	874 836	800 555
Valeur nette des opérations de location-financement	19 653 207	19 634 402
Valeur au bilan	323 752 579	305 059 677

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

31/12/2019	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	224 015 637	23 017 440	16 652 785	1 279 046	3 307 284	10 838 951
Afrique du Nord	31 369 989	1 194 039	1 653 750	204 426	222 110	1 132 978
Afrique Zone UEMOA	27 410 202	2 221 522	3 242 164	492 735	154 909	2 292 958
Afrique Zone CEMAC	10 049 323	1 631 119	1 404 723	303 358	487 361	1 121 139
Europe	1 728 009		17 617	3 101		15 386
Valeurs nettes au bilan	294 573 161	28 064 120	22 971 039	2 282 666	4 171 663	15 401 412

(*) voir note 2.16

31/12/2018	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	210 516 343	24 672 972	15 766 330	1 142 229	3 319 806	10 114 294
Afrique du Nord	25 804 978	1 251 945	1 573 307	176 254	105 410	1 129 542
Afrique Zone UEMOA	27 289 447	1 274 990	3 579 771	459 957	240 635	2 491 831
Afrique Zone CEMAC	9 916 760	1 942 104	1 388 167	300 737	637 583	1 076 519
Europe	1 279 087		13 844	3 155		12 415
Valeurs nettes au bilan	274 806 614	29 142 012	22 321 418	2 082 332	4 303 435	14 824 601

(*) voir note 2.16

2.4.3 Prêts et créances sur la clientèle par agent économique au 31 décembre 2019

	31/12/2018	01/01/2018
Entreprises	217 842 665	206 101 195
Dont Grandes Entreprises	94 332 830	131 518 950
Particuliers	104 052 541	96 941 318
Total en principal	321 895 206	303 042 513
Créances rattachées	1 857 373	2 017 164
Valeurs nettes au bilan	323 752 579	305 059 677

2.4.4 Ventilation des créances saines sur la clientèle par durée restant à courir

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	63 014 835	53 686 438	128 951 365	75 127 269	320 779 907

La juste valeur des encours sains des prêts et créances sur la clientèle et sur les Etablissements de crédit est estimée à 348 786 millions de dirhams

2.5 IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

2.5.1 Impôts courants et impôts différés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts courants	141 683	181 922
Impôts différés	2 935 008	2 866 699
Actifs d'impôts courants et différés	3 076 691	3 048 621
Impôts courants	1 178 770	864 710
Impôts différés	2 603 572	1 975 571
Passifs d'impôts courants et différés	3 782 342	2 840 280

2.5.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôts courants	-3 854 154	-3 368 729
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	100 604	105 333
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-3 753 550	-3 263 396

2.5.3 Le taux effectif d'impôt au 31 décembre 2019

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	6 951 093	6 735 205
Charge d'impôt sur les bénéfices	3 753 550	3 263 396
Taux d'impôt effectif moyen	35,1%	32,6%

Analyse du taux effectif d'impôt au 31 décembre 2019

	31/12/2019	31/12/2018
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-2,3%	-2,5%
Différences permanentes	2,0%	0,5%
Autres éléments	-1,7%	-2,4%
Taux d'impôt effectif moyen	35,1%	32,6%

2.6 COMPTES DE RÉGULARISATION

2.6.1 Comptes de régularisation et autres actifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Autres Actifs	6 997 134	7 449 145
Débiteurs divers	4 612 824	3 908 410
Valeurs et emplois divers	171 968	167 669
Autres actifs d'assurance	1 905 926	3 068 438
Autres	306 415	304 628
Comptes de régularisation	4 115 034	6 217 856
Produits à recevoir	1 243 825	1 939 502
Charges constatées d'avance	602 190	232 133
Autres comptes de régularisation	2 269 018	4 046 222
Total	11 112 167	13 667 001

2.6.2 Comptes de régularisation et autres passifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Autres Passifs	9 344 177	7 882 817
Opérations diverses sur titres	260 238	253 689
Créditeurs divers	8 562 275	7 166 039
Autres Passifs d'assurance	521 664	463 090
Comptes de régularisation	7 269 392	4 424 116
Charges à payer	3 437 758	1 764 499
Produits constatés d'avance	1 695 918	775 455
Autres comptes de régularisation	2 135 716	1 884 161
Total	16 613 569	12 306 933

Les autres comptes de régularisation Actif et Passif comprennent essentiellement les opérations qui ne sont pas définitivement imputées au moment de leur enregistrement au bilan. Ces dernières sont réimputées à leurs comptes définitifs dans les plus brefs délais.

2.7 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	83 871	39 852	756 577	89 987	13 287
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	83 871	39 852	756 577	89 987	13 287

La participation du groupe dans les sociétés mises en équivalence concerne uniquement la société Moussafir Hôtels.

2.8 IMMEUBLES DE PLACEMENT au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2019
Valeur brute	3 081 429		47 350	10 616	-14 780	3 103 383
Amortissements et provisions	558 891		72 642	1 575	7 314	637 271
Valeur nette au bilan	2 522 538		-25 292	9 041	-22 094	2 466 111

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût selon l'approche par composants

Le mode de calcul des amortissements pratiqué est linéaire. Les durées d'amortissements retenues correspondent aux durées d'utilité par composants suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros œuvres	50
Étanchéité	20
Agencements/Amenagements	15
Installations techniques	20
Menuiserie intérieure et extérieure	15

La valeur de marché des terrains et constructions classés en immeubles de placement est estimée en 2019 à 2 640 millions de dirhams.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 240 276	1 310 658	1 929 618	3 312 799	1 404 761	1 908 038
Equipement, Mobilier et installation	5 710 129	3 475 802	2 234 326	3 648 799	2 988 385	660 414
Biens mobiliers donnés en location	716 440	259 083	457 357	706 977	271 643	435 335
Autres immobilisations	6 808 731	4 141 004	2 667 727	6 544 704	3 860 768	2 683 936
Total Immobilisations corporelles	16 475 577	9 186 548	7 289 029	14 213 280	8 525 557	5 687 723
Logiciels informatiques acquis	4 943 871	2 755 810	2 188 061	3 848 632	2 385 334	1 463 298
Autres immobilisations incorporelles	1 241 681	477 174	764 507	1 710 159	556 113	1 154 046
Total Immobilisations incorporelles	6 185 552	3 232 984	2 952 568	5 558 790	2 941 447	2 617 343

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2019
Immobilier					
Valeur bute	1 533 533	254 411	-36 203	11 164	1 762 906
Amortissements et dépréciations		-327 680	21 010		-306 670
Total immobilier	1 533 533	-73 269	-15 192	11 164	1 456 236
Mobilier					
Valeur bute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 533 533	-73 269	-15 192	11 164	1 456 236

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2019
Dette locative	1 533 533	254 563	-303 656	11 164	1 495 605
Total dette locative	1 533 533	254 563	-303 656	11 164	1 495 605

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-90 436	
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-324 765	

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles	7 289 029	5 687 723
Dont droits d'utilisation	1 456 236	

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	31/12/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation et autres passifs	16 613 569	12 306 933
Dont dettes de location	1 495 605	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Attijariwafa bank a opté pour une évaluation au coût de l'ensemble des immobilisations. L'amortissement est linéaire et s'étale sur les durées d'utilités suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Constructions par composant	15-50 ans
Equip. Mobilier, installations	4-10 ans
Biens mobiliers donnés en location	N/A
Autres immobilisations	15-20 ans

Par ailleurs les composants des constructions ont été amortis de la façon suivante :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros Œuvre	50
Etanchéité	20
Agencement Aménagement intérieur	15
Installations Techniques fixes	20
Menuiserie	15

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES HORS GOODWILL :

Le groupe Attijariwafa bank n'a pas généré en interne d'immobilisations incorporelles. Les durées d'utilités de ces immobilisations sont les suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Logiciels informatiques acquis	5 ans
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	N/A
Autres immobilisation incorporelles	15-20 ans

Locations simples : informations complémentaires

(en milliers de dirhams)

Durée résiduelle	Pour le bailleur
	Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables
≤ 1 an	224 612
> 1 an ≤ 5 ans	790 613
> 5 ans	
Total	1 015 225

2.10 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2019
Valeurs brutes	9 951 595		-38 248		9 913 347
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	9 951 595		-38 248		9 913 347

Le groupe Attijariwafa bank opère régulièrement des tests de dépréciation des Goodwill enregistrés à l'actif du bilan. Une dépréciation devrait être constatée si les tests font ressortir des pertes de valeurs sur ces goodwill. Pour l'exercice 2019, aucune dépréciation n'a été constatée.

2.11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.11.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	261 843	105 633
Instruments dérivés	426 367	294 991
Juste valeur au bilan	688 210	400 624

2.11.2 Instruments dérivés par type de risque au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	50 321	19 605	29 200 326
Instruments dérivés de taux d'intérêt	59 198	27 080	26 296 854
Dérivés sur matières premières		7 303	319 897
Autres instruments dérivés		372 379	479 369
Total	109 519	426 367	56 296 445

2.12 Dettes envers les Établissements de crédit

2.12.1 Dettes envers les Etablissements de crédit au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes et emprunts	21 946 244	15 844 661
Valeurs données en pension	23 970 838	31 391 411
Total en principal	45 917 082	47 236 071
Dettes rattachées	77 620	78 783
Valeur au bilan	45 994 702	47 314 854
Opérations internes au Groupe	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	2 066 040	2 168 968
Comptes et avances à terme	23 794 147	24 021 345
Dettes rattachées	138 214	144 483

2.12.2 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers les Établissements de crédit	40 971 666	1 857 130	2 132 592	955 693	45 917 082

2.13 Dettes envers la clientèle

2.13.1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	249 083 125	239 132 310
Comptes d'épargne	62 440 729	66 585 668
Autres dettes envers la clientèle	22 283 369	22 710 135
Valeurs données en pension	875 899	2 656 823
Total en principal	334 683 122	331 084 937
Dettes rattachées	893 572	920 650
Valeur au bilan	335 576 694	332 005 586

2.13.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Maroc	241 588 032	241 203 006
Afrique du Nord	36 267 143	34 425 023
Afrique Zone UEMOA	36 531 663	34 437 472
Afrique Zone CEMAC	17 276 124	17 913 768
Europe	3 020 160	3 105 667
Total en principal	334 683 122	331 084 937
Dettes rattachées	893 572	920 650
Valeur au bilan	335 576 694	332 005 586

2.13.3 Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Entreprises	121 987 091	130 803 813
Dont Grandes Entreprises	29 330 870	46 364 770
Particuliers	212 696 031	200 281 123
Total en principal	334 683 122	331 084 937
dettes rattachées	893 572	920 650
Valeur au bilan	335 576 694	332 005 586

2.13.4 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	102 947 109	56 998 468	105 878 885	68 858 660	334 683 122

2.14 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Autres dettes représentées par un titre	21 993 710	15 508 094
Titres de créances négociables	21 952 076	15 468 327
Emprunts obligataires	41 633	39 768
Dettes subordonnées	14 621 834	12 466 102
Emprunt subordonnés	14 621 834	12 466 102
à durée déterminée	14 621 834	12 466 102
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	36 615 544	27 974 196

2.15 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	914 908		199 908		195 610	16 430	935 636
Provisions pour engagements sociaux	545 085		104 999	51 018		-8 272	590 795
Autres provisions pour risques et charges	1 148 211	2 918	325 035	12 205	235 023	6 555	1 235 491
Provisions pour risques et charges	2 608 204	2 918	629 942	63 222	430 633	14 713	2 761 922

(*) voir note 2.16

2.16 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

31/12/2019	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	13 873 123	20 513		135 870	1 632		1,0%	8,0%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	13 873 123	20 513		135 870	1 632		1,0%	8,0%	
Actifs financiers au coût amorti	333 529 240	28 751 709	22 996 233	2 405 354	4 179 966	15 424 531	0,7%	14,5%	67,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	22 844 129	586 201	25 194	37 817	235	23 119	0,2%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	294 573 161	28 064 120	22 971 039	2 282 666	4 171 663	15 401 412	0,8%	14,9%	67,0%
Titres de dettes	16 111 950	101 389		84 871	8 068		0,5%	8,0%	
Total Actif	347 402 363	28 772 222	22 996 233	2 541 224	4 181 598	15 424 531	0,7%	14,5%	67,1%
Engagements hors bilan	140 869 735	9 207 108	495 597	534 228	299 803	101 604	0,4%	3,3%	20,5%
Total	488 272 098	37 979 330	23 491 830	3 075 453	4 481 401	15 526 135	0,6%	11,8%	66,1%

31/12/2018	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	10 170 229	46 465		125 524	4 723		1,2%	10,2%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	10 170 229	46 465		125 524	4 723		1,2%	10,2%	
Actifs financiers au coût amorti	318 621 655	29 353 140	22 347 052	2 196 282	4 324 893	14 848 124	0,7%	14,7%	66,4%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 830 868		25 634	41 535		23 523	0,1%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	274 806 614	29 142 012	22 321 418	2 082 332	4 303 435	14 824 601	0,8%	14,8%	66,4%
Titres de dettes	14 984 173	211 128		72 415	21 459		0,5%	10,2%	
Total Actif	328 791 884	29 399 605	22 347 052	2 321 806	4 329 616	14 848 124	0,7%	14,7%	66,4%
Engagements hors bilan	125 989 278	10 340 805	849 238	477 910	267 271	169 727	0,4%	2,6%	20,0%
Total	454 781 162	39 740 410	23 196 290	2 799 717	4 596 886	15 017 851	0,6%	11,6%	64,7%

2.17 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

31/12/2018	31/12/2019			31/12/2018		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 194	23 119	2 075	25 634	23 523	2 111
Prêts et créances sur la clientèle	22 971 039	15 401 412	7 569 627	22 321 418	14 824 601	7 496 817
Titres de dette au coût amorti						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	22 996 233	15 424 531	7 571 702	22 347 052	14 848 124	7 498 928
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	495 597	101 604	393 993	849 238	169 727	679 512

2.18 Titres au coût amorti au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Titres au coût amorti	31/12/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées	12 409 759	11 880 666
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 803 580	3 314 635
Total	16 213 339	15 195 301
Dépréciations	92 940	93 873
Valeur au bilan	16 120 400	15 101 428

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	18 714 454	3 914 851	14 799 603	17 576 789	4 203 413	13 373 376
Comptes et prêts / emprunts	17 635 956	3 843 669	13 792 287	16 668 838	4 007 491	12 661 347
Opérations de pensions	14 355	71 182	-56 827	2 177	195 922	-193 746
Opérations de location-financement	1 064 143		1 064 143	905 774		905 774
Opérations interbancaires	728 876	1 734 551	-1 005 675	700 064	1 584 410	-884 345
Comptes et prêts / emprunts	724 206	1 623 152	-898 946	699 592	1 461 125	-761 533
Opérations de pensions	4 670	111 399	-106 729	472	123 285	-122 812
Emprunts émis par le Groupe		1 315 172	-1 315 172		1 128 335	-1 128 335
Opérations sur titres	2 457 890		2 457 890	2 634 000		2 634 000
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	21 901 219	6 964 574	14 936 645	20 910 854	6 916 158	13 994 695

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	2 473 856	91 427	2 382 430	2 480 395	116 486	2 363 908
avec les Établissements de crédit	127 689	77 480	50 209	142 001	89 068	52 933
avec la clientèle	1 630 103		1 630 103	1 600 740		1 600 740
sur titres	176 306	7 514	168 792	132 073	12 197	119 876
de change	77 114	4 105	73 010	119 554	9 780	109 774
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	462 643	2 328	460 315	486 026	5 442	480 585
Prestations de services bancaires et financiers	3 490 505	725 044	2 765 461	3 355 930	685 490	2 670 440
Produits nets de gestion d'OPCVM	394 666	34 379	360 287	382 491	27 212	355 279
Produits nets sur moyen de paiement	2 006 105	610 946	1 395 159	1 886 412	581 180	1 305 232
Assurance	19 323		19 323	19 404		19 404
Autres	1 070 411	79 719	990 692	1 067 623	77 098	990 525
Produits nets de commissions	5 964 361	816 471	5 147 890	5 836 324	801 976	5 034 348

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Titres à revenus fixes	1 510 362	1 214 841
Titres à revenus variables	595 951	497 847
Instruments financiers dérivés	-120 956	67 244
Réévaluation des positions du change manuel	1 080 152	1 335 132
Total	3 065 509	3 115 065

3.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits des titres à revenu variable	557 202	491 728
Résultats de cession	100 022	248 104
Plus-value	146 209	290 642
Moins-value	-46 187	-42 538
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-13 850	-14 023
Total	643 374	725 810

3.5 Produits et charges des autres activités au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	8 857 019	8 876 407	-19 388	8 154 242	8 300 667	-146 425
Produits nets des immeubles de placement	76 980		76 980	49 063		49 063
Produits nets des immobilisations en location simple	29 128	1 786	27 342	17 729	181	17 548
Autres produits	580 754	986 330	-405 575	478 066	897 454	-419 389
Total des produits et charges des autres activités	9 543 882	9 864 523	-320 641	8 699 100	9 198 302	-499 202

3.6 Produits nets de l'activité de l'assurance au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Primes acquises brutes	9 440 371	8 817 756
Variation des provisions techniques	-2 859 296	-3 386 710
Charges des prestations des contrats	-6 220 422	-5 649 209
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-380 041	71 737
Total	-19 388	-146 425

3.7 Coût du risque au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux provisions	-3 796 486	-5 362 042
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-3 441 311	-5 023 937
Provisions pour dépréciation des titres	-30 140	-83 989
Provisions pour risques et charges	-325 035	-254 115
Reprises de provisions	2 605 447	5 396 283
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	2 336 245	5 093 062
Provisions pour dépréciation des titres	21 975	108 052
Provisions pour risques et charges	247 227	195 169
Variation de provisions	-398 004	-1 757 807
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-413 716	-1 845 240
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-65 871	-31 797
Récupérations sur prêts et créances amorties	98 067	136 290
Autres	-16 484	-17 059
Total	-1 589 044	-1 723 565

3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	32 837	59 060
Moins-value de cession	-2 105	-6 418
Gains ou pertes sur autres actifs	30 732	52 642

3.9 Charges générales d'exploitation

3.9.1 Détail charges générales d'exploitation au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Charges de personnel	-5 623 377	-5 294 562
Impôts, taxes et contributions réglementaires	-364 232	-384 073
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	-3 691 311	-3 969 223
Total	-9 678 920	-9 647 858

(1) la baisse est principalement liée à la première application d'IFRS 16 « Contrats de location »

3.9.2 Détail des frais de personnel

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération	-4 154 223	-3 946 494
Charge au titres des avantages sociaux	-1 469 153	-1 348 068
Total	-5 623 377	-5 294 562

3.10 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements	-1 495 425	-1 068 714
Immobilisations corporelles	-1 127 583	-799 684
Immobilisations incorporelles	-367 841	-269 030
Dotations ou reprises aux dépréciations	-48 766	3 464
Immobilisations corporelles	-48 766	3 464
Immobilisations incorporelles		
Total (*)	-1 544 190	-1 065 250

(*) La hausse est principalement liée à la première application d'IFRS 16 « contrats de location »

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2019	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	324 573 676	35 652 432	44 529 454	127 846 151	532 601 713
dont					
Eléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	54 466 179			1 321 968	55 788 147
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 930 238	146 125	35 905 470	12 863 648	51 845 481
Titres au coût amorti	9 284 617	12 500		6 823 282	16 120 400
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	17 050 945	560 705	1 381	5 781 322	23 394 354
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	215 546 471	31 658 393	2 782 857	73 764 857	323 752 579
Immobilisations corporelles	3 587 831	834 415	186 010	2 680 773	7 289 029
Eléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	35 508 076	2 376 899	408	8 109 319	45 994 702
Dettes envers la clientèle	240 129 539	5 064 437	3 514	90 379 204	335 576 694
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			36 482 016		36 482 016
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	13 043 905	506 565		1 071 364	14 621 834
Capitaux propres	40 806 955	2 852 572	4 295 878	5 969 634	53 925 039

COMPTE DE RÉSULTAT décembre 2019	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	7 796 636	1 194 965	783 021	5 190 401	-28 378	14 936 645
Marge sur commissions	2 936 023	983 650	-27 519	2 165 656	-909 921	5 147 890
Produit net bancaire	12 277 086	2 514 531	1 147 388	7 923 673	-389 900	23 472 778
Charges de fonctionnement	5 108 903	835 316	575 428	3 549 173	-389 900	9 678 920
Résultat d'exploitation	5 697 819	1 218 559	351 570	3 392 677		10 660 624
Résultat net	3 433 455	736 655	331 984	2 448 998		6 951 093
Résultat net part du Groupe	3 405 352	582 807	133 347	1 694 501		5 816 007

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement

au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés	78 839 957	65 002 129
Engagements de financement reçus	3 761 711	1 448 894

5.2 Engagements de garantie

au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés	71 732 504	72 177 192
Engagements de garantie reçus	48 654 595	48 698 119

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Parties liées

Les transactions opérées entre Attijariwafa Bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

6.1.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif	28 781 379
Prêts, avances et titres	27 910 729
Comptes ordinaires	4 354 913
Prêts	23 555 816
Titres	
Opérations de location financement	
Actif divers	870 650
Total	28 781 379
Passif	28 781 379
Dépôts	27 834 423
Comptes ordinaires	3 902 062
Autres emprunts	23 932 361
Dettes représentées par un titre	76 306
Passif divers	870 650
Total	28 781 379
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	7 190 732
Engagements reçus	7 190 732

6.1.2 Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	617 994
Intérêts et charges assimilés	589 615
Commissions (produits)	1 028 770
Commissions (charges)	118 850
Produits des autres activités	182 522
Charges des autres activités	788 826
Autres charges	389 900

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

En 2019, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2019, s'élève à 118,3 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 183,11 Mdh à fin 2019.

6.2 Wafa assurance

(en milliers de dirhams)

Bilan	31/12/2019	31/12/2018
Éléments de l'Actif		
Actifs à la juste valeur par capitaux propres	26 591 925	22 390 832
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés		50 970
Prêts et créances sur la clientèle	2 570 106	2 688 999
Immobilisations corporelles	149 274	146 492
Éléments du Passif		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	35 103 141	32 585 789
Capitaux propres	3 642 769	3 867 050
Compte de résultat	31/12/2019	31/12/2018
Marge d'intérêt	510 667	490 092
Marge sur commissions	-22 080	-22 663
Résultat net des autres activités	-12 294	-177 798
Produit net bancaire	842 087	693 783
Charges de fonctionnement	-637 479	-631 374
Résultat d'exploitation	22 537	-99 229
Résultat net	41 855	-42 673
Résultat net part du Groupe	16 593	-16 918

7. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2019 :

L'encours des certificats de dépôt à fin Décembre 2019 s'élève à 15.6 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2019, 10.5 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 26 semaines et 5 ans et les taux entre 2.50% et 13%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Décembre 2019 s'élève à 6.0 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2019, 2 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 2 et 5 ans. Les taux associés varient entre 2.66 % et 3.35 %.

7.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2019 :

Au cours de l'année 2019, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de quatre emprunts obligataires subordonnés.

En date du 28 juin 2019, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 10 ans et s'élève à 5.48% dont une prime de risque de 250 points de base. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et s'élève à 4.60% dont une prime de risque de 230 points de base.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	151 000	849 000

Le deuxième emprunt obligataire a été émis par wafasalaf le 27 juin 2019 de l'ordre de 250 millions de dirhams, il est de maturité 5 ans avec un rendement de 3.45% par an.

Le troisième emprunt obligataire subordonné a été émis par Attijariwafa bank le 20 décembre 2019 pour un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 3 tranches (A, B et E) cotées et 3 tranches (C, D et F) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche F
Montant retenu	1 000 000

En date du 20 décembre 2019, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	350 100	649 900

7.3 Le capital et résultat par action :

7.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

À fin décembre 2019, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 098 596 790 de dirhams. Le capital est constitué de 209 859 679 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

7.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

À fin décembre 2019, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

7.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat par action	27,71	27,19
Résultat dilué par action	27,71	27,19

7.4 Avantages au personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et des politiques locales en la matière.

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie), d'avantages à long terme (médaille du travail "Ouissam Achoughl", prime de pèlerinage) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations ou prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraite complémentaire, couverture maladie).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charge de période par les différentes entités du groupe, qui les accordent.

Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (CNSS, CIMR...). Les paiements du Groupe sont constatés en charge sur la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des bénéficiaires ou futurs bénéficiaires. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, d'augmentation de salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe.

Prime fin de carrière

Ces régimes prévoient le versement d'indemnités forfaitaires calculées sur la base de l'ancienneté au sein du Groupe des salariés et de leurs salaires au moment du départ en retraite.

Elle est servie aux employés qui arrivent à l'âge de retraite. Le nombre d'années passées au service de la compagnie donne droit à un nombre de mois de salaire. La prime de fin de carrière est égale au produit des éléments suivants :

- Nombre de mois de salaire acquis par l'employé en raison de son ancienneté à l'âge de retraite ;
- Salaire brut mensuel ;
- Probabilité d'être en vie à l'âge de retraite ;
- Probabilité d'être présent à la compagnie à l'âge de la retraite ;
- Facteur d'actualisation des engagements portant sur n qui est le nombre d'années restant à la retraite tenant compte du taux de valorisation du salaire.

Prime Ouissam Achoughl

Elle peut être servie plusieurs fois dans la vie d'un employé au sein de la compagnie. Le nombre d'années passées au service de la compagnie donne droit à un nombre de mois de salaire. La prime Ouissam Achoughl à 15 ans d'ancienneté par exemple est le produit des éléments suivants :

- Nombre de mois de salaire acquis par l'employé correspondant à 15 ans d'ancienneté ;

- Salaire brut mensuel ;

- Probabilité d'être en vie à 15 ans d'ancienneté ;

- Probabilité d'être présent à la compagnie ;

- Facteur d'actualisation des engagements portant sur n qui est le nombre d'années restant à 15 ans d'ancienneté tenant compte du taux de valorisation du salaire.

Hypothèses de calcul :

	2019-12	2018-12
Début de période	01 janvier 2019	01 janvier 2018
Fin de période	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Taux d'actualisation	3,54%	4,15%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	NA	NA

Les résultats des calculs sont comme suit :

Variation de la dette actuarielle	2019-12	2018-12
Dette actuarielle N-1	545 085	523 741
Coût des services rendus sur la période	100 920	87 307
Effet de l'actualisation	-43	8 514
Cotisations de l'employé		
Modification/ réduction / liquidation de plan		
Acquisition, cession (modification du périmètre de consolidation)		
Indemnité de cessation d'activité	-71 072	-71 151
Préstations versées (obligatoire)		
Gains/pertes actuarielles	15 903	-3 326
Dette actuarielle N	590 795	545 086

Charge comptabilisée	2019-12	2018-12
Coût des services rendus sur l'exercice	-100 920	-87 307
Effet de l'actualisation	43	-8 514
Rendements attendus des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés		
Amortissement des gains/pertes actuarielles		
Gains/pertes sur les réductions et liquidations		
Gains pertes sur les limitations de surplus	4 754	11 836
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	-96 124	-83 986

7.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque	(2)				Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,50%	56,50%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque				(3)	Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing			(2)		Maroc	IG	98,57%	98,57%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturation					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance		(3)			Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance		(3)			Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2018

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2018

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2019

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2019

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



COMPTES SOCIAUX

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Deloitte.

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
Casablanca - Maroc



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GRUPE ATTIJARIWABA BANK

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 56.653.404 dont un bénéfice net de KMAD 4.840.111. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 février 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 24 février 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019 la banque a procédé à :

- La création de la filiale ATTIJARI OPERATIONS AFRICA pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale ATTIJARI REIM pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de FT MIFTAH II pour un montant de KMAD 50.100 détenu à 100% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 25 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2019

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, crédits documentaires ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2019

Bilan au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 466 455	8 093 723
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	33 288 468	33 042 666
. A vue	5 796 155	4 036 029
. A terme	27 492 313	29 006 636
Créances sur la clientèle	199 389 610	192 683 277
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	56 296 253	54 226 667
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	64 159 419	65 803 335
. Crédits et financements participatifs immobiliers	62 686 215	60 953 282
. Autres crédits et financements participatifs	16 247 723	11 699 993
Créances acquises par affectation	10 985 972	10 861 011
Titres de transaction et de placement	67 908 173	66 340 133
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	43 130 214	44 914 479
. Autres titres de créance	9 402 617	6 130 636
. Titres de propriété	15 246 365	15 106 219
. Certificats de Sukuks	128 977	188 799
Autres actifs	3 884 867	5 486 261
Titres d'investissement	8 488 531	8 751 621
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 488 531	8 751 621
. Autres titres de créance	-	-
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	19 271 702	18 832 707
. Participation dans les entreprises liées	18 252 705	17 828 403
. Autres titres de participation et emplois assimilés	1 018 997	1 004 304
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	997 456	672 004
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 413 121	2 121 303
Immobilisations corporelles	3 703 400	3 735 375
Total de l'Actif	360 797 755	350 620 082
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	37 492 675	38 672 841
. A vue	3 758 643	4 009 934
. A terme	33 734 032	34 662 907
Dépôts de la clientèle	233 128 874	234 507 882
. Comptes à vue créditeurs	153 596 621	148 095 873
. Comptes d'épargne	29 344 406	28 537 587
. Dépôts à terme	37 017 174	43 595 847
. Autres comptes créditeurs	13 170 673	14 278 574
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	12 969 319	8 547 047
. Titres de créance négociables	12 969 319	8 547 047
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	16 876 549	12 788 959
Provisions pour risques et charges	3 676 934	3 562 853
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	13 043 905	11 042 935
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 794 175	34 794 175
Capital	2 098 597	2 098 597
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 876 196	389
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 840 111	4 603 983
Total du Passif	360 797 755	350 620 082

Hors bilan au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	138 738 107	123 833 122
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 673 291	1 837 664
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	70 761 110	58 887 163
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 138 687	13 662 949
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	52 055 604	49 342 317
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 109 415	103 029
ENGAGEMENTS RECUS	18 555 786	19 187 978
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	191 864	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 826 998	18 730 675
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	499 815	457 303
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 037 109	-
Titres de Moudaraka et Moudaraba à recevoir	-	-

Compte de produits et charges au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	18 790 646	18 203 195
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 021 801	985 359
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 960 187	9 590 741
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	294 754	256 799
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuku	1 665 795	1 609 613
Produits sur titres de Moudaraba et Moudaraka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	251 033	154 439
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 936 547	1 805 981
Autres produits bancaires	3 660 529	3 800 263
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 946 215	6 016 640
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	888 072	874 558
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 221 060	2 412 919
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	313 344	199 045
Charges sur titres de Moudaraba et Moudaraka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	110 308	35 609
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	2 413 431	2 494 509
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	12 844 430	12 186 555
Produits d'exploitation non bancaire	52 130	96 123
Charges d'exploitation non bancaire	32	1 887
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 934 794	4 717 433
Charges de personnel	2 314 118	2 196 216
Impôts et taxes	106 906	147 475
Charges externes	1 867 384	1 866 504
Autres charges générales d'exploitation	74 946	59 581
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	571 440	447 657
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 609 758	2 994 547
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 160 447	1 228 460
Pertes sur créances irrécouvrables	99 237	1 336 332
Autres dotations aux provisions	350 074	429 755
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	647 987	1 911 212
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	329 727	1 724 922
Récupérations sur créances amorties	65 413	55 214
Autres reprises de provisions	252 847	131 076
RESULTAT COURANT	6 999 963	6 480 023
Produits non courants	4 928	12 167
Charges non courantes	147 869	13 222
RESULTAT AVANT IMPOTS	6 857 021	6 478 968
Impôts sur les résultats	2 016 910	1 874 985
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 840 111	4 603 983

État des soldes de gestion au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés	11 276 742	10 832 899
- Intérêts et charges assimilées	3 422 477	3 486 522
MARGE D'INTERET	7 854 266	7 346 377
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	251 033	154 439
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	110 308	35 609
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	140 725	118 830
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	1 937 321	1 812 809
- Commissions servies	517	483
Marge sur commissions	1 936 804	1 812 326
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	2 036 579	1 678 495
+ Résultat des opérations sur titres de placement	515	3 752
+ Résultat des opérations de change	683 561	730 748
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-146 997	36 433
Résultat des opérations de marché	2 573 658	2 449 429
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	1 667 505	1 611 763
- Diverses autres charges bancaires	1 328 527	1 152 169
PRODUIT NET BANCAIRE	12 844 430	12 186 555
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	20 669	-23 376
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	52 130	96 123
- Autres charges d'exploitation non bancaire	32	1 887
- Charges générales d'exploitation	4 934 793	4 717 433
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 982 404	7 539 982
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-864 545	-784 657
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-117 896	-275 303
RESULTAT COURANT	6 999 962	6 480 023
RESULTAT NON COURANT	-142 941	-1 055
- Impôts sur les résultats	2 016 910	1 874 985
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 840 111	4 603 983

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2019	31/12/2018
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 840 111	4 603 983
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	571 440	447 657
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 342	28 264
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	106 300	205 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	27 011	65 998
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	8 657	50 607
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	32	1 887
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 488 557	5 170 185
- Bénéfices distribués	2 728 176	2 544 090
+ AUTOFINANCEMENT	2 760 381	2 626 096

Créances en souffrance sur la clientèle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2019	12 622 694	699 999	13 322 693	8 557 095	307 256	8 864 351

Tableau de présentation du chiffre d'affaires au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

2019	2018	2017
18 790 646	18 203 195	17 721 190

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	16 854 915	16 352 932
2. (+) Récupérations sur créances amorties	65 413	55 214
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	48 401	57 683
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-6 625 073	-6 374 634
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-4 363 353	-4 269 776
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-2 016 910	-1 874 985
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 963 393	3 946 434
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-245 802	2 579 138
9. (±) Créances sur la clientèle	-6 808 136	-24 306 413
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 568 041	-6 784 323
11. (±) Autres actifs	1 601 394	-1 704 067
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-325 452	-276 911
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 180 166	11 240 167
14. (±) Dépôts de la clientèle	-1 379 008	9 139 041
15. (±) Titres de créance émis	4 422 272	2 668 109
16. (±) Autres passifs	4 087 590	5 708 646
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-1 395 349	-1 736 613
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	2 568 044	2 209 821
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	263 718	-1 496 647
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 472	259 296
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-418 954	-166 019
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-843 129	-824 218
21. (+) Intérêts perçus	269 936	240 619
22. (+) Dividendes perçus	1 665 795	1 609 613
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	957 838	-377 356
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	2 000 000	-2 250 000
25. (+) Emission d'actions		2 400 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-424 974	-487 385
28. (-) Dividendes versés	-2 728 176	-2 544 090
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 153 150	-2 881 476
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	2 372 732	-1 049 011
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	8 093 723	9 142 735
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	10 466 455	8 093 723

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

État des dérogations au 31 décembre 2019

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

État des changements de méthodes au 31 décembre 2019

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	6 095 592	7 316	1 035 238	4 592 479	11 730 625	8 101 812
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRÉSORERIE			9 997 631	2 305 342	12 302 973	15 376 412
- au jour le jour						
- à terme			9 997 631	2 305 342	12 302 973	15 376 412
PRETS FINANCIERS		2 142 615	9 669 573	1 905 538	13 717 726	12 451 371
AUTRES CREANCES		1 459 273	12	312	1 459 597	1 217 448
INTERETS COURUS A RECEVOIR		12 435	157 180	3 523	173 138	183 929
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	6 095 592	3 621 639	20 859 634	8 807 194	39 384 059	37 330 972

Créances sur la clientèle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	1 252 488	2 663 184	37 324 865	2 314 820	43 555 357	42 301 714
- Comptes à vue débiteurs	197 556	2 663 184	12 845 958	1 838 232	17 544 930	20 041 922
- Créances commerciales sur le Maroc			5 308 574		5 308 574	4 949 304
- Crédits à l'exportation			287 834	53 823	341 657	433 800
- Autres crédits de trésorerie	1 054 932		18 882 499	422 765	20 360 196	16 876 688
CREDITS A LA CONSOMMATION			389 516	11 820 917	12 210 433	11 417 657
CREDITS A L'EQUIPEMENT	37 981 328		24 297 767	1 021 643	63 300 738	64 824 388
CREDITS IMMOBILIERS	57 018		11 616 636	51 009 827	62 683 481	60 948 493
AUTRES CREDITS	19 597	8 868 198	3 135 338	153 041	12 176 174	7 478 250
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	10 939 581				10 939 581	10 777 337
INTERETS COURUS A RECEVOIR	602 411	46 497	720 079	75 231	1 444 218	1 579 887
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 997	8 987	958 140	3 096 476	4 065 600	4 216 582
- Créances pré-douteuses			105	1 228 539	1 228 644	139
- Créances douteuses			19 330	539 185	558 515	13 190
- Créances compromises	1 997	8 987	938 705	1 328 752	2 278 441	4 203 253
TOTAL	50 854 420	11 586 866	78 442 341	69 491 955	210 375 582	203 544 288

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement par catégorie d'émetteur au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs Publics	Émetteurs privés		31/12/2019	31/12/2018
			Financiers	Non financiers		
TITRES CÔTÉS	78 302	-	15 006 480	144 958	15 229 740	15 089 592
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
. Obligations	-	-	-	-	-	-
. Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
. Titres de propriété	78 302	-	15 006 480	144 958	15 229 740	15 089 592
. Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
TITRES NON CÔTÉS	5 315 008	54 856 355	701 792	108 087	60 981 242	59 839 786
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	53 533 062	-	-	53 533 062	53 433 193
. Obligations	1 569 335	46 950	-	101 807	1 718 092	207 025
. Autres titres de créances	3 745 002	1 139 268	700 214	-	5 584 484	5 994 143
. Titres de Propriété	671	8 098	1 578	6 280	16 627	16 626
. Certificats de Sukuks	-	128 977	-	-	128 977	188 799
TOTAL GÉNÉRAL	5 393 310	54 856 355	15 708 272	253 045	76 210 982	74 929 378

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	65 479 998	65 479 998	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	45 226 552	45 226 552				
. OBLIGATIONS	101 807	101 807				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	4 812 321	4 812 321				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 210 341	15 210 341				
. CERTIFICATS DE SUKUKS	128 977	128 977				
TITRES DE PLACEMENT	2 437 607	2 407 049	-	17 182	30 558	30 558
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 524	54 524		1 037	-	
. OBLIGATIONS	1 616 285	1 616 285		4 204	-	
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	700 214	700 214		-	-	
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 584	36 026		11 941	30 558	30 558
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-		-	-	
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 323 935	8 323 935	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 251 986	8 251 986		-	-	
. OBLIGATIONS	-	-		-	-	
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	71 949	71 949		-	-	
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-		-	-	

Détail des autres actifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2019	MONTANT AU 31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	45 117	50 814
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	618 580	395 930
Sommes dues par l'État	300 500	257 768
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	43	71
Divers autres débiteurs	318 037	138 091
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2 015	1 680
COMPTES DE REGULARISATION	3 085 632	4 907 887
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	7 331	19 792
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	213 177	190 370
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	437 667	343 805
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 594 790	1 473 457
Autres comptes de régularisation	832 667	2 880 463
CREANÇES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	133 523	129 950
TOTAL	3 884 867	5 486 261

Créances subordonnées au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CRÉANÇES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	Brut	31/12/2019		31/12/2018	31/12/2019	
		Prov.	Net	Net	Net	Net
	1	2	3	4	5	6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 145 882	432 984		1 578 866	110 308	581 410			997 456
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 118 744	395 183		1 513 927	110 308	559 474			954 453
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 118 358	395 183		1 513 541	110 308	559 474			954 067
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	1 491	37 801		39 292					39 292
CREANÇES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 145 882	432 984		1 578 866	110 308	581 410			997 456

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	17 518	4 905	12 613	21 241	8 657	32
	TERRAINS	1 299	-	1 299			
	IMMEUBLES	13 022	3 375	9 647			
	DROIT AU BAIL	1 245	-	1 245			
	FRAIS	987	594	393			
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	965	936	29			
	MOBILIERS	7	4	3			
	MATERIELS	7	4	3			
TOTAL GENERAL		17 525	4 909	12 616	21 241	8 657	32

Immobilisations incorporelles et corporelles au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 798 032	494 834	1 245	4 291 621	1 676 728	201 772	-	1 878 500	2 413 121
. Droit au bail	313 521	3 150	1 245	315 426	-	-	-	-	315 426
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	3 484 511	491 684	-	3 976 195	1 676 728	201 772	-	1 878 500	2 097 694
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 557 464	348 296	15 292	8 890 469	4 822 089	369 668	4 690	5 187 067	3 703 400
- Immeubles d'exploitation	2 124 560	32 154	4 362	2 152 352	970 355	51 029	2 893	1 018 491	1 133 861
. Terrain d'exploitation	581 947	-	921	581 026	-	-	-	-	581 026
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 490 073	32 154	280	1 521 947	921 683	50 378	163	971 898	550 049
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	52 540	-	3 161	49 379	48 672	651	2 730	46 593	2 786
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 322 027	159 278	6	2 481 299	1 912 452	108 631	3	2 021 080	460 219
. Mobilier de bureau d'exploitation	459 248	16 279	-	475 527	404 143	14 659	-	418 802	56 725
. Matériel de bureau d'exploitation	934 774	53 212	6	987 980	793 832	36 992	3	830 821	157 159
. Matériel Informatique	919 886	89 724	-	1 009 610	706 677	56 858	-	763 535	246 075
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 119	63	-	8 182	7 800	122	-	7 922	260
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 977 845	145 869	946	2 122 768	1 571 613	115 305	917	1 686 001	436 767
- Immobilisations corporelles hors exploitation	2 133 032	10 995	9 978	2 134 050	367 669	94 703	877	461 495	1 672 555
. Terrains hors exploitation	841 882	-	378	841 504	-	-	-	-	841 504
. Immeubles hors exploitation	1 061 907	-	9 581	1 052 326	232 461	85 767	858	317 370	734 956
. Mobiliers et matériel hors exploitation	69 217	329	-	69 547	48 665	115	-	48 780	20 767
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	160 026	10 666	19	170 673	86 543	8 821	19	95 345	75 328
TOTAL	12 355 496	843 130	16 537	13 182 090	6 498 817	571 440	4 690	7 065 567	6 116 521

Détail des titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A - Participations dans les entreprises liées						18 615 420	18 424 720		1 622 175
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque	995 129 KEGP	60,00%	3 244 162	3 244 162	31/12/2018	4 613 437 KEGP	689 027 KEGP	
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 280	166 280		-	-	
BANK ASSAFA	Banque	600 000	100,00%	600 000	600 000	31/12/2018	184 191	-106 968	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	Banque	20 011 480 KFCFA	66,30%	829 212	829 212	31/12/2018	32 401 000 KFCFA	505 000 KFCFA	
CREDIT DU SENEGAL	Banque	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2018	23 614 000 KFCFA	3 512 000 KFCFA	24 338
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/06/2019	26 277 849 KFCFA	2 625 979 KFCFA	75 423
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	Banque	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/2018	99 568 000 KFCFA	23 060 000 KFCFA	11 415
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE "SIB"	Banque	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	31/12/2018	87 499 000 KFCFA	23 200 000 KFCFA	103 092
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	30/06/2019	53 706 000 KFCFA	3 352 000 KFCFA	32 571
SOCIETE BIA TOGO	Banque	10 000 000 KFCFA	55,00%	153 301	153 301	30/06/2018	10 515 000 KFCFA	186 000 KFCFA	
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	588 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEURO		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/06/2017	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	99 715
ATTIJARI FINANCES CORPORATION	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2018	38 072	26 171	12 000
ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	8 194	8 194		-	-	
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963		-	-	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2019	24 840 KEURO	2 842 KEURO	25 846
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842		-	-	
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2018	358 494 KEURO	16 996 KEURO	169 045
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2019	11 289 KEUR	1 446 KEUR	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	300	100,00%	300	300	31/12/2018	284	-16	
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2019	37 199 KEUR	4 577 KEUR	32 886
ATTIJARIWAFABANK EURO FINANCES	Holding	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	31/12/2018	48 137 KEURO	-61 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2018	241 233	23 058	24 000
CAFIN	Holding	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2019	6 475 381 KFCFA	2 249 221 KFCFA	35 430
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/2018	38 002 KUSD	10 067 KUSD	260 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2019	1 576 523	525 245	165 000
WAFABANK INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2018	114	-42	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889		-	-	10 125
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351		-	-	
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	-	31/12/2019	-10 504	-4 911	
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2018	145 864	78 177	51 582
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2019	60 046	1 747	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	10 320	100,00%	10 320	-	31/12/2019	-60 019	-8 659	
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2019	10 270	-36	
WAFABANK BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2018	42 904	814	
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 470	31/12/2019	11 470	1 551	
FT MIFTAH	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2018	11 393	9 017	7 117
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100				
WAFABANK TRUST	Conseil et ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	735	31/12/2019	595	-140	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2018	1 739 962	315 340	152 727
WAFABANK LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2018	38 397	13 336	10 000
WAFABANK WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	57,83%	97 886	97 886	31/12/2018	386 748	141 036	34 862
DAR ASSAFAAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2018	79 693	7 328	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	664	31/12/2019	664	-29	
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2018	20 238	707	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 506	31/12/2019	1 506	-81	
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2018	8 104	386	
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000	5 000				
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	138	31/12/2019	690	-3	
WAFABANK COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2018	73 929	42 099	40 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2018	386 748	141 036	140 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	25 000	25 000	31/12/2019	50 110	7 221	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	71	31/12/2018	71	-274	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	75	31/12/2018	75	-19	
WAFABANK SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118	-	
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2019	-7 104	-100	
WAFABANK COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	18/05/2018	-1 994	-1 629	
WAFABANK SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045	-	
WAFABANK SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827	-	
WAFABANK FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 742	31/12/2018	1 742	-281	
ATTIJARI AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2018	17 664	8 475	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	4 435	31/12/2019	4 435	-15	
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100	-	29/09/2019	-1 052	-18	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	25 395	31/12/2019	25 395	-16	
STE IMMOB. BOULEVARD PASTEUR "SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2018	764	-287	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	15 531	2 631	31/12/2019	2 631	-1 754	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	2 465	31/12/2019	2 465	23	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2019	365	-6	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	-	31/12/2019	-2 048	-1 709	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	- 21 570 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/06/2019	63 881	143	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	31/12/2019	-4 545	-658	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	31/12/2019	-39 421	-21 980	
WAFABANK IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/06/2019	115 470	57 938	105 000
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2018	4 184	-3	

(suite) Détail des titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Resultat net	
B - Autres titres de participation				635 406	517 009				35 619
ATTIJARIWABA BANK	Banque	2 098 597		623	623		-	-	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583	-		-	-	
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	500.000\$	1,20%	63 846	63 846		-	-	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801		-	-	
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,42%	32 628	32 628	31/12/2018	674 312	16 738	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	7 037	31/12/2019	25 296	-4 311	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	18,26%	9 970	9 157	31/12/2019	50 146	7 432	
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	50 948	31/12/2018	810 867	-71 284	
MAROC NUMERIQUE FUND	Fond d'investissement	75 000	20,00%	22 843	7 654	31/12/2018	38 272	-1 274	
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247	-	31/12/2017	432	-	
3 P FUND	Fonds d'investissement	270 020	5,00%	13 500	9 496	31/12/2019	189 933	-1 197	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,25%	13 000	8 061	31/12/2018	248 039	459	
FONDS ATIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346	346		-	-	
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364	364		-	-	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	400 000	12,50%	20 000	20 000	31/12/2018	408 571	9 731	
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	-		8 150	7 784		-	-	
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	13,33%	16 600	14 614		-	-	
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,58%	1 342	1 342		-	-	
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600	600		-	-	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-		894	894		-	-	
SMAEX	Assurance	37 450	11,42%	4 278	4 278		-	-	
WABA IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2018	130 342	29 857	2 925
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000		-	-	8 800
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	1 840		-	-	
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	1 000		59	59				
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Sidérurgie	3 415 000	2,72%	62 942	62 942				
SONASID	Sidérurgie	390 000	0,27%	28 391	2 478	31/12/2018	1 326 672	49 748	
BOUZNKA MARINA	Promotion Immobilière	-		500	-		-	-	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER'SAPINO	Promotion Immobilière	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/2018	241 656	31 700	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	335 800	16,95%	58 221	58 221		-	-	8 217
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704	-		-	-	
INTAJ	Immobilier	576	12,50%	1 041	549		-	-	
FONCIERE EMERGENCE	Immobilier	372 172	8,06%	33 844	31 134	31/12/2018	386 282	13 634	981
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition	-		400	400		-	-	
MOUSSAFIR HOTEL	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343	31/12/2019	251 564	39 852	14 696
CASA PATRIMOINE	Gestion et réhabilitation de patrimoine de casablanca	31 000	1,61%	500	500				
C- Emplois assimilés				350 693	329 973				-
COMPTES COURANTS ASSOCIÉS				334 858	314 138				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS				15 835	15 835				
Total Général				19 601 519	19 271 702				1 657 794

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Établissements de crédit à l'étranger	31/12/2019	31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		2 081		370 044	312 842	684 967	1 070 997
VALEURS DONNEES EN PENSION	21 070 471	1 000 098		49 975		22 120 544	28 762 159
- au jour le jour		1 000 098		49 975		1 050 073	731 440
- à terme	21 070 471					21 070 471	28 030 719
EMPRUNTS DE TRESORERIE	900 000	2 997 496		2 805 448	5 989 766	12 692 710	8 615 701
- au jour le jour		1 536 204		487 252		2 023 456	2 207 319
- à terme	900 000	1 461 292		2 318 196	5 989 766	10 669 254	6 408 382
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992				1 912 941	1 914 933	2 075
AUTRES DETTES	34 946	1 717				36 662	194 589
INTERETS COURUS A PAYER						42 859	27 320
TOTAL	22 007 409	4 001 392		3 225 467	8 215 549	37 492 675	38 672 841

Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur privé				Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	1 468 831	1 471 335	32 617 046	116 672 138	152 229 350	146 964 895
COMPTES D'ÉPARGNE				29 213 302	29 213 302	28 407 065
DEPÔTS À TERME	231 500	1 520 737	12 051 397	22 658 705	36 462 339	41 059 814
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	347 287	720 449	10 970 913	2 598 321	14 636 970	17 440 488
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					586 913	635 620
TOTAL	2 047 618	3 712 521	55 639 356	171 142 466	233 128 874	234 507 882

Titres de créance émis au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/02/2018	13/02/2020	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100 000	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/07/2018	24/07/2020	100 000	2,90%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/08/2018	31/08/2020	100 000	2,89%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100 000	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/01/2019	25/01/2021	100 000	2,94%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/01/2019	25/01/2022	100 000	3,08%	IN FINE	700 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/03/2019	18/03/2022	100 000	2,94%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/03/2019	28/03/2023	100 000	3,06%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2022	100 000	2,94%	IN FINE	240 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2023	100 000	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	16/04/2020	100 000	2,61%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2022	100 000	2,90%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2023	100 000	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2019	11/06/2021	100 000	2,69%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2022	100 000	2,74%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2023	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/2019	12/07/2021	100 000	2,66%	IN FINE	431 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/2019	10/07/2023	100 000	2,88%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/07/2019	01/08/2022	100 000	2,84%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	09/09/2019	09/09/2021	100 000	2,68%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	29/11/2021	100 000	2,65%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2022	100 000	2,71%	IN FINE	350 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2023	100 000	2,78%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/07/2019	29/01/2020	100 000	2,5%	IN FINE	842 000			
TOTAL						12 773 000			

Détail des autres passifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2019	MONTANT AU 31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	426 395	274 658
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	11 593 693	7 871 282
CRÉDITEURS DIVERS	3 135 491	3 405 178
Sommes dues à l'Etat	977 790	1 065 002
Sommes dues aux organismes de prévoyance	85 656	81 021
Sommes diverses dues au personnel	471 387	425 573
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 281	5 080
Fournisseurs de biens et services	1 571 857	1 807 544
Divers autres créditeurs	22 520	20 958
COMPTES DE REGULARISATION	1 720 970	1 237 841
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	15 531	9 475
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	877 718	733 511
Autres comptes de régularisation	827 721	494 855
TOTAL	16 876 549	12 788 959

Provisions au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	8 119 871	1 126 502	313 322	796	8 933 847
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	7 721 934	1 120 082	285 717	796	8 557 095
Titres de placement	31 073	79	594		30 558
Titres de participation et emplois assimilés	350 487	6 341	27 011		329 817
Immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 562 853	384 097	269 844	-172	3 676 934
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	311 072	40 365	44 009	-172	307 256
Provisions pour risques de change	-				-
Provisions pour risques généraux	2 208 439	106 300			2 314 739
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	155 394	59 873	41 455		173 812
Provisions pour autres risques et charges	887 948	177 559	184 380		881 127
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	11 682 724	1 510 599	583 166	624	12 610 781

Subventions fonds publics affectés et fonds SPÉCIAUX de garantie au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT À FIN DEC. 2018	UTILISATION DEC. 2019	MONTANT À FIN DEC. 2019
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL					

NÉANT

Dettes subordonnées au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2018 (en contrevaaleur KDH)	Montant 12/2019 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2018 (en contrevaaleur KDH)	Montant 12/2019 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			2,81%	7 ANS		2 146 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 000 000				
MAD			3,32%	7 ANS		390 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,92%	10 ANS		925 000				
MAD			3,29%	10 ANS		154 300				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			4,62%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
TOTAL						12 950 000				

Capitaux propres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 794 175			34 794 175
Réserve légale	203 527	-	-	203 527
Autres réserves	24 137 480	-	-	24 137 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 453 168	-	-	10 453 168
Capital	2 098 597			2 098 597
Capital appelé	2 098 597			2 098 597
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	389	1 875 807		1 876 196
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 603 983	-4 603 983		4 840 111
TOTAL	41 497 564	-2 728 176		43 609 499

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	138 328 691	121 745 754
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 673 291	1 837 664
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	3 672 759	1 837 132
Engagements de financement en faveur de la clientèle	70 761 110	56 207 850
Crédits documentaires import	16 815 101	15 332 405
Acceptations ou engagements de payer	2 857 772	
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	51 088 237	40 875 445
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 138 687	13 662 949
Crédits documentaires export confirmés	245 059	81 062
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	662 412	1 979 711
Autres cautions, avals et garanties donnés	10 231 216	11 602 176
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	52 755 603	50 037 291
Garanties de crédits données	10 005 360	8 309 072
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	22 281 453	20 670 289
Autres cautions et garanties données	19 768 791	20 362 956
Engagements en souffrance	699 999	694 974
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	17 518 677	19 187 978
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	191 864	
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus	191 864	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 826 998	18 730 675
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	16 826 998	18 730 675
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	499 815	457 303
Garanties de crédits	499 815	457 303
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	1 109 415
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	1 109 415
Engagements reçus	1 037 109
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	1 037 109

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de change à terme	51 755 161	58 899 568		
Devises à recevoir	17 351 175	22 616 285		
Dirhams à livrer	9 336 235	6 201 179		
Devises à livrer	16 362 125	23 172 997		
Dirhams à recevoir	8 705 626	6 909 107		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	40 015 316	37 715 098		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	5 604 226	2 777 271		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17 237 247	17 276 255		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	17 173 843	17 661 572		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	20 720 471		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	20 720 471		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 533 702	3 400 308	11 835 974	13 611 425	4 002 651	39 384 060
Créances sur la clientèle	12 746 240	16 659 978	36 257 319	81 121 008	52 605 065	199 389 610
Créances acquises par affecturage		845 104	994 054	6 091 307	3 055 506	10 985 971
Titres de placement	78 176	354 181	304 049	1 691 787		2 428 193
Titres d'investissement	15 516	29 531	433 158	3 863 607	4 146 718	8 488 530
TOTAL	19 373 634	21 289 102	49 824 554	106 379 134	63 809 940	260 676 364
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	31 576 063	3 514 597	412 619	1 149 756	839 641	37 492 676
Dettes envers la clientèle	16 636 156	22 350 524	44 852 630	91 061 983	58 227 581	233 128 874
Titres de créance émis	854 941	507 685	2 386 119	9 220 574		12 969 319
Emprunts subordonnés				6 148 061	6 895 844	13 043 905
TOTAL	49 067 160	26 372 806	47 651 368	107 580 374	65 963 066	296 634 774

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF :	38 395 222	34 018 914
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	226 778	191 935
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 145 568	7 265 310
Créances sur la clientèle	7 122 785	5 518 276
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 465 229	6 375 538
Autres actifs	365 433	651 923
Titres de participation et emplois assimilés	14 069 429	14 015 932
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	20 476 260	13 631 000
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 443 037	5 996 525
Dépôts de la clientèle	6 945 813	7 449 214
Titres de créance émis		
Autres passifs	87 410	185 261
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	54 122 173	57 151 796
Engagements donnés	39 080 040	40 470 682
Engagements reçus	15 042 133	16 681 114

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
16	56 302 225

Marge d'intérêts au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 960 187	9 590 741
dont : Intérêts	9 685 517	9 334 940
Commissions sur engagements	274 670	255 801
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 021 801	985 359
dont : Intérêts	952 869	909 058
Commissions sur engagements	68 932	76 301
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	294 754	256 799
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11 276 742	10 832 899
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 221 060	2 412 919
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	888 072	874 558
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	313 344	199 045
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	3 422 476	3 486 522
MARGE D'INTERETS	7 854 266	7 346 377

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2019	31/12/2018
Commissions sur fonctionnement de comptes	230 033	237 689
Commissions sur moyens de paiement	798 061	735 407
Commissions sur opérations sur titres	51 008	46 930
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	84 052	84 828
Commissions sur prestations de service sur crédit	147 430	139 023
Commissions sur ventes de produits d'assurance	139 651	119 593
Commissions sur autres prestations de service	486 312	442 511
TOTAL	1 936 547	1 805 981

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
Charge de personnel	2 314 118	2 196 216
Impôts et taxes	106 906	147 475
Charges externes	1 867 384	1 866 504
Autres charges générales d'exploitation	74 946	59 581
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	571 440	447 657
TOTAL	4 934 794	4 717 433

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
+ Gains sur les titres de transaction	2 387 599	2 195 530
- Pertes sur les titres de transaction	351 020	517 035
Résultat des opérations sur titres de transaction	2 036 579	1 678 495
+ Plus value de cession sur titres de placement	-	31
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	594	10 700
- Moins value de cession sur titres de placement	-	4 295
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	79	2 684
Résultat des opérations sur titres de placement	515	3 752
+ Gains sur opérations de change virement	781 944	1 024 610
+ Gains sur opérations de change billets	122 056	96 954
- Pertes sur opérations de change virement	177 974	375 135
- Pertes sur opérations de change billets	42 465	15 681
Résultat des opérations de change	683 561	730 748
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	111 328	158 923
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	37 063	-
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	217 461	304 538
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	273 388	-
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	-	70 028
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	239 461	356 999
Résultat des opérations sur les produits dérivés	-146 997	36 433

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2019	31/12/2018
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 665 795	1 609 613
TOTAL	1 665 795	1 609 613

Autres produits et charges au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2019	31/12/2018
Autres produits bancaires	3 660 529	3 800 263
Autres charges bancaires	2 413 431	2 494 509
TOTAL	1 247 098	1 305 754

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation non bancaire	52 130	96 123
Charges d'exploitation non bancaire	32	1 887
TOTAL	52 098	94 236

Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 609 758	2 994 547
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	647 987	1 911 212

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2019	31/12/2018
Produits non courants	4 928	12 167
Charges non courantes (*)	147 869	13 222

(*) : Hausse expliquée principalement par la contribution à la cohésion sociale

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	6 999 963
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	218 407
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 766 521
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	5 451 849
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	2 017 184
. Résultat courant après impôts (=)	4 982 779
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. TVA collectée	161 013	1 609 019	1 594 897	175 135
B. TVA à récupérer	253 673	661 070	673 720	241 023
Sur charges	85 311	427 174	436 978	75 507
Sur immobilisations	168 362	233 896	236 742	165 516
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-92 660	947 949	921 177	-65 888

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	4 840 111	
. Bénéfice net	4 840 111	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	2 377 518	
1- Courantes	2 235 317	
- Impôt sur les sociétés	2 016 910	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	21 503	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	106 300	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	59 873	
- Cadeaux personnalisés	5 764	
- Dotations aux amort. / dations	24 967	
2- Non courantes	142 201	
- Contribution à la cohésion sociale	126 688	
- Pénalités / dotations aux amort des immob. Hors exploitation	11 833	
- Charges exceptionnelles non déductibles	3 680	
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 766 521
1- Courantes		1 766 521
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 653 066
- Reprise de provisions utilisées		41 455
- Reprise de provisions pour risques et charges		72 000
2- Non courantes		-
TOTAL	7 217 629	1 766 521
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		5 451 108
. Bénéfice brut si T1 > T2 [A]		5 451 108
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 [B]		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		5 451 108
. Bénéfice net fiscal [A - C] OU		5 451 108
. Déficit net fiscal [B]		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	389	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 728 176
Résultat net de l'exercice	4 603 983	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	1 876 196
Autres prélèvements			
TOTAL A	4 604 372	TOTAL B	4 604 372

Répartition du capital social au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CAASBLANCA	97 433 137	97 433 137	46,43%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	35 893 881	38 067 351	18,14%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 597 202	14 695 732	7,00%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B.P 20 38 - Rabat Maroc	10 417 416	13 517 260	6,44%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 226 583	13 226 583	6,30%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	7 860 780	8 560 380	4,08%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	6 497 329	6 115 740	2,91%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,70%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,28%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	4 405 769	474 087	0,23%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	1 551 495	793 322	0,38%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
* SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE.MADRID.ESPAGNE	10 715 614	10 715 614	5,11%
TOTAL		209 859 679	209 859 679	100,00%

Réseau au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

RESEAU	31/12/2019	31/12/2018
Guichets permanents	1 203	1 200
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 477	1 362
Succursales et agences en Europe	57	60
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	8

Effectifs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

EFFECTIFS	31/12/2019	31/12/2018
Effectifs rémunérés	8 769	8 681
Effectifs utilisés	8 769	8 681
Effectifs équivalent plein temps	8 769	8 681
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 875	4 733
Employés (équivalent plein temps)	3 894	3 893
dont effectifs employés à l'étranger	54	55

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2019	DÉCEMBRE 2018	DÉCEMBRE 2017
CAPITAUX PROPRES	43 609 499	41 497 564	37 037 671
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	12 844 430	12 186 555	11 502 724
Résultats avant impôts	6 857 021	6 478 968	5 761 605
Impôts sur les résultats	2 016 910	1 874 985	1 603 594
Bénéfices distribués	2 728 176	2 544 090	2 442 327
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	13,00	12,50	12,00
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 314 118	2 196 216	2 068 105

Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

I. DATATION	31 DÉCEMBRE 2019
. Date de clôture ⁽¹⁾	31 DÉCEMBRE 2019
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	févr. 20

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2019

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants	214 114	203 123
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	867 474	841 753
Autres comptes chèques	2 564 688	2 391 443
Comptes d'affacturage	590	477
Comptes d'épargne	1 010 894	963 944
Comptes à terme	15 499	16 101
bons de Caisse	2 706	2 707
Autres comptes de dépôts	1 761 714	1 522 803
TOTAL	6 437 679	5 942 351

Annexe III.2.N. Etat des honoraires versés au contrôleurs des comptes vision GLOBAL

	CAC1						CAC2						TOTAL
	Montant/ année			Pourcentage/Année			Montant/ année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariats comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	3 405 100	3 208 100	2 616 500	97%	45%	89%	2 321 000,00	2 081 000,00	1 747 000,00	91%	54%	94%	15 378 700,00
Emeteur	1 250 000	1 250 000	1 250 000	36%	17%	43%	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	49%	32%	67%	7 500 000,00
Emeteur	2 155 100	1 958 100	1 366 500	61%	27%	47%	1 071 000,00	831 000,00	497 000,00	42%	21%	27%	7 878 700,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	105 000	1 839 000	155 400	3%	26%	5%	230 000	1 800 000	120 000	9%	46%	6%	4 129 400,00
Emeteur	90 000	1 800 000	120 000	3%	25%	4%	90 000,00	1 800 000,00	120 000	4%	46%	6%	4 020 000,00
Filiales	15 000	39 000	35 400	0,4%	1%	1%	140 000,00			5%	0%	0%	229 400,00
Sous total	3 510 100	5 047 100	2 771 900	100%	71%	94%	2 551 000	3 881 000	1 867 000	100%	100%	100%	19 628 100,00
Autres prestations rendues	-	2 108 188	163 000										
autres													
Sous total	-	2 108 188	163 000	0,00%	29,15%	5,55%				-	-	-	2 271 188,30
Total général	3 510 100	7 155 288	2 934 900				2 551 000	3 881 000	1 867 000				21 899 288,30

Liste des communiqués publiés au cours de l'exercice 2019 :

- **Mars 2019 :** - résultats au 31 décembre 2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- avis de réunion à l'Assemblée Générale Ordinaire des obligataires : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Avril 2019 :** Avis de réunion à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Mai 2019 :** résultats au 31 mars 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Juin 2019 :** - extrait de la note d'information pour l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Août 2019 :** résultats du 2^e trimestre 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Septembre 2019 :** résultats au 30 juin 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Novembre 2019 :** résultats au 30 septembre 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Décembre 2019 :** - extrait de la note d'information pour l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées: <http://ir.attijariwafabank.com/>
- Extrait de la note d'information pour l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées: <http://ir.attijariwafabank.com/>
- résultats de l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles : <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **Février 2020 :** résultats au 31 décembre 2019: <http://ir.attijariwafabank.com/>
- **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2019 :** http://ir.attijariwafabank.com/shareholder-services/annual-meeting?field_nir_asset_date_value=2020

RAPPORT RSE



P.07

**NOTRE
DÉMARCHE RSE**



NOTRE DÉMARCHE RSE

ENGAGEMENTS ET AMBITIONS

Pilotage de la démarche RSE

La démarche RSE est portée par le Président Directeur Général, et se décline dans tous les métiers de la banque, grâce à des politiques, dispositifs et organes qui intègrent les différents thèmes de RSE.

Depuis 2018, l'entité RSE est en charge de la démarche RSE. Cette entité est rattachée à la Communication Groupe. Elle définit la politique RSE du Groupe, assure son pilotage et son animation au sein du Groupe, ainsi que la sensibilisation en interne et la communication sur le sujet. Elle est en charge du déploiement de la feuille de route à horizon 2020, de l'élaboration et du suivi des plans d'actions de RSE annuels, ainsi que de la collecte des indicateurs de RSE.

Chaque année, le Rapport RSE est soumis à validation du Président Directeur Général et partagé avec l'ensemble des administrateurs du Groupe. Depuis cette année, il est présenté en Conseil d'Administration pour avis et validation avant publication.

Enfin, diverses actions de RSE sont discutées au niveau du Comité RSE et Mécénat de l'actionnaire de référence AL MADA, tels que les contributions sociétales du Groupe.

En 2019, 27 relais RSE ont été nommés au niveau des entités de la banque au Maroc. Ces relais ont pour mission de suivre le déploiement des plans d'actions de RSE annuels et d'animer la démarche dans leurs métiers. Ce travail se poursuivra en 2020 avec la nomination de relais RSE pour chaque filiale au Maroc et à l'international, ainsi que la création d'un réseau de relais RSE pour faire vivre la démarche au niveau du Groupe.

Identification des enjeux prioritaires

Attijariwafa bank a identifié en 2016 les enjeux prioritaires pour sa démarche RSE et pour l'élaboration de sa feuille de route RSE 2017-2020.

Pour cet exercice, le Groupe a eu recours à une expertise externe qui s'est appuyée sur des référentiels internationaux de RSE crédibles tels que la norme ISO 26 000, les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies et certains standards sectoriels et nationaux, comme la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable rendue publique en marge de la COP22.

Les enjeux de RSE ont ensuite été priorisés en prenant en compte leur importance pour les parties prenantes du Groupe et leurs impacts potentiels sur le business model à moyen et long terme d'Attijariwafa bank.

Aucun processus de consultation directe n'a été mis en place auprès des parties prenantes dans le cadre de cette analyse. Néanmoins, le Groupe prévoit de réaliser une analyse de matérialité en 2020, ce qui lui permettra d'identifier de nouveaux enjeux à prendre en compte dans sa stratégie RSE et de bâtir sa nouvelle feuille de route RSE à horizon 2024. Cet exercice sera réalisé par un expert indépendant et reposera sur une large consultation des parties prenantes internes et externes.

Les enjeux prioritaires identifiés par le Groupe sont au nombre de 20 et sont alignés avec les Objectifs de Développement Durable lancés par les Nations Unies.

Thème	Enjeux prioritaires
Economique	Bancarisation
Economique	Soutien des TPE et des PME
Economique	Appui à l'entrepreneuriat
Economique	Accompagnement des programmes structurants
Economique	Intégration régionale et coopération internationale
Sociétal	Prévention du surendettement et accompagnement des clients en situation difficile
Sociétal	Accessibilité des produits et des services bancaires
Sociétal	Prévention des risques sociaux et environnementaux dans les activités bancaires et financières
Sociétal	Satisfaction clients
Sociétal	Politique d'achat responsable
Sociétal	Contribution aux causes d'intérêt général
Sociétal	Éducation financière
Sociétal	Dialogue avec les parties prenantes
Environnement	Réduction de l'empreinte environnementale directe
Environnement	Accompagnement de la transition énergétique
Social	Amélioration de la santé, sécurité et bien-être au travail
Social	Non-discrimination et promotion de la diversité
Social	Formation et gestion de carrière
Ethique	Intégrité des affaires et loyauté des pratiques
Gouvernance	Transparence et bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise



Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe est convaincu que le succès durable d'une entreprise repose sur sa capacité à créer de la valeur économique tout en créant de la valeur sociétale pour ses parties prenantes.

Pour cela, il s'est engagé dans une démarche RSE qui vise à prendre en compte les enjeux de développement durable qui ont de l'importance pour ses parties prenantes, grâce à une écoute active de leurs attentes et un dialogue proactif avec elles.

SOCIÉTÉ CIVILE

Attentes

- Contribution aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- Éthique des affaires
- Qualité et transparence des informations

Mode de dialogue

- Organisation de conférences – débats
- Mécénat financier et de compétences
- Partenariats académiques
- Conférences de presse
- Communiqués de presse
- Publications, prise de parole dans les médias, participation aux salons, forums

ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Attentes

- Performance financière
- Maîtrise des risques
- Transparence des informations
- Création de valeur à long terme

Mode de dialogue

- Communications régulières aux actionnaires
- Conseil d'Administration et différents comités spécialisés
- Assemblée Générale
- Équipe en charge des relations avec les investisseurs
- Site Internet dédié aux investisseurs

CLIENTS

Attentes

- Transparence des informations
- Sécurité des produits
- Offre de produits adaptés
- Qualité de service
- Accompagnement des situations difficiles

Mode de dialogue

- Agences et centres spécialisés
- Différents sites internet du Groupe
- Centre de la relation client
- Enquêtes de satisfaction et visites mystères
- Médiation bancaire
- Offres et dispositifs innovants

COMMUNAUTÉS ET TERRITOIRES

Attentes

- Création d'emplois
- Retombées économiques et sociales
- Prise en compte des droits et intérêts
- Maîtrise des risques extra-financiers

Mode de dialogue

- Contribution financière
- Mécénat de compétences
- Organisation d'évènements
- Tournées régionales
- Partenariats divers

COLLABORATEURS

Attentes

- Dialogue social et négociation collective
- Formation, évolution professionnelle
- Juste rémunération
- Santé, sécurité et bien-être
- Non-discrimination

Mode de dialogue

- Négociation d'accords avec les partenaires sociaux
- Communication en interne à travers différents supports
- Baromètre de satisfaction
- Entretien annuel d'évaluation
- Partage du Code de Bonne Conduite

PARTENAIRES

Attentes

- Collaboration sur des problématiques/ intérêts communs
- Traitement loyal
- Relation équilibrée et durable

Mode de dialogue

- Clauses RSE contractuelles
- Évaluations et plans de progrès
- Adoption du Code de Déontologie des Achats
- Participation aux réunions de différents organismes (Maroc PME, GPBM, etc.)

RÉGULATEURS ET SUPERVISEURS

Attentes

- Respect des lois et des réglementations
- Développement des bonnes pratiques
- Éthique des affaires

Mode de dialogue

- Implication dans les projets de réforme du secteur financier
- Participation aux grands évènements de la place financière
- Membre actif dans les travaux pilotés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et les autres établissements financiers

Le groupe Attijariwafa bank, « Top Performer RSE 2019 » par Vigeo Eiris

Le groupe Attijariwafa bank a été désigné « Top Performer RSE » en 2019, pour la 3^e année consécutive, par Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.

Ce palmarès récompense les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, dont les démarches de responsabilité sociétale sont les plus avancées, et ayant ainsi obtenu les meilleurs scores selon le référentiel de Vigeo Eiris pour leur capacité à intégrer les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leur système de management.

Le référentiel de notation compte plus de 38 critères et près de 330 indicateurs portant sur six domaines : le capital humain, les droits de l'Homme, l'environnement, l'éthique des affaires, la gouvernance et l'engagement sociétal.

Attijariwafa bank présente des scores parmi les plus élevés du marché, en particulier sur les critères suivants :

- Développement de produits et services verts
- Amélioration continue des compétences et de l'employabilité des collaborateurs
- Respect des droits humains fondamentaux
- Prévention des discriminations et promotion de l'égalité entre les genres et à l'égard des catégories vulnérables
- Information aux clients
- Assurance de traitement équitable des actionnaires

Par ailleurs, le Groupe figure toujours en 2019 dans l'indice RSE de référence au Maroc intitulé « Casablanca ESG 10 » créé en 2018. Cet indice lancé par la Bourse de Casablanca rassemble les 10 valeurs cotées ayant obtenu les meilleurs scores de Vigeo Eiris en termes de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Accompagner le développement d'une économie durable



1^{ER} Groupe Bancaire de la TPME au Maroc



171 500 clients bénéficiaires de services essentiels à petits prix au Maroc



90% de taux satisfaction global des clients au Maroc



Certification **ISO 9001** pour deux activités au Maroc

Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers

Le Groupe compte parmi ses priorités la bancarisation, et s'efforce à ce titre d'offrir des produits et services accessibles à tous et adaptés aux besoins de ses clients. Pour répondre aux besoins des TPME, qui forment la majorité du tissu économique africain, le Groupe est engagé à accompagner le développement de ces entreprises. Il est aussi impliqué en faveur de l'entrepreneuriat sur le continent.

Des offres bancaires pour les plus fragiles

Pour accompagner les plus fragiles, le Groupe a développé une gamme de produits et de services bancaires adaptés.

A travers sa filiale Wafacash spécialisée dans le low income banking, le Groupe a lancé plusieurs initiatives pour améliorer l'accès à tous aux services bancaires et financiers de base, tels que le compte économique Hissab Bikhir et la carte de paiement Floussy.

Développer la microfinance

La filiale du Groupe Wafacash collabore depuis 2014 avec l'association marocaine Al Amana, premier opérateur dans l'industrie de la microfinance au Maroc.

Wafacash commercialise une offre de microcrédit pour le compte d'Al Amana destinée à financer le développement de l'activité des micro-entrepreneurs et agriculteurs, et à permettre l'accès au logement pour les populations précaires.

Développement de l'assurance inclusive

La filiale du Groupe Wafa Assurance est un acteur impliqué dans l'assurance inclusive et renforce chaque année son offre avec de nouveaux produits dédiés à la micro-assurance.

Éducation financière

Convaincue que l'éducation financière doit démarrer dès le plus jeune âge, la Fondation Attijariwafa bank soutient chaque année la semaine de l'éducation financière des enfants et des jeunes au Maroc, organisée par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, en partenariat avec Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc.

En 2019, les formateurs relais participant à cette initiative au niveau du réseau d'agences de la banque ont permis d'accueillir 30 894 jeunes élèves et lycéens pour une formation pratique (soit 15% des bénéficiaires au total) pour cette journée qui en est à sa 8^e édition.

L'accès au logement

À travers sa filiale Wafa Immobilier spécialisée dans le crédit immobilier au Maroc, le Groupe est activement engagé en faveur de l'accès au logement.

En 2019, Wafa Immobilier a financé 33 projets immobiliers à vocation sociale.

L'engagement du Groupe envers les TPME

L'accompagnement des TPME est au cœur des préoccupations du groupe Attijariwafa bank et continue d'occuper une place de choix dans sa stratégie.

Le Groupe a mis en place un dispositif dédié à cette clientèle, privilégiant la gouvernance de proximité et la relation de conseil. Il a développé une offre novatrice, avec des solutions de financement adaptées et des services non-financiers variés.

Attijariwafa bank s'engage annuellement à soutenir financièrement la croissance des TPME au Maroc. En 2019, le Groupe a renouvelé son engagement pour la 6e année consécutive en réservant une enveloppe de crédit importante de 27 milliards de MAD à ces entreprises, dont 18 milliards de MAD pour les PME et 9 milliards de MAD en faveur de 45 000 TPE. Ceci porte à près de 129 milliards de MAD de crédits distribués aux TPME marocaines depuis 2014.

Attijariwafa bank est aussi le partenaire de référence des programmes étatiques en faveur des TPME au Maroc et leader sur ce créneau.

En 2019, Attijariwafa bank a accompagné plus de 30% des entreprises participantes aux programmes de Maroc PME, notamment « ISTITMAR CROISSANCE » qui fait bénéficier les TPE de primes allant jusqu'à 30% de leur programme d'investissement avec un plafond de 2 millions de MAD et « IMTIAZ CROISSANCE » qui permet aux PME d'accéder à un financement correspondant à 20% du montant de l'investissement à travers l'obtention de primes allant jusqu'à 10 millions de MAD.

- > Plus de **39 MRDS de MAD** de crédits accordés aux TPE depuis 2014
- > Plus de **89 MRDS de MAD** de crédits accordés aux PME depuis 2014
- > **9 MRDS de MAD** de crédits réservés à 45 000 TPE en 2019
- > **18 MRDS de MAD** de crédits réservés aux PME en 2019

Les centres Dar Al Moukawil accompagnent gratuitement les TPE et les porteurs de projets

Depuis 2016, la banque au Maroc a créé un concept exclusif et gratuit dédié à l'accompagnement des TPE clientes et non clientes ainsi que des porteurs de projets, à travers la plateforme web et les centres Dar Al Moukawil.

À travers ces dispositifs, Attijariwafa bank a permis à plusieurs milliers de TPE de bénéficier gratuitement de séances de formation quotidiennes, de mises en relation d'affaires avec des partenaires et des donneurs d'ordres potentiels, d'informations utiles et de conseil sur-mesure fournis par des conseillers spécialisés afin de réussir leurs projets.

Les centres Dar Al Moukawil, sont désormais au nombre de 9 et sont répartis dans tout le Royaume.

Dans cette continuité, la banque au Maroc a lancé en 2018 un nouveau programme de promotion de l'entrepreneuriat baptisé le « Hub de l'Entrepreneuriat », ayant pour objectif d'inciter les jeunes à intégrer le monde de l'entrepreneuriat.

Il vise à transformer des « non-entrepreneurs » en « entrepreneurs » à travers un cursus qui s'étale sur plusieurs mois et en quatre phases :

- Une formation sur l'ensemble des outils de gestion de l'entreprise afin de donner aux futurs entrepreneurs les clés d'une gouvernance saine de leurs affaires.
- La réalisation individualisée du business model et du business plan avec un conseiller Dar Al Moukawil dédié.
- Un accompagnement des candidats sur le terrain dans le processus de création effective de leurs entreprises.
- Un mentoring sur plusieurs mois avec des points d'étape fréquents en vue de s'assurer de la bonne marche de l'entreprise et, le cas échéant, d'apporter les réajustements qui s'imposent.

> **9 centres Dar Al Moukawil**

> **410 entreprises créées** à travers le programme « Hub de l'entrepreneuriat », dont **260 par des femmes** en 2019

> **280 Opportunités d'affaires** générées par les rencontres B2B et marchés en 2019

> Près d'**1 MILLION de connections** sur la plateforme **www.daralmoukawil.com** à fin 2019

> **25 000 bénéficiaires** des services des centres Dar Al Moukawil à fin 2019

- > **38% de femmes** parmi les bénéficiaires
- > Plus de **2 200 formations** organisées à fin 2019
- > Plus de **10 000 entretiens de conseil et d'accompagnement** réalisés pour aider les TPE dans la gestion de leurs activités au quotidien à fin 2019
- > **16 journées marchés** et **41 sessions de B2B** au profit des TPE en 2019
- > **3 542 020 vues** sur la chaîne Youtube **Dar Al Moukawil** en 2019
- > **273 103 abonnés** à la page Facebook **Ana MÅak** à fin 2019
- > Plus de **7 MILLIONS de vues** de la campagne **Ana MÅak** sur les autres médias en ligne en 2019

Accélérer l'entrepreneuriat féminin

Le Groupe est convaincu que la croissance de l'Afrique dépend du fort potentiel des femmes, aujourd'hui encore sous exploité. Ainsi, il s'engage dans une démarche proactive de soutien des femmes à l'entrepreneuriat.

En 2019, la banque au Maroc a lancé l'offre « Rasmali Sayyidat » dédiée aux femmes entrepreneures. Cette offre de services financiers et non financiers comporte des avantages exclusifs ayant déjà bénéficié à 726 entrepreneures.

Le programme « Stand Up for African Women »

Le programme « Stand Up for African Women » (SUFWE) est une initiative dédiée à l'entrepreneuriat féminin lancée par le Club Afrique Développement lors du Forum International Afrique Développement 2017.

SUFWE a pour objectifs de soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Afrique, de donner de la visibilité et des outils pour étoffer ce développement, de catalyser la création d'entreprise et de valeurs, ainsi que de contribuer au développement des communautés entrepreneuriales et à la création d'opportunités.

Œuvrer pour le développement des territoires

Le groupe Attijariwafa bank est convaincu de la nécessité d'investir dans des projets qui soutiennent le développement des territoires. À ce titre, il accompagne durablement les États et les entreprises, en finançant les projets structurants et en appuyant divers programmes de développement dans les pays de présence. Acteur impliqué sur le plan de la

coopération régionale et internationale, Attijariwafa bank met en place des initiatives innovantes qui servent à renforcer les échanges et les relations économiques entre les pays africains et avec le reste du Monde.

Encourager la coopération sud-sud

La contribution du Groupe à l'intégration économique et financière en Afrique se matérialise par le développement d'accords de coopération importants visant à développer les activités de marché en Afrique.

2019 s'est inscrit dans cette continuité avec la signature d'un protocole de coopération avec Kenya Commercial Bank, première banque du Kenya afin de permettre au groupe Attijariwafa bank d'offrir à ses opérateurs économiques dans tous ses pays de présence, l'accès au marché kenyan et à tous ceux couverts par Kenya Commercial Bank en Afrique de l'Est.

Un mémorandum d'entente a été également scellé entre Attijariwafa bank et le Ministère du Commerce et de l'Industrie du Sierra Leone portant sur la promotion de l'investissement et la création d'entreprises dans les pays de présence des filiales bancaires du Groupe ainsi qu'en Sierra Leone.

De même, un accord a été signé avec l'Agence de l'Investissement Régional du Marché Commun des Etats d'Afrique Australe. Il porte sur le développement commun d'opportunités d'investissement dans les pays membres de l'Agence (COMESA).

Accompagnement des grands projets en Afrique

Le groupe Attijariwafa bank participe activement à la réussite des programmes sectoriels des pays de présence et soutient les projets d'investissements publics et privés en faveur du développement de l'Afrique.

Le Groupe a signé plusieurs conventions de financement dans ce sens en 2019, parmi lesquelles se distinguent la construction de la centrale à gaz de Kékéli au Togo qui va contribuer significativement à l'électrification du pays avec des conditions plus favorables et moins polluantes, ainsi que le nouveau centre d'enfouissement technique d'Abidjan en Côte d'Ivoire, pour une meilleure élimination et valorisation des déchets.

Renforcer les relations entre l'Afrique et l'Asie

Dans la continuité des engagements pris par le Groupe afin de faciliter les relations commerciales entre l'Afrique et l'Asie, Attijariwafa bank a signé un accord de partenariat en 2019 avec Mizuho Bank, l'un des plus grands groupes bancaires et financiers japonais.

En vertu de ce mémorandum, les deux parties s'engagent à formaliser un cadre de coopération pour favoriser le partage de bonnes pratiques dans les domaines, bancaire, financier et des affaires.

L'action du Club Afrique Développement

Créé par le groupe Attijariwafa bank en 2016, le Club Afrique Développement est un espace de rencontres et de mise en relation d'affaires fédérant les communautés économiques engagées en Afrique.

C'est aussi une plateforme donnant accès à des informations, formations, services et expertises en vue de soutenir la dynamique de mise en relation, et d'identification d'opportunités d'investissements et de partage d'expériences. Elle compte plus de 3 000 membres à fin 2019.

En 2019, le Club a été officiellement lancé en Egypte et ne compte pas moins de 10 antennes sur le continent. Deux missions multisectorielles ont été organisées à Abidjan en Côte d'Ivoire et à Douala au Cameroun pendant cette année.

Il a également rejoint en 2019 le Trade Club Alliance, lancé par le groupe bancaire Banco Santander. Ce réseau international regroupe 14 banques partenaires d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique accompagnant les entreprises dans leurs activités commerciales à l'international.

Le Trade Alliance Club se présente sous la forme d'une plateforme digitale, regroupant plus de 16 000 entreprises membres.

Il permet d'identifier des partenaires commerciaux potentiels et de mettre en relation des acheteurs et fournisseurs dans tous les secteurs d'activité à travers le monde.

- > **10 ANTENNES** du Club Afrique Développement sur le continent
- > **19 MISSIONS MULTISECTORIELLES** organisées par le Club Afrique Développement depuis 2010
- > Plus de **2 000 PARTICIPANTS** et **5 000 rencontres d'affaires** à la 6^e édition du FIAD
- > Plus de **3 000 MEMBRES** au sein du Club Afrique Développement
- > **4 CONVENTIONS** signées à la 6^e édition du FIAD
- > Plus de **25 000 RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES** organisés par le Club Afrique Développement depuis 2010

Mise en relation des entreprises

Le Groupe met en relation les entreprises et les investisseurs en Afrique et avec le reste du monde par le biais de diverses structures telles que le Club Afrique Développement et en organisant des événements importants comme le Forum International Afrique Développement qui en est à sa 6^e édition en 2019.

Un Forum d'envergure dédié à la coopération sud-Sud

Le Club Afrique Développement, organise depuis 2010 le Forum International Afrique Développement (FIAD), lancé sous l'impulsion de l'actionnaire de référence du Groupe, le fonds d'investissement AL MADA.

Accompagnement des écosystèmes donneurs d'ordres-TPME

Depuis 2017, la banque au Maroc a lancé les plans entreprises notamment le « Plan El Kheir » pour l'agriculture et l'agro-industrie, le « Plan Automotive » pour l'industrie automobile, le « Plan Offshore », ainsi que le « Plan Supply Chain » en 2018.

Établir une relation durable et de confiance avec les clients

Attijariwafa bank place ses clients au centre de ses attentions et de ses préoccupations. Cela passe par une proximité toujours plus grande ainsi qu'une écoute attentive de ses clients, afin de connaître leurs besoins en évolution et maintenir une relation durable et de confiance avec eux.

Lutte contre la fracture numérique

Le Groupe accélère sa transformation digitale et renforce son offre de services digitaux, afin d'offrir à ses clients la meilleure expérience bancaire. Ainsi en 2019, la banque au Maroc a enregistré plus de 8 millions de connections par mois sur le Mobile banking et compte près de 525 000 clients actifs en ligne.

Prévention du surendettement

Le Groupe lutte contre le surendettement, grâce à une gestion prudente du risque, notamment pour l'octroi de crédit. Ainsi, toute demande de crédit transite par un système qui procède à un scoring rigoureux avant chaque décision. Aucun crédit n'est accordé s'il dépasse la capacité du client et un suivi est opéré à postériori pour évaluer l'évolution de la situation des clients.

Toujours plus de proximité avec les TPE

Attijariwafa bank enrichit régulièrement ses actions de proximité au profit de la TPE, à travers par exemple le cycle de rencontres régionales « Les Rendez-vous de la TPE » et les nouvelles expériences d'immersion des commerciaux de la banque chez les clients afin de mieux cerner leurs besoins.

Wafa Assurance mise sur la prévention

La prévention fait partie intégrante de la démarche RSE de Wafa Assurance. Ainsi, la filiale organise chaque année depuis 2015 les Trophées de la prévention et récompense les efforts des entreprises en matière de politique de sécurité et de prévention des risques.

Améliorer la satisfaction clients

Le programme d'écoute client (PEC) mis en place au niveau du Groupe depuis 2008, permet de mesurer le niveau de satisfaction tant des clients externes qu'internes (entre les réseaux de la banque, les filiales et les services centraux).

Le traitement des réclamations

La gestion des réclamations est un levier majeur pour maintenir durablement la satisfaction des clients et la relation qui les unit avec Attijariwafa bank.

Le Prix National Qualité

Chaque année depuis 2011, le Prix National Qualité met à l'honneur les collaborateurs du Groupe au Maroc qui se sont distingués par leurs performances en matière de qualité de service.

La 6^e édition du Prix National Qualité 2018 s'est tenue en mai 2019 sous la thématique « L'ENERGIE EST EN NOUS, Celle de placer la qualité au cœur de la relation client ».

Les collaborateurs « CEV » pour ancrer la culture qualité au sein du Groupe

La démarche qualité au sein du Groupe s'appuie sur le dispositif de « CEV » (« Croire En Vous »), qui sont des collaborateurs volontaires agissant en véritables relais Qualité dans les réseaux, entités centrales et filiales et assurant une proximité terrain au quotidien. On compte 169 collaborateurs « CEV » à fin 2019.

Des certifications en reconnaissance de la qualité de services

La qualité de service est un levier essentiel et stratégique pour fidéliser les clients. Elle occupe une place centrale dans la politique du Groupe.

Améliorer l'accessibilité des locaux de la banque

La banque au Maroc s'est fixée comme objectif la mise en conformité en matière d'accessibilité de l'ensemble des sites centraux et des directions régionales, ainsi qu'un site par ville afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique



Plus de **100 COLLABORATEURS** de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires



10,8 MRDS de MAD de financement alloués à des grands projets écologiques depuis 2011



BANQUE ACCRÉDITÉE par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies



6% DE BAISSÉ DE CONSOMMATION DE PAPIER pour la banque au Maroc par rapport à 2018



2 SITES CERTIFIÉS Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc

Réduire l'impact environnemental du Groupe

Le Groupe veille à réduire l'impact environnemental de son fonctionnement par le biais d'actions significatives en matière de réduction de la consommation de papier, d'énergie, de production de déchets, et plus largement de protection de l'environnement.

Réduction de la consommation de papier

Le papier est le premier consommable utilisé dans le cadre des activités du Groupe et qui pourtant représente un enjeu environnemental majeur.

Maîtrise de la consommation d'énergie

Attijariwafa bank déploie une démarche d'amélioration de sa performance énergétique à travers l'intégration de critères environnementaux dans les achats et la mise en place de différents dispositifs au sein de ses sites.

✓ Je Réduis, Je Trie, J'agis

Telle est la signature de la démarche de gestion durable des déchets lancée par Attijariwafa bank au Maroc début 2019.

Cette démarche volontariste et ambitieuse, engagée par la banque a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone des sites centraux, à travers 3 grands axes: la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage.

Elle repose sur un plan d'action ayant pour objectif un déploiement et une généralisation dans les autres sites à horizon 2020.

Le Groupe vise à travers cette initiative structurante qui engage ses collaborateurs et ses prestataires, une baisse de 31% de la production de déchets, ainsi qu'une amélioration du bilan carbone du siège de 68% à horizon 2020, soit l'équivalent de 2,5 hectares de forêts préservées.

Le bilan global de cette démarche a déjà permis en 2019 une réduction de 52% de déchets au niveau du siège social du Groupe et un gain global en émissions de 155,48 t eq CO₂, soit 82% d'émissions de CO₂ évitées.

Afin d'engager les partenaires, notamment les collaborateurs dans la démarche de gestion durable des déchets, une campagne de sensibilisation aux éco-gestes intitulée « Objectif 7 millions d'éco-gestes » a été lancée en mars 2019 et invite les collaborateurs du Groupe à appliquer au moins 1 éco-geste par jour, afin de réaliser ensemble, annuellement, plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement.

Un dispositif d'accompagnement a été mis en oeuvre pour sensibiliser aux bonnes pratiques écologiques, tant sur le lieu de travail, qu'à la maison ou dans l'espace public: installation d'affiches de sensibilisation, diffusion d'un guide sur les éco-gestes, réalisation d'une web série sur les éco-gestes, organisation d'un community day à Casablanca, etc.

Visualisez la web série

« Objectif : 7 millions d'éco-gestes »

Pendant 7 épisodes couvrant les différents chapitres du guide éco-gestes, suivez les aventures de Samia et Karim, des collaborateurs du Groupe ayant des idées pleines la tête pour inciter leurs collègues à adopter une bonne pratique écologique par jour, car ensemble c'est annuellement plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement !

Les vidéos ont été mises en ligne sur le site institutionnel www.attijariwafabank.com. À visionner aussi sur la chaîne Youtube d'Attijariwafa bank : https://youtu.be/NpZP_N7eNHE

Mise en place du tri et recyclage des déchets

Dans le cadre de la démarche de gestion durable des déchets, des contenants de tri sélectif des déchets ont été

introduits en 2019 dans les espaces centraux de la banque au Maroc et selon les standards, en remplacement des corbeilles individuelles pour le recyclage du papier, carton et plastique. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également désormais triés et recyclés.

Limiter les émissions liées aux transports

En vue de réduire les émissions de carbone liées aux transports, la banque au Maroc a généralisé l'optimisation des encaisses dans les agences, ce qui a permis une réduction du nombre de transports de fonds de 25% depuis fin 2015.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants de la banque à Casablanca, les portions seront ajustées et les plats industriels seront progressivement remplacés par des plats frais en 2020.

Respect des normes de construction durable

Fort de l'expérience de certification HQE (Haute Qualité Environnementale) de la Direction Régionale de Rabat Souissi en 2018, Attijariwafa bank a obtenu la certification HQE de niveau « Excellent » pour la conception du site Drissia-Tanger en 2019, portant à deux le nombre de sites certifiés HQE au Maroc.

Attijariwafa bank remporte le prix « Santé et Confort » lors des « Green Solutions Awards »

En octobre 2019, le Cluster Efficacité Énergétique des Matériaux de Construction (EMC) a récompensé les gagnants marocains du concours international « Green Solutions Awards » au titre de l'année.

Sensibiliser à la protection de l'environnement

La contribution du Groupe à la protection de l'environnement passe aussi par la sensibilisation des collaborateurs.

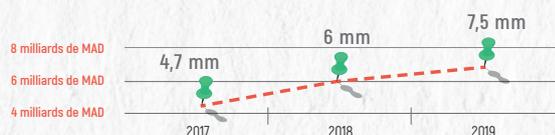
Accompagner la croissance verte

Conscient que le réchauffement climatique constitue une menace pour l'économie mondiale et la planète ainsi que pour la santé et le bien-être des individus, le groupe Attijariwafa bank agit en faveur d'une croissance verte. À ce titre, il accompagne la transition énergétique des entreprises et finance les projets verts structurants, notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

Financement de la transition énergétique des entreprises

Le Groupe s'implique en faveur des questions climatiques et mène plusieurs actions concrètes en ce sens telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables; et l'accompagnement des entreprises engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de la consommation d'énergie.

Engagements cumulés de financement dans les énergies renouvelables (en MAD)



Les grands projets environnementaux financés par le Groupe depuis 2010 :

- Parcs éoliens de Foug El Oued, Akhfennir et Haouma au Maroc, 2011
- Mise en place du système antipollution de la Lydec au Maroc, 2011
- Parc éolien de Tarfaya au Maroc, 2012
- Alimentation en eau potable de zones enclavées au Maroc (ONEP), 2014
- Extension du parc éolien d'Akhfennir au Maroc, 2015
- Parc éolien de Aftissat au Maroc, 2016
- Sauvegarde de la Baie de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire, 2016
- Projet de ferme éolienne de Ras Ghareb en Égypte, 2017
- Projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun, 2018
- Parc éolien de Boujdour au Maroc, 2019
- Centre d'enfouissement technique d'Abidjan en Côte d'Ivoire, 2019

Des offres vertes pour les ménages

Plusieurs solutions ont été développées au sein du Groupe afin d'accompagner la transition énergétique des particuliers.

L'accréditation au Fonds vert pour le climat des Nations-Unies

Le groupe Attijariwafa bank est la 7^e banque commerciale à l'échelle mondiale à avoir obtenu la prestigieuse accréditation auprès du Fonds vert pour le climat des Nations-Unies en février 2019 avec une couverture régionale.

Grâce à cette accréditation, Attijariwafa bank pourra soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de développement durable sur le continent africain, à travers des co-financements ou garanties d'investissements importants de la part du Fonds, pouvant excéder 250 millions USD par projet.

Dans cette continuité, le Groupe a adopté en 2019 les standards des Nations-Unies et a formalisé la démarche relative aux financements qui feront appel à ce Fonds, telle que la politique genre et la politique relative aux peuples autochtones.

Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux pour le financement des entreprises

Le groupe Attijariwafa bank accompagne et répond aux besoins de ses clients tout en veillant à limiter leurs impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Une attention particulière est en effet réservée pour les secteurs d'activités sensibles et pour les grands projets. Le Groupe a ainsi recours à des experts pour la réalisation d'études d'impact environnemental, social et de gouvernance ainsi que leur suivi.

Afin de renforcer cette démarche, la banque au Maroc a lancé un important chantier à fin 2018 pour la mise en place d'un Système de Gestion des risques Environnementaux et Sociaux (SGES) intégré à la démarche globale d'évaluation des risques pour l'octroi de crédits aux entreprises.

Ce dispositif couvrira dans un premier temps l'ensemble des opérations de financement des investissements des entreprises au Maroc et des grands projets en Afrique.

Le SGES prend en compte les meilleurs standards internationaux, et répond notamment aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI) relatives à l'exclusion de certaines activités, la catégorisation des projets selon leurs impacts, l'évaluation et le suivi des risques.

En 2019, la banque a ainsi formalisé sa politique environnementale et sociale et les procédures associées. Les divers outils ont été développés et la gouvernance de ce dispositif a été définie, impliquant diverses entités de la banque et une personne a également été nommée responsable du SGES.

Par ailleurs, un premier échantillon d'une centaine de collaborateurs a été formé aux risques environnementaux et sociaux liés au financement et à la nouvelle démarche qui sera appliquée par la banque au Maroc.

En 2020, le SGES sera intégré aux systèmes d'informations de la banque pour une mise en application d'ici la fin de l'année. Le recrutement d'un expert est également prévu afin d'assister les équipes dans cette démarche.

Plusieurs filiales africaines sont également impliquées dans cette démarche et collaborent avec le Groupe pour un déploiement de leur SGES d'ici fin 2020.

Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes



100% DES COLLABORATEURS sont signataires du code de bonne conduite du Groupe



Près de **7 JOURS DE FORMATION** en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc



38% DE FEMMES au sein de la banque au Maroc



8 JOURS en moyenne pour le règlement des fournisseurs de la banque au Maroc

Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise

Le groupe Attijariwafa bank agit en faveur du respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Il se mobilise notamment dans la prévention de la corruption et des conflits d'intérêt, dans la lutte contre la fraude et dans le respect des règles de concurrence. Son engagement éthique couvre aussi la lutte contre l'évasion fiscale ainsi que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les règles de déontologie du Groupe

Attijariwafa bank a mis en place une démarche déontologique afin de garantir le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence. Cette démarche est portée par un Déontologue qui engage l'ensemble des collaborateurs du Groupe dans le respect d'un code de bonne conduite.

La lutte contre la fraude

Attijariwafa bank lutte contre la fraude grâce notamment à son dispositif de contrôle interne robuste qui se décline en plusieurs fonctions.

Prévenir les conflits d'intérêts et la corruption

Le Groupe accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

S'engager contre la criminalité financière

Attijariwafa bank déploie une politique de prévention contre la criminalité financière qu'il s'agisse de la lutte contre l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LAB/FT).

La sécurité et la protection des données

Le Groupe a formalisé plusieurs politiques pour garantir la sécurité et la protection des données, telles que la charte de confidentialité relative aux données internes décrivant les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Déploiement du Plan de Continuité d'Activité (PCA) au sein des filiales

Afin d'assurer la résilience de l'entreprise en cas de sinistre majeur, le groupe Attijariwafa bank déploie une politique de continuité d'activité conforme aux exigences réglementaires.

Améliorer le cadre de vie des collaborateurs

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

Fédérer les collaborateurs autour des valeurs du Groupe

Définies en 2005, les valeurs du Groupe « Citoyenneté, Leadership, Solidarité, Engagement et Éthique » forment le socle de sa culture d'entreprise et de sa démarche RSE.

Promotion de la diversité culturelle

Fort de sa présence dans de nombreux pays, le Groupe compte plus de 25 nationalités différentes parmi ses effectifs et attache une place importante aux relations interculturelles.

Intégration des personnes en situation de handicap

Attijariwafa bank veille à intégrer les personnes en situation de handicap, en leur offrant des postes adaptés et en les accompagnant au quotidien dans l'exercice de leur fonction.

L'égalité professionnelle femme-homme

Attijariwafa bank veille à garantir l'égalité de genre au sein du Groupe tant au niveau du recrutement que de la gestion des carrières. Ainsi, l'ensemble des indicateurs RH sont ventilés par sexe et sont analysés.

Déployer une politique de rémunération et de protection sociale attractive

La politique de rémunération vise à réduire les écarts et rechercher l'équité, favoriser l'attractivité et la fidélisation, ainsi que récompenser la performance. Ainsi, les règles de rétribution prennent en compte les appréciations issues du bilan d'évaluation annuel, le positionnement en interne, ainsi que le positionnement par rapport au marché externe, notamment le secteur bancaire.

Le dialogue social et la négociation collective

Le Groupe entretient un dialogue constructif et approfondi avec les différentes instances représentatives du personnel, dans l'objectif de maintenir l'engagement des salariés et de progresser constamment en faveur de leur épanouissement.

Améliorer la santé et la sécurité au travail

Attijariwafa bank place la prévention, la proximité et la réactivité au cœur de son système de management de la santé et de la sécurité.

Privilégier le bien-être des collaborateurs

Convaincu que le bien-être des collaborateurs dépend également de leur épanouissement sur le plan personnel, la banque au Maroc offre plusieurs avantages en ce sens.

Le recrutement et l'insertion des jeunes

Le Groupe a fait le choix d'axer sa politique de recrutement sur les jeunes. Cette démarche de rajeunissement vise non seulement à assurer la relève au niveau de toutes ses activités, mais à donner toutes les chances de réussite aux jeunes compétences. Ainsi à fin 2019, plus de 62% de la population de la banque au Maroc est âgée de moins de 36 ans.

Former pour développer les compétences

Le Groupe veille à développer en permanence les compétences de ses collaborateurs, via un dispositif de formation riche, diversifié et en parfaite corrélation avec l'évolution des emplois au sein de la banque en mettant en place :

- des cycles de formation en Soft Skills;
- des formations métier conçues en formation continue ou dans le cadre des cursus de l'académie de formation « Attijari Academy »;
- des formations en e-learning jouant le rôle d'un véhicule novateur de l'apprentissage.

Mobilité et gestion de carrière

Attijariwafa bank s'est doté d'un dispositif de gestion de carrière qui s'appuie sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) afin de répondre aux besoins actuels et prévisionnels du Groupe et d'accompagner le développement personnel et professionnel des collaborateurs.

Réaliser des achats responsables

Le groupe Attijariwafa bank veille à appliquer les principes RSE dans sa chaîne d'approvisionnement en sélectionnant des biens

et services produits et fournis dans le respect des normes environnementales, sociales et éthiques. De plus, il s'efforce d'établir des relations respectueuses, équilibrées et durables avec ses fournisseurs, en les impliquant activement dans sa démarche RSE.

Les principes d'achats responsables du Groupe

Les lignes directrices de la politique d'achats responsables d'Attijariwafa bank reposent historiquement sur le code de déontologie des Achats qui gouverne depuis 2006 les relations avec les fournisseurs.

Loyauté, transparence et égalité de traitement des fournisseurs

Pour garantir la loyauté, la transparence et l'égalité de traitement des fournisseurs, la procédure d'achat repose sur un processus de sélection strict.

Maîtriser les risques RSE dans la chaîne d'approvisionnement

Un dispositif d'évaluation des risques RSE dans la chaîne d'approvisionnement est en cours de mise en place depuis 2018.

Favoriser l'accès aux TPME

En cohérence avec la stratégie du Groupe en faveur de l'inclusion financière des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), la démarche d'achats responsables et durables consiste aussi à encourager l'achat auprès de cette catégorie d'entreprise. Elle représente ainsi 89% du panel fournisseurs d'Attijariwafa bank en 2019.

La prévention de la dépendance

Pour prévenir la dépendance des fournisseurs, Attijariwafa bank veille à ce que les montants cumulés des prestations réalisées avec chaque fournisseur ne dépassent pas 35% de leur chiffre d'affaires annuel global.

Amélioration des délais de paiement

Le groupe Attijariwafa bank accorde une attention particulière au respect du délai de paiement des fournisseurs.

Recours à l'achat local et développement de l'économie sociale et solidaire

De par sa présence sur l'ensemble du territoire, le Groupe au Maroc privilégie l'achat local lorsque possible, tant pour réduire les coûts d'achats, et que pour dynamiser l'économie régionale. Ainsi, 88% des fournisseurs sont marocains et les fournisseurs régionaux représentent 19% du panel de fournisseurs actifs en 2019.

Des relations durables avec les fournisseurs

La satisfaction des fournisseurs est un élément essentiel de la démarche d'achats responsables du Groupe, permettant de garantir des relations durables.

S'engager auprès des communautés et de la société civile



Plus de **40 ans d'existence** pour la Fondation Attijariwafa bank



Plus de **320 000 bénéficiaires directs** des actions de la Fondation Attijariwafa bank en 2019



Plus de **1 600 collaborateurs bénévoles** de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016



Plus de **50 initiatives** soutenues par le Groupe en 2019

La Fondation Attijariwafa bank

La Fondation Attijariwafa bank au service de la création de valeur partagée

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation Attijariwafa bank est impliquée dans plusieurs domaines d'intervention dans lesquels elle a développé un savoir-faire reconnu, à travers la concrétisation de plusieurs projets structurants et innovants.

À travers ses 3 pôles, la Fondation Attijariwafa bank œuvre en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.

La Fondation s'implique pour des changements durables, ayant un impact positif sur la société, à travers la mise en place de partenariats forts et de long terme avec les acteurs de la société civile qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues. Ainsi, les collaborateurs du Groupe sont invités à participer aux différentes actions citoyennes organisées par la Fondation tout au long de l'année, dans le cadre du programme de mécénat de compétences déployé à l'échelle du Groupe, basé sur le bénévolat.

- > **10 000 VISITEURS** chaque année dont **3 000 bénéficiaires** de visites commentées dans les espaces d'art
- > Près de **22 000 ÉQUIPEMENTS** informatiques ont été fournis au programme « Green Chip » depuis 2007
- > Près de **27 000 BÉNÉFICIAIRES** du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007
- > Plus de **1 000 ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES** du programme « Académie des Arts » depuis 2009

Pour plus d'information, le rapport RSE complet est disponible sur les sites web d'Attijariwafa bank : <http://www.attijariwafabank.com> et <http://ir.attijariwafabank.com>

> **480 ÉTUDIANTS INSCRITS** au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007

> **55 CONFÉRENCES** organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre »



Art & culture

La Fondation Attijariwafa bank a fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture une des clés de voûte de sa stratégie RSE. Facteur de développement, d'épanouissement et de cohésion sociale, l'art figure sans interruption depuis plus de quarante ans aux missions de la Fondation. Elle agit essentiellement dans le secteur des arts visuels. Elle contribue à la visibilité d'artistes émergents à travers des expositions, élabore des programmes pédagogiques et des visites commentées ouvertes à tous les publics, valorise la collection du Groupe par des prêts et publications. Elle agit également en faveur du patrimoine et de la musique.



Éducation & entrepreneuriat

La Fondation Attijariwafa bank œuvre en continu en faveur de l'éducation au profit de la valorisation de l'excellence, l'égalité des chances et la lutte contre l'abandon scolaire, notamment chez les jeunes issus des classes sociales défavorisées. Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle du Groupe et dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre à travers le programme de mécénat de compétences en phase avec le projet sociétal de la holding, le groupe AL MADA, pour insuffler l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes dès le plus jeune âge.



Soutien aux associations

La Fondation soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires, notamment au profit de populations défavorisées. Les opérations de soutien sont multiples et se matérialisent par une aide financière, des dons en nature ou du mécénat de compétences. Elles visent à créer de la valeur pour la communauté et relèvent de différents domaines.



Débat d'idées & production intellectuelle

La Fondation agit pour la promotion d'un débat constructif, à travers une plateforme d'échanges ouverte à tous, en particulier les jeunes, permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Par ailleurs, cette plateforme œuvre à soutenir et diffuser la production intellectuelle de manière générale et également, les travaux de recherche effectués au sein du groupe Attijariwafa bank ainsi que les actes des conférences organisées par la Fondation.

CONTACTS

Siège social

2, boulevard Moulay Youssef, BP 20000 - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 41 69
ou +212 5 22 29 88 88
Fax +212 5 22 29 41 25
www.attijariwafabank.com

Information Financière et Relations Investisseurs

Ibtissam ABOUHARIA
Téléphone +212 5 22 29 88 88
e-mail : i.abouharia@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com

Filiales au Maroc

Wafa Assurance

1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 55 55
Fax +212 5 22 20 91 03

Wafasalaf

72, angle boulevard Abdelmoumen et rue Ramallah -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 51 00 / 22 54 51 51
Fax +212 5 22 25 48 17

Wafacash

15, rue Driss Lahrizi - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 05 22 / 22 43 50 00
Fax +212 5 22 27 27 29

Wafa Immobilier

112, angle boulevard Abdelmoumen et rue Rembrandt -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 29 02 45 00/46
Fax +212 5 22 77 60 02

Wafabail

39,41 Angle Bd Moulay Youssef et rue Abdelkader El Mazini - Casablanca,
Maroc
Téléphone +212 5 22 43 60 00
Fax +212 5 22 26 06 31

Wafa LLD

5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 17 70
Fax +212 5 22 34 21 61

Attijari Factoring Maroc

5, Rue Duhaume - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 93 01/04
Fax +212 5 22 22 92 95

Wafa Gestion

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 45 38 38
Fax +212 5 22 22 99 81

Attijari Finances Corp.

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 47 64 35 / 22 47 64 36
Fax +212 5 22 47 64 32

Attijari Intermédiation

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 68 09
Fax +212 5 22 20 25 15 / 22 20 95 25

Wafa Bourse

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 49 59 69
Fax +212 5 22 47 46 91

Attijari Invest

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 20 08 78 / 22 49 57 80
Fax +212 5 22 20 86 46

Attijari International bank

Lot n° 41, Zone Franche d'Exportation,
route de Rabat - Tanger, Maroc
Téléphone +212 5 39 39 41 75/77/76
Fax +212 5 39 39 41 78

Filiales à l'International

Afrique du Nord

Attijari bank Tunisie

Rue Hédi Karray lot n°12-Centre Urbain Nord-1080 Tunis
Téléphone +216 70 012 000

Attijari bank Mauritanie

91-92, rue Mamadou Konaté, Ilot O BP 415 - Nouakchott, Mauritanie
Téléphone +222 45 29 63 74

Attijariwafa bank Egypt

Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt
Téléphone + 202 2366 2600

Afrique de l'Ouest

CBAO

1, place de l'indépendance, BP129 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 83 99 609

CBAO Benin

Avenue St Michel Immeuble « espace DINA » Boulevard Saint Michel - Cotonou, BENIN
Téléphone +229 213 65 902

Crédit du Sénégal

Bvd Djily Mbaye, angle rue Huart, BP. 56 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 84 90 020

CBAO Burkina Faso

Avenue du Président Sangoulé Lamizana Koulouba 11 BP 161 Ouaga CMS 11, Burkina Faso
Téléphone +226 50 33 77 77
Fax +226 50 33 20 99

Banque Internationale pour le Mali

Boulevard de l'indépendance, BP15 - Bamako, Mali
Téléphone +223 20 23 30 08

Société Ivoirienne de Banque

34, boulevard de la République, immeuble alpha 2000 01, BP 1300 - Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone +225 20 20 00 10

CBAO Succursale du Niger

Terminus, rue Heinrich Lubke n°7 - Niamey, Niger
Téléphone +227 20 73 98 10

BIA Togo

13, avenue Sylvanus Olympio, BP 346 - Lomé, Togo
Téléphone +228 22 21 32 86

Afrique Centrale

Crédit du Congo

Avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 2470 - Brazzaville, Congo
Téléphone +242 05 530 06 49

Union Gabonaise de Banque

Rue du Colonel Parant, BP 315 - Libreville, Gabon
Téléphone +241 77 73 10

Société Commerciale de Banque Cameroun

530, rue du roi George Bonanjo, BP 300 - Douala, Cameroun
Téléphone +237 33 43 54 02

Amérique

Bureau de représentation Canada

3480, rue St-Denis le plateau, Mont-Royal - Montréal, Canada H2x2L3
Téléphone 00 438 993 57 81

Europe

Bureau de représentation Suisse

Les Arcades, 9, rue de Fribourg - Genève, Suisse
Téléphone +41 225 566 200

Attijariwafa bank Europe

6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France
Téléphone +33 1 53 75 75 00

Succursale Belgique

128 -130, boulevard Maurice Lemonnier, BP 1000 - Bruxelles, Belgique
Téléphone +32 2 250 02 30

Succursale Espagne

Avenida de Roma, 17 - Barcelona, Espagne
Téléphone +34 934 15 58 99

Succursale Italie

Via Abbadessa, 44 - Milan, Italie
Téléphone +39 02 87 383 217

Succursale Allemagne

47, KAISERSTR, BP 60329 - Frankfurt, Deutschland
Téléphone +49 0 69 23 46 54

Succursale Pays-Bas

157, Bos en Lommerplein, BP 1055 - AD Amsterdam, Nederland
Téléphone +31 20 581 07 50

Bureau de représentation Royaume-Uni

95-95A, Praed Street - London W2 1NT, United Kingdom
Téléphone +44 207 706 8323

Moyen-Orient

Desk commercial Jeddah

Chez Injaz Bank Al Bilad
Al Morabaa Branch Al Faissaliyah
PO Box : 53837 Jeddah 21593, Arabie Saoudite
Téléphone +966126395400

Bureau de représentation à Abu Dhabi

Showroom C 15 Mozza Building, Number 3, Khalifa Street Intersection with liwa Street - Abu Dhabi
POBOX : 33098 ABU DHABI UAE
Téléphone +97126660437

Bureau de représentation Dubai

Bureau de représentation, N/2 City Bay Business Center Abuhail Street Deira - Dubai
P.O.BOX : 183073 DUBAI UAE
Téléphone +97142599955

Attijariwafa bank Middle East

Limited Dubai

The Gate Village 5, Level 3, Office 305 - Dubai International Financial Centre (DIFC) - BP 119312 - Dubai
Téléphone +971 0 4 377 0300



التجاري وفا بنك
Attjarlwafa bank

Croire en vous



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 098 596 790 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0) 5 22 41 69 ou +212 (0) 5 22 88 88 - RC 333 - IF 01085221.

www.attijariwafabank.com